

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES *EN ET SUR L'ARCHITECTURE* [LBARC2200] (16 ECTS)

EN-TÊTE

TFÉ 2021 [LBARC2200] -LOCI Bruxelles

Titre: Comment l'occupation temporaire par l'événementiel peut-elle être un moyen de revalorisation du patrimoine ? Cas d'étude du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux à Namur

Etudiante : MERTENS Aurane

Copromoteur-expert : PRADEL Benjamin

Copromoteur 2 : GILLIS Christophe

Copromoteur 3 : MAIRY Cécile

Copromoteur 4 : VANDENBROUCKE David

Date de présentation : 17/18 juin 2023

RÉSUMÉ

Nombre de bâtiments se retrouvent aujourd'hui délaissés, les villes peinant à les restaurer. Par manque d'usage et de valorisation dans leur contexte, le bâti se retrouve progressivement dans l'oubli. Face à cette constatation, aux démarches et aux coûts importants liés à une réaffectation ou à une restauration, il est assez facile d'envisager démolir le bâtiment existant, plutôt que de repenser son futur en respectant sa vie passée. C'est là que l'urbanisme temporaire semble s'insinuer, tout doucement, et de plus en plus depuis ces dernières années. Il offre en effet une alternative nouvelle, respectueuse du bâti, quelque peu expérimentale, mais présentant le potentiel d'être pérennisée. En outre, les activités événementielles permettent d'entrevoir, par leur attrait dans la ville pour le public, une solution d'occupation. Ce travail a pour objectif de faire l'analyse de l'urbanisme temporaire par une occupation événementielle afin d'envisager une réaffectation de sites et bâtiments patrimoniaux. Il se concentre donc sur l'étude de l'urbanisme temporaire, ses modes d'actions, et la mise en place d'une occupation événementielle. Enfin, il s'intéresse à l'intégration de ces éléments dans un patrimoine et en ressort des outils de travail et des points à respecter dans l'élaboration d'un projet. Le travail se conclut par une mise en pratique d'un projet temporaire, pérennisé grâce à une occupation événementielle temporaire, sur un site patrimonial délaissé : le bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux à Namur.

MOTS-CLEFS

Urbanisme éphémère – Architecture éphémère – Patrimoine architectural – Aire aménagée – Animation socioculturelle – Animation artistique.

Déclaration de déontologie à intégrer au travail de mémoire

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : <https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-des-etudes-et-des-examens.html> ;

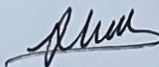
Notant que les étudiant-e-s sont sensibilisé-e-s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : <https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html> ;

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Notant qu'un travail universitaire est le fait d'une production personnelle, réflexive et critique, je déclare en outre avoir fait l'usage suivant des outils d'intelligence artificielle de type agent conversationnel et/ou de production graphique :

	Oui	Non
Je n'ai pas utilisé l'IA		<input checked="" type="checkbox"/>
J'ai utilisé l'IA pour produire/retravailler des images, auquel cas une mention explicite est indiquée en légende desdites images ;		<input checked="" type="checkbox"/>
J'ai utilisé l'IA pour retravailler/traduire mon texte, auquel cas une mention explicite est indiquée en préambule ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
J'ai utilisé l'IA pour récolter/compiler des données, auquel cas une mention explicite des requêtes formulées et des réponses reçues de l'IA est indiquée dans la section présentant la méthode de recherche ;		<input checked="" type="checkbox"/>
J'ai utilisé l'IA pour synthétiser/analyser de l'information, auquel cas la réponse produite par l'IA est utilisée comme source secondaire faisant l'objet d'une analyse critique personnelle explicite, impliquant que je reconnais comme miens les éléments présentés dans le travail et prends toute responsabilité à leur égard.		<input checked="" type="checkbox"/>

Fait à *Eghezée*
Le *03/08/2024*
Signature de l'étudiant-e


AURANE HENTENS

Master en architecture à finalité spécialisée

TFE « En et Sur L'architecture ».

Dimension : « Héritages ».

Dossier de recherche théorique

Comment l'occupation temporaire par l'événementiel peut-elle être un moyen de revalorisation du patrimoine ?

Cas d'étude du bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux à Namur



Mertens Aurane

Expert : Mr Benjamin PRADEL
Co-promoteurs : Mr Christophe GILLIS.
Mr David VANDENBROUCKE.
Mme Cécile MAIRY

Master en architecture à finalité spécialisée
TFE *en et sur* l'architecture
Patrimoine Hérité

**COMMENT L'OCCUPATION TEMPORAIRE PAR
L'ÉVÉNEMENTIEL PEUT-ELLE ÊTRE UN MOYEN DE
REVALORISATION DU PATRIMOINE ?**

Cas d'étude du bâtiment du Théâtre de Verdure
et du Stade des Jeux à Namur

Mertens Aurane

Dossier de recherche théorique
Année académique 2023-2024

Expert : Mr Benjamin PRADEL
Co-promoteurs : Mr Christophe GILLIS, Mme Cécile MAIRY et Mr David
VANDENBROUCKE



Université Catholique de Louvain
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
LOCI - site Bruxelles St-Gilles.



Faculté d'architecture
d'ingénierie architecturale
d'urbanisme

Résumé

Nombre de bâtiments se retrouvent aujourd'hui délaissés, les villes peinant à les restaurer. Par manque d'usage et de valorisation dans leur contexte, le bâti se retrouve progressivement dans l'oubli. Face à cette constatation, aux démarches et aux coûts importants liés à une réaffectation ou à une restauration, il est assez facile d'envisager démolir le bâtiment existant, plutôt que de repenser son futur en respectant sa vie passée. C'est là que l'urbanisme temporaire semble s'insinuer, tout doucement, et de plus en plus depuis ces dernières années. Elle offre en effet une alternative nouvelle, respectueuse du bâti, quelque peu expérimentale, bien souvent éphémère, mais présentant le potentiel d'être pérennisé. En outre, les activités événementielles permettent d'entrevoir, par leur attrait dans la ville pour le public, une solution d'occupation. Ce travail a pour objectif de faire l'analyse de l'urbanisme temporaire par une occupation événementielle afin d'envisager une réaffectation de sites et bâtiments patrimoniaux. Il se concentre donc sur l'étude de l'urbanisme temporaire, ses modes d'actions, et la mise en place d'une occupation événementielle. Enfin, il s'intéresse à l'intégration de ces éléments dans un patrimoine et en ressort des outils de travail et des points à respecter dans l'élaboration d'un projet. Le travail se conclut par une mise en pratique d'un projet temporaire, pérennisé grâce à une occupation événementielle temporaire, sur un site patrimonial délaissé : le bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux sur la citadelle de Namur.

Mots-clefs : Urbanisme éphémère – Architecture éphémère – Patrimoine architectural – Aire aménagée – Animation socioculturelle – Animation artistique

Remerciements

A l'ensemble des personnes ayant apporté leur soutien ou leur aide lors de l'élaboration de ce travail, je tiens à exprimer mes plus profonds remerciements.

D'abord, à mon co-promoteur expert, Benjamin Pradel, qui, depuis notre toute première rencontre, a su m'encourager et me motiver à avancer. Je le remercie ensuite pour sa disponibilité à me guider et à m'éclairer face à des concepts, inhérents à la recherche de ce travail, qui me paraissaient parfois complexes à prendre en main.

A mes enseignants et co-promoteurs de l'atelier Héritages, Christophe Gillis, Cécile Mairy et David Vandembroucke, pour leur accompagnement tout au long de l'année et les nombreux conseils qui m'ont permis d'avancer.

A tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont aidée à avancer et ont contribué à apporter des informations le Théâtre sur de Verdure et du Stade des Jeux à Namur.

A Aude Kubjak, pour la visite enrichissante du cas d'étude, ainsi que pour sa passion et pour toutes les connaissances supplémentaires apportées par la suite.

Au service de la Citadelle de Namur ainsi qu'au bureau Phd à Liège, en charge de la rénovation du bâtiment, pour le partage de documents graphiques et de ressources concernant le cas d'étude.

A mes amis, pour leur soutien sans faille durant le quadrimestre et l'ensemble de mes années à l'université, pour leurs encouragements, mais aussi et surtout pour me rappeler de respirer de temps en temps.

Enfin, à ma famille proche, mes parents, Romain, Arnaud et France, sans qui rien de tout cela ne serait possible. Je les remercie tout particulièrement pour tous les moments passés ensemble, pour avoir toujours cru en moi, et pour leur soutien sans faille dans les moments les plus compliqués.

Et une dernière pensée à Sam, mon chien, dont l'affection constante et les promenades ont largement contribué à rendre ce processus plus agréable.

1. Table des matières

PARTIE I. RECHERCHES THÉORIQUES.....	19
1. ANALYSE DE L'URBANISME TEMPORAIRE	21
1.1. Notions.....	21
1.1.1. Urbanisme transitoire	21
1.1.2. Urbanisme de la transition.....	21
1.1.3. Urbanisme éphémère.....	23
1.1.4. Terme générique – l'urbanisme temporaire.....	23
1.2. Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire.....	25
1.2.1. Finalité sociale – Un catalyseur de liens sociaux	25
1.2.2. Finalité fonctionnelle – Une alternative à la mono-fonctionnalité	25
1.2.3. Finalité écologique – Une seconde vie offerte aux bâtiments	25
1.2.4. Finalité économique – Création d'une économie locale.....	25
1.2.5. Finalité de pérennisation – Un test temporaire en préfiguration de l'avenir	27
1.2.6. Une définition de l'occupation temporaire.....	27
1.3. Les acteurs de l'urbanisme temporaire	29
1.3.1. Le porteur du projet.....	29
1.3.2. Le médiateur du projet	29
1.3.3. Le financeur	31
1.3.4. Les usagers.....	31
1.4. L'échelle de l'urbanisme temporaire.....	33
1.4.1. Espaces non-bâti – Urbanisme délaissé	33
1.4.2. Espaces bâtis – Bâtiment patrimonial déserté	33
1.4.3. Espaces mixtes – Intérieurs et extérieurs.....	33
1.5. Durée d'un projet temporaire.....	35
1.5.1. Durée inférieure à un an.....	35
1.5.2. Durée allant d'une à plusieurs années	35
1.5.3. Durée de plus de trois ans	35
1.6. Synthèse – Une stratégie d'aménagement plurielle en faveur d'une pérennisation	37
2. MODES D'ACTION DE L'URBANISME TEMPORAIRE	39
2.1. Pas de projet pérenne prévu – Aménagements temporaire « hors ou pré-projet »	41
2.1.1. Aménagements « Cigales » - Un processus « hors ou pré-projet » révélateur de potentiels et de valeurs d'usages.....	41
2.1.2. Aménagements « Caméléons » - Un processus « hors-projet » de réversibilité urbaine	49
2.2. Projet pérenne prévu – Aménagements temporaires « intra-projet »	57
2.2.1. Aménagements « Papillons » - Un processus « intra-projet » d'occupation ponctuelle et symbolique.....	57
2.2.2. Aménagements « Fourmis » - Un processus « intra-projet » d'observation et d'expérimentation	65
2.3. Synthèse – Un outil d'aménagement pour le patrimoine	73
3. ETUDE DES OUTILS DE L'URBANISME TEMPORAIRE.....	75
3.1. Outils mobilisés par l'urbanisme temporaire	75

3.1.1.	Espaces flexibles, accessibles et ouverts sur l'extérieur.....	75
3.1.2.	Des aménagements réversibles.....	77
3.1.3.	Polyvalence	79
3.1.4.	Une matérialité directement relative à la durée d'occupation	81
3.1.5.	Réemploi	81
3.1.6.	Débrouillardise, esprit « DIY »	83
3.1.7.	Participation collective et délégation	83
3.2.	Synthèse – Un outil d'aménagement pour le patrimoine	85
4. RÉACTIVATION D'UN PATRIMOINE EXISTANT PAR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE – LE CAS D'UNE OCCUPATION ÉVÉNEMENTIELLE.....		87
4.1.	L'occupation événementielle – une forme d'occupation temporaire	87
4.2.	Caractéristiques urbanistiques d'une occupation temporaire événementielle	89
4.2.1.	Lieux à adapter aux fonctions... ou fonctions à adapter aux lieux.....	89
4.2.2.	Spatialité du site	89
4.2.3.	Mobilité.....	91
4.3.	Contraintes architecturales et matérielles d'une occupation temporaire événementielle	95
4.3.1.	Nature des surfaces	95
4.3.2.	Préservation de la biodiversité et du respect du site	95
4.3.3.	Eco-responsabilité de l'événement.....	97
4.3.4.	Espaces sécurisés pour le personnel.....	97
4.3.5.	Sécurité incendie et gestion des foules.....	97
4.4.	Contraintes juridiques et pratiques d'une occupation temporaire dans un patrimoine classé .	101
4.5.	Synthèse.....	105
5. L'INTERET DE L'OCCUPATION EVENEMENTIELLE DANS UN SITE PATRIMONIAL		107
5.1.1.	Une temporalité permettant l'éphémère... aussi bien que le pérenne	107
5.1.2.	Réanimation d'une vie de quartier et création de valeurs d'usages.....	107
5.1.3.	Valorisation du patrimoine naturel	109
5.1.4.	Un modèle économique en soutien au patrimoine.....	109
5.1.5.	Pérennisation d'un patrimoine.....	111
5.2.	Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel.....	113
6. CONCLUSION GENERALE		118
PARTIE II. CAS D'ETUDE		121
1. LE BATIMENT DU THÉÂTRE DE VERDURE ET DU STADE DES JEUX À NAMUR.....		123
1.1.	Analyse historique et contextuelle	123
1.1.1.	Contexte général : une position stratégique.....	123
1.1.2.	Occupation militaire jusqu'à la fin du Moyen-Age.....	123
1.1.3.	Occupation militaire à partir du XVIe siècle.....	125
1.1.4.	Enjeu d'attraction touristique de la citadelle projet de construction du bâtiment.....	125
1.1.5.	La mobilité au service du tourisme la citadelle	129
1.2.	Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps.....	133

1.2.1.	Georges Hobé et l'architecture du bâtiment	133
1.2.2.	Un passé lié à une fonction événementielle	139
1.2.3.	Valeur patrimoniale	139
1.3.	Le projet.....	141
1.3.1.	Regard critique et enjeux actuels.....	141
1.3.2.	Programmation et occupation temporaire	143
1.3.3.	Démarche conceptuelle de projet	147
1.3.4.	Réaffectation du bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux à Namur	151
BIBLIOGRAPHIE		152
	Recherches théoriques	152
	Projets d'occupation temporaire	154
	Cas d'étude	156
ICONOGRAPHIE		157

Préface

Depuis mon enfance, j'ai eu la chance de grandir avec des parents qui m'ont emmenée régulièrement en vacances. Dans ce cadre-là, nous avons souvent croisé, aux quatre coins du monde, de nombreux bâtiments délaissés ou abandonnés, pourtant m'apparaissant parfois patrimoniallement intéressants. Curieuse quant à des questions sociétales et environnementales plus larges, je refusais de croire qu'une telle offre de bâtiments puisse se déployer sous nos yeux, oubliés de tous par manque de moyens.

Dans le même temps, je voyais le déploiement de festivités (arts de rue, démonstrations urbaines, concerts, festivals) qui attiraient un public considérable, et qui me rendaient particulièrement consciente des environnements dans lesquels ils prenaient place. Le questionnement de savoir s'il était possible de combiner ces deux thématiques, l'événement et le patrimoine délaissé, m'est alors apparu lors de ma toute première réflexion quant à ce travail, bien que je ne sache tout d'abord pas de quelle façon.

En parallèle à cela, je m'intéressais aussi de plus en plus à l'occupation temporaire car j'avais eu l'occasion, durant mes années des études, d'effleurer ce sujet à de nombreuses reprises. En effet, il s'agit d'un thème régulièrement abordé par nos professeurs d'atelier, toutes années confondues, même si le terme reste souvent à l'état d'idée conceptuelle plutôt que pratique.

En me questionnant davantage sur la question de l'occupation temporaire, et par extension de l'urbanisme temporaire, j'ai aperçu les prémices d'un processus de projet qui mettrait la temporalité au service d'une fonction événementielle, dans une optique de revalorisation d'un patrimoine. La question de savoir comment une dynamique événementielle peut s'inscrire dans le temps long pour influencer la trajectoire d'un patrimoine, à travers une idée d'aménagements temporaires, m'a motivée à me pencher davantage sur ce sujet.

C'est ainsi que je me suis posé la question qui est au cœur de ce travail : comment l'occupation temporaire par l'événementiel peut-elle être un moyen de revalorisation du patrimoine ?

Note préalable :

Au cours de la réalisation de ce travail, certaines formulations de phrases ont été retravaillées à l'aide d'une IA de rédaction, comme attesté ci-avant par la déclaration de déontologie.

Introduction

Depuis toujours, les villes connaissent des transformations et s'adaptent aux différentes influences engendrée par l'évolution de la société, des moyens de transport, des moyens financiers et des modes d'activités communautaires. Ces métamorphoses s'imposent parfois davantage qu'elles ne respectent les bâtiments et sites existants. De trop fortes emprises et métamorphoses de la société ont pour effet de conduire à l'abandon progressif de nombreux bâtiments et site qui étaient pourtant auparavant considérés emblématiques des villes.

Aujourd'hui, ce problème de vacance est mis en évidence pour les dangers qu'ils représentent à la fois sur le bâti et sur son environnement : une fragilisation de la structure du bâtiment par manque d'usages en d'entretien et des risques de sécurité incendie. Affectés par des actes de vandalisme ou d'occupation illégitime, ils peuvent même devenir source de méfiance pour les habitants et le tourisme. En conclusion, la vacance met en péril la préservation de la valeur historiques des sites et bâtiments patrimoniaux, et cette dégénérescence de l'existant a en outre des conséquences néfastes sur la perception accordée à un site par le public et, ainsi, sur sa fréquentation.

Pourtant, de plus en plus fréquemment ces dernières années, il a été mis en évidence la possibilité de réactiver dans l'urgence, de manière artistique ou commerciale, ces sites abandonnés, par l'intermédiaire de la conception d'un urbanisme temporaire contrôlé.

Ce travail essayera de répondre à différentes questions : de quelle manière l'urbanisme temporaire peut-il présenter des outils dans la préservation d'un patrimoine existant ? Quel intérêt ont les occupations événementielles dans leur environnement ? Peut-il s'agir d'occupations à intégrer Quelle place peut occuper une activité événementielle dans la réactivation d'un site patrimonial ? Le patrimoine peut-il être pérennisé grâce à une intervention événementielle temporaire en son sein ? Finalement, une occupation événementielle, grâce à l'urbanisme temporaire, peut-elle être mise en place dans un patrimoine ?

Le premier chapitre sera consacré à comprendre le contexte dans lequel un urbanisme temporaire prend forme et les différents enjeux qui le sous-tendent. La recherche mènera au développement de situations temporelles et spatiales fondateurs de l'urbanisme temporaire. Il identifiera les combinaisons possibles qui permettent d'effectuer certains choix d'emplacement et de temporalité.

Ensuite, le second chapitre se concentrera sur l'analyse de cas d'étude de projets. Pour ce faire, l'urbanisme temporaire sera analysé par le prisme de quatre modes d'action différents, identifiés par Lionel Chabot. Les aménagements Cigales, Caméléons, Papillons et Fourmis montreront les possibilités de conception d'un projet temporaire, leur impact sur l'environnement et sur la vie du site et de ses habitants. Ces différences d'aménagement impliqueront donc des variations d'interventions sur le patrimoine.

Dans un troisième chapitre, des outils spatiaux, matériels et sociaux seront tirés de la précédente analyse par cas d'étude. Il s'agira alors d'identifier les éléments communs à prendre en compte lors de la conception de tout projet temporaire. Ce chapitre sera conclu par des propositions d'interventions sur le patrimoine pour chaque type d'aménagement, en permettant l'intégration des outils mis en lumière par la suite.

Ce chapitre nous amènera alors vers un quatrième chapitre, dédié à la mise en place d'une occupation événementielle temporaire dans un site patrimonial, la façon dont celle-ci doit être mise en œuvre et les différents points d'attention particuliers. Elle s'intéressera alors aux

questions plus spécifiques du monde de l'événement, et de leur lien à une occupation temporaire.

Un dernier chapitre établira l'intérêt d'une occupation événementielle pour le patrimoine, et a fortiori d'un patrimoine classé, compte tenu de sa spécificité temporaire.

Finalement, un chapitre conclura le travail théorique et tentera de répondre à la question théorique : Comment l'occupation temporaire par l'événementiel peut-elle être un moyen de revalorisation d'un patrimoine ?

Pour finir le travail, une seconde partie confrontera les apprentissages tirés des chapitres théoriques à une mise en pratique d'un projet. Le bâtiment patrimonial choisi pour ce développement est l'édifice du Stade des Jeux et du Théâtre de Verdure situé sur la citadelle de Namur, en Wallonie. Largement intégré dans l'esprit des habitants de par son implantation au niveau de l'esplanade, son histoire au sein du site (par sa programmation événementielle au cours du XXe siècle), il est d'autant plus marquant qu'il ait été laissé à l'abandon depuis sa fermeture en 1997. Il semble alors un choix intéressant pour le test d'une implantation événementielle temporaire et pour permettre une réactivation au sein de son contexte proche ainsi que plus élargi, à l'échelle de la citadelle, voire de la ville.

Etat de l'art

Ces dernières années, un nombre assez conséquent d'auteurs a traité le sujet de l'urbanisme temporaire. Benjamin Pradel, promoteur expert de ce travail, est notamment l'auteur d'une thèse dédiée à l'occupation temporaire et à la temporalité, publiée en 2010¹. C'est ainsi qu'il apparaît comme une référence pour d'autres auteurs ayant écrit, par la suite, sur cette même thématique. En 2019, un second travail de sa part crée plus spécifiquement une distinction entre les différents termes rencontrés dans le domaine du temporaire², en complément d'autres recherches effectuées par Cécile Diguët en 2017³ et par Cécile Ginez en 2018⁴.

La confrontation entre des développements sociaux, juridiques ou économiques s'est avérée intéressante. Par ailleurs, l'analyse de cas d'étude et de projets temporaires par des collectifs tels que Plateau Urbain, ou par des personnalités influentes dans le domaine, comme Patrick Bouchain⁵, ont permis de mieux comprendre les façon d'agir lors de la conception d'un projet temporaire.

Cécile Ginez⁶ s'est préoccupée des dangers liés au développement de tels projets, notamment dans un contexte où leur nombre augmente en conséquence.

De leur côté, Cécile Ginez et Juliette Pinard ont plus largement expliqué les questions de la mise en réseau des acteurs mobilisés au sein des projets d'occupation temporaire⁷. Seules quelques explorations assez récentes ont permis de proposer un cadre juridique. C'est par exemple le cas de la FéBul, la Fédération Bruxellois Unie pour le Logement, qui a mis a disposition du public une série de guides d'application de l'occupation temporaire⁸, ainsi que Nicolas Bernard, philosophe et docteur en droit, par la rédaction d'un guide complet dédié aux questions juridiques concernées par le temporaire⁹.

Lionel Chabot a largement exploré la question des typologies d'aménagements temporaires, notamment par la mise en place d'une classification¹⁰. Cette méthodologie a par la suite été

¹ Pradel, B. (2010). *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*. Thèse de doctorat, Ecole doctorale, ville, transports et territoires, Sociologie. (Université Paris-Est).

² Pradel, B. (2019). « L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair » *Anthropocène 2050* [En ligne].

³ Diguët, C. (2018). « L'urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ? », *IAU Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, Institut Paris Région* [En ligne].

⁴ Ginez, C. (2018). *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ? Au prisme des collectivités locales aménagement transitoire du square Augereau à Albi (81)*. Travail de fin d'études, Master en architecture en sciences du territoire et urbanisme, (Université Grenoble Alpes).

⁵ Bouchain, P., Julienne, L., Taichman, A. (2012). (). *Histoire de construire*. Arles : Actes Sud.

⁶ Ginez, C. (2018). *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ? Au prisme des collectivités locales aménagement transitoire du square Augereau à Albi (81)*. Travail de fin d'études, Master en architecture en sciences du territoire et urbanisme, (Université Grenoble Alpes).

⁷ Ibid.

⁸ Pinard, J. (2021). *L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme. (Université Paris-Est).

⁹ fébul.be. *Agence Occupations Temporaires FéBUL – BFUH*. [En ligne]

¹⁰ Bernard, N. (2018). « Les occupations précaires : Guide juridique et pratique ». *Perspective.brussels*. [En ligne]

¹⁰ Chabot, L. (2013). *Les aménagements papillons ; nouvel outil stratégique d'aménagement urbain ?*. Maîtrise universitaire en sciences et géographie, Faculté des géosciences et de l'environnement. (Université de Lausanne).

complémentée des recherches de Jade Rudler, notamment par des comparaisons de cas d'étude¹¹.

Si le sujet de l'occupation temporaire est de plus en plus exploré, il est en revanche peu défriché au regard de questions patrimoniales (exploré néanmoins par Valentin Dubois dans le domaine de patrimoines enclavés¹²) ou des questions événementielles (effleurées par Marine Boissières¹³).

C'est au niveau des recherches concernant l'événementiel que le travail s'est avéré le plus complexe. Bernard Lamizet a contribué dans le domaine en développant une sémiotique architecturale et urbaine de l'événement¹⁴, sur le rapport entre l'événement et l'urbanité et les réflexions de temporalité.

Les questions événementielles, mais surtout la mise en place d'événements, font appel à des données techniques assez précises mais c'est pourtant un sujet qui, en architecture, est souvent resté fortement en surface. Néanmoins, les guides dédiés à l'organisation d'événements artistiques dans l'espace public se sont avérés intéressants pour les questions techniques et les différents points d'attention à considérer¹⁵.

¹¹ Rudler, J. (2018). *L'urbanisme de l'entre-deux. Des pratiques de mobilité aux prises urbanistiques*. Thèse de doctorat en architecture et sciences de la ville. (Ecole Polytechnique de Lausanne).

¹² Dubois, V. (2023). *Patrimoine enclavé : l'occupation temporaire comme levier de réaffectation*. Travail de fin d'études, Master en architecture, ingénierie architecturale, urbanisme. (Université catholique de Louvain).

¹³ Boissières, M. (2022). *L'architecture peut-elle pérenniser les usages d'une occupation temporaire ?* Travail de fin d'études, Master en architecture, ingénierie architecturale, urbanisme. (Université catholique de Louvain).

¹⁴ Lamizet, B. (2009). « Sémiotique architecturale et urbaine de l'événement » dans *Cahiers thématiques N°8 – Architecture conception / territoire / histoire*, édité par Monnier, G., Klein, R., Monin, E. Lille : Editions de la Maison des sciences de l'homme : 111-116

¹⁵ Rubio, J. « Organiser un événement artistique dans l'espace public, Guide des bons usages, Nouvelle édition ». *Artcena*

Méthodologie

La recherche sur la thématique de l'urbanisme temporaire a débuté par une collecte, d'abord générale, d'informations trouvées dans des ouvrages de référence et des articles en lignes, pour me permettre de mieux saisir le concept. Afin d'enrichir ces nouvelles connaissances, un nombre important de références a servi à approfondir le sujet. Les exemples de projets temporaires ont d'abord été recherchés selon différentes logiques : leur durée d'occupation, leur logique d'implantation ou, enfin, leur rapport à un patrimoine. C'est dans ce cadre-là que les projets de Patrick Bouchain, ainsi que son état d'esprit général, ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Par la suite, la recherche s'est concentrée sur la recherche d'une méthodologie concrète pour la mise en place d'un urbanisme temporaire. La simple étude de projets d'occupation temporaire révélait en effet des zones floues et des incertitudes qui, durant un moment, ont bloqué l'avancée du travail.

L'élément déclencheur de la suite fut l'analyse des écrits de Lionel Chabot. Les études de cas, analysées à nouveau réalisées à travers le prisme de ces différentes typologies d'aménagements temporaires, ont permis d'identifier des outils architecturaux mobilisables dans le projet. Pour explorer cette question de la réalisation concrète du temporaire, des travaux écrits en anglais sur le *tactical urbanism* ont également été utilisés. Ils ont en effet aidé à regarder la question dans son ensemble d'un point de vue pratique.

En parallèle de cette recherche et des interprétations personnelles qui en ont été tirées, le domaine de l'événementiel a été à son tour exploré, d'abord par des tentatives de projet concret sur le site du cas d'étude, puis par des données spécifiques, techniques, sécuritaires ou juridiques.

A ce titre, le choix du cas d'étude, le bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux à Namur, a été déterminant. De fait, il a incité à cadrer davantage la programmation autour de la question de l'événementiel. C'est en grande partie par l'expérimentation en projet que l'apprentissage tiré des typologies d'aménagements temporaires a pu se développer. Les limites ont ainsi été explorées afin d'essayer de répondre à la problématique générale de la recherche théorique.

Partie I. Recherches théoriques

L'urbanisme temporaire

L'urbanisme temporaire, c'est l'**aménagement** ou l'organisation d'**espaces** – vacants ou non – présentant des **enjeux urbains**, dans l'objectif de les **(re)valoriser à plus ou moins long terme**, et ce grâce au développement d'usages et d'**appropriations à court terme**.

1. Analyse de l'urbanisme temporaire

Dans un premier temps, le chapitre présentera le cadre théorique de l'urbanisme temporaire, en abordant d'abord les quelques notions principales qui s'y rapportent. Il analysera également les concepts théoriques qui encadrent l'urbanisme temporaire, à savoir sa durée, son emplacement et les acteurs qui gravitent autour, afin de comprendre les liens entre ces derniers.

1.1. Notions

Dans le contexte de l'urbanisme temporaire, de nombreux termes se croisent et s'entrecroisent en permanence. Il peut être d'autant plus compliqué de les différencier que leur apparition est assez récente, qu'ils sont parfois désignés pour parler d'un même concept, et qu'il s'agit d'une notion toujours profondément mouvante. Pour aborder la question, nous tenterons par conséquent de revenir sur certaines des notions rencontrées le plus fréquemment, puis donner notre propre définition de l'« urbanisme temporaire », utilisée comme référence dans ce travail.

1.1.1. Urbanisme transitoire

Trouvant son origine dans le latin « *transitorius* », qui signifie « passer, traverser, être en transit », l'urbanisme transitoire définit une occupation sur un temps limité. Il s'agit d'une occupation temporaire, autorisée ou planifiée¹⁶, qui vise à réintroduire ou réactiver une vie locale. Elle prend place lors des moments d'attente : lorsque le futur usage du terrain ou du bâtiment n'est pas encore préfiguré ou que le projet, pour des raisons diverses, prend du temps à être mis en œuvre. D'où l'idée de « passer au travers ». Ainsi, ce type d'occupation permet de valoriser, sur une certaine durée, un site laissé vacant.

Juliette Pinard, autrice d'une thèse sur l'urbanisme transitoire, dit de lui qu'il « constitue une période de transition et de passage d'un état à un autre »¹⁷. Cela signifie qu'il se traduit par sa capacité à laisser une trace sur le temps long.¹⁸ Les projets d'urbanisme transitoire sont donc, bien souvent, des initiateurs de projets temporaires par leur capacité à pérenniser un comportement particulier. Ils sont l'état préalable à un projet pérenne.

1.1.2. Urbanisme de la transition

Benjamin Pradel, sociologue et urbaniste, précise ce terme d'urbanisme transitoire en le complétant de la notion d'« urbanisme de la transition ». Celle-ci implique « que le projet temporaire ait une influence réelle sur le projet urbain final, intégrant les besoins qui auront été révélés par les pratiques des occupants et des habitants pendant le projet de transition »¹⁹. L'idée est ici de pouvoir, par l'occupation temporaire, influencer, voire redéfinir, l'orientation d'un

¹⁶ Adisson, F. (2017), cité dans Ginez, C. (2018). *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ? Au prisme des collectivités locales aménagement transitoire du square Augereau à Albi (81)*. Travail de fin d'études, Master en architecture en sciences du territoire et urbanisme, (Université Grenoble Alpes).

¹⁷ Pinard, J. (2021). *L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrication de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme. (Université Paris-Est) : 61

¹⁸ Buratti, T. (2020). « L'urbanisme temporaire, enjeux et perspectives », *Pour la solidarité – PLS*. [En ligne] : 6

¹⁹ Pradel, B. (2019). « L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair ». *Anthropocène 2050*. [En ligne].

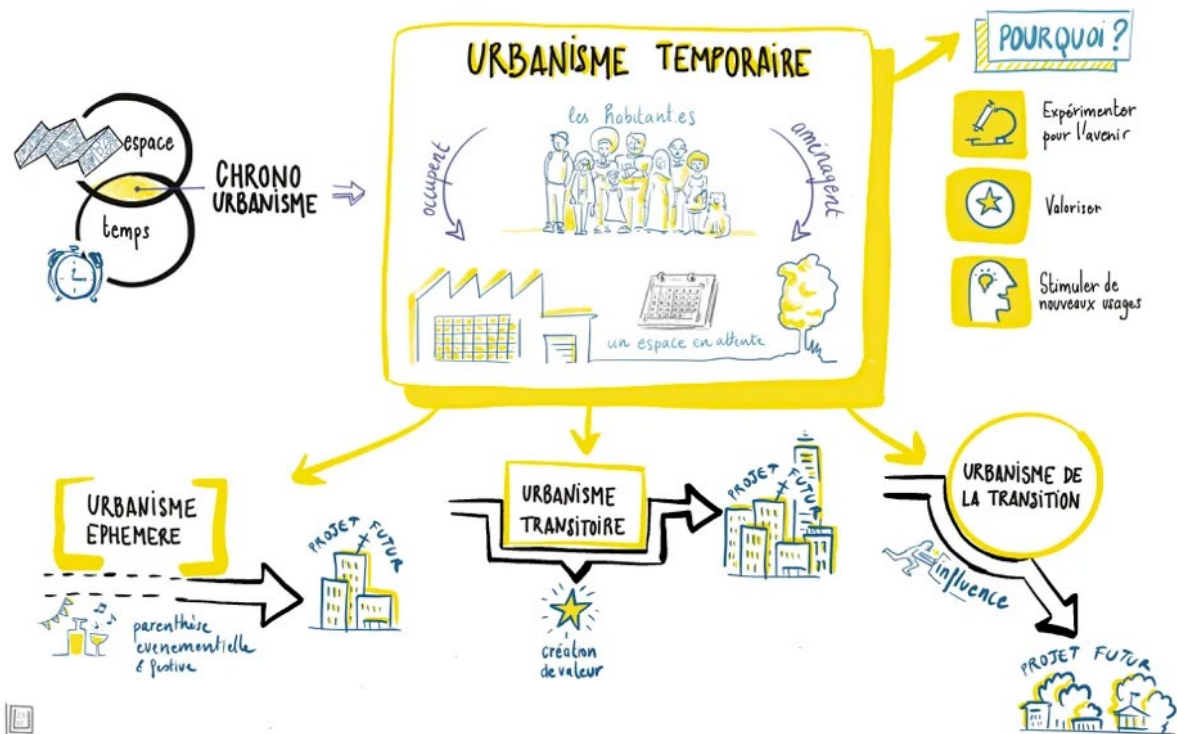


Fig. 1
Schéma figurant le concept de l'urbanisme temporaire ainsi que les différents notions majeures
Source : Herrmann, Lou, *Sans titre*, Anthropocene 2050, 2020 Ecole Urbaine de Lyon

projet d'aménagement à venir. Sans cet impact particulier, il s'agit alors, plus largement, d'urbanisme transitoire.

D'un point de vue programmatique, l'urbanisme de la transition est relativement flexible étant donné qu'il offre la possibilité, ou non, d'intégrer les leçons tirées de l'occupation temporaire. A l'inverse, l'urbanisme transitoire présente une programmation fermée : il peut changer complètement d'état entre le début de l'occupation et le projet futur.

1.1.3. Urbanisme éphémère

A premier abord, l'urbanisme éphémère semble faire appel à une programmation événementielle et festive, par des activités économiques, artistiques, culturelles ou sportives, en se basant sur un principe de réversibilité fonctionnelle.²⁰ Dans ce contexte, l'urbanisme éphémère n'implique pas nécessairement la notion de vacance d'un site.²¹ Le vide urbain peut être présent, sans pour autant être obligatoire.

Contrairement à l'urbanisme transitoire, l'urbanisme éphémère met l'accent sur des temporalités courtes, presque ponctuelles, et souvent successives. Cependant, il repose sur un principe plus important visant une organisation et une gestion urbaine réfléchie. L'urbanisme éphémère incite à rendre le public acteur, et non plus uniquement spectateur, de l'occupation temporaire prenant place sur l'espace public : l'urbanisme éphémère transforme l'espace, en l'occupant de manière successive et en testant des fonctions variées sur ce même espace.²²

1.1.4. Terme générique – l'urbanisme temporaire

L'urbanisme temporaire, comme son nom l'indique, se base plus simplement sur une notion de temporalité. Comme mis en évidence par Cécile Ginez, chacun des termes vus précédemment (transitoire, de transition, éphémère) peut être utilisé, conjointement ou non, « en tant qu'outil dans le cadre d'un aménagement pérenne »²³. C'est précisément cette idée qui nous intéressera dans ce travail, en faisant référence à l'urbanisme temporaire comme d'un terme générique, englobant les autres approches plus spécifiques. Nous nous baserons sur l'importance de l'évolution d'un site, permise grâce à un aménagement temporaire et ce, sur un terrain vacant ou dans un bâtiment existant. Il s'agira alors d'identifier les possibles offerts par le déploiement de structures légères, démontables et temporaires, tout en les conformant aux normes des bâtiments et aux contraintes des sites sur lesquels elles s'implantent.

La définition que Benjamin Pradel fait de l'urbanisme temporaire est particulièrement intéressante en ce sens. Selon lui, c'est une notion « qui définit l'organisation et l'aménagement des espaces, publics ou privés, ouverts ou bâtis, occupés ou inoccupés, afin d'en stimuler les usages, d'y amplifier les échanges et d'y générer des pratiques à court terme dans une perspective de valorisation symbolique, de (ré)investissement social et avec comme horizon une transformation spatiale à long terme²⁴ ».

²⁰ Pradel, B. (2019). « L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair ». *Anthropocène 2050*. [En ligne]

²¹ Ginez, C. (2018). *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ? Au prisme des collectivités locales aménagement transitoire du square Augereau à Albi (81)*. Travail de fin d'études, Master en architecture en sciences du territoire et urbanisme, (Université Grenoble Alpes).

²² Ibid.

²³ Pradel, B. (2018), cité dans Ginez, C. (2018). *ibid*

²⁴ Pradel, B. (2010), cité dans Pradel, B. (2019) « L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair ». *Anthropocène 2050*. [En ligne]

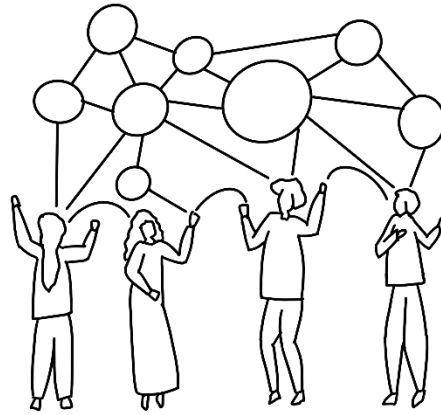


Fig. 2

Finalité sociale – Un catalyseur de liens sociaux

Source : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire*, 2024.

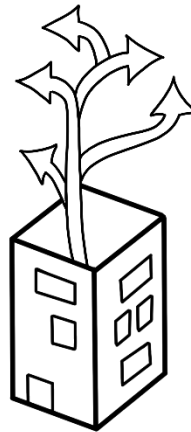


Fig. 3

Finalité fonctionnelle – Une alternative à la mono-fonctionnalité

Source : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire*, 2024.

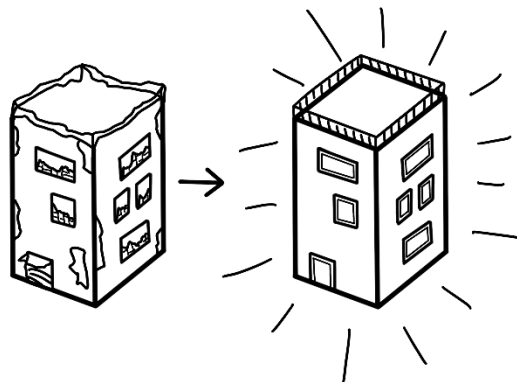


Fig. 4

Finalité écologique – Seconde vie offerte aux bâtiments

Source : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire*, 2024.

1.2. Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire

Bien entendu, il convient de se poser la question de l'intérêt réel de recourir à un urbanisme temporaire. Nous le verrons, en réponse à des enjeux actuels plus que fréquents, les interventions temporaires peuvent se révéler précieuses, de par les moyens de mise en œuvre, des acteurs impliqués ou, a fortiori dans le cadre de ce travail, de leur respect du patrimoine existant. Au niveau du quartier, l'urbanisme temporaire propose des services culturels, sociaux et économiques qui répondent à des enjeux urbains actuels. Finalement, à l'échelle du bâti, il permet de répondre au problème de vacance ou d'abandon.

1.2.1. Finalité sociale – Un catalyseur de liens sociaux

Les divers acteurs impliqués dans ces projets (propriétaires fonciers, acteurs publics, promoteurs, médiateurs, institutions, architectes, urbanistes et occupants), font de l'occupation temporaire un véritable catalyseur de liens sociaux. Au sein d'un même quartier, des personnes venant d'horizons différents se rencontrent : entreprises, personnes issues d'un milieu précaire ou associatif, commerçants, artistes et, bien sûr, citoyens.

Une telle occupation peut pallier directement aux dysfonctionnements sociaux qui ciblent un quartier, comme un manque de lieux de création, de production ou de diffusion artistiques, d'espaces de travail ou de commerce, tout en réanimant une vie de quartier perdue. Ainsi, elle représente un potentiel social pour les villes, permettant de recréer une dynamique dans des lieux délaissés et donc d'influencer positivement le quartier (pour ses riverains tout autant que pour le public extérieur).

1.2.2. Finalité fonctionnelle – Une alternative à la mono-fonctionnalité

Un problème fréquent relevé dans les bâtiments est leur incapacité à être multifonctionnels (par leur forme, leur structure spécifique, etc.), ce qui les rend particulièrement compliqués à réaffecter à la fin de leur vie. Par sa flexibilité, l'occupation temporaire offre une certaine liberté dans sa forme et son choix de structures. C'est ainsi qu'un même lieu, occupé de façon temporaire, peut accueillir différentes fonctions en évoluant selon les besoins du moment, même si le lieu n'est pas désigné pour à la base. A titre d'exemple, passer d'un espace culturel à un espace dédié à des hébergements d'urgence devient tout à coup possible par l'intermédiaire de l'occupation temporaire.

1.2.3. Finalité écologique – Une seconde vie offerte aux bâtiments

Dans un contexte dans lequel les préoccupations environnementales sont de plus en plus nombreuses, l'occupation temporaire peut, également, se révéler prometteuse. En prenant place dans un bâtiment abandonné, inoccupé ou dans un espace vacant, elle offre une alternative concrète à une démolition ou une (re)construction en donnant une seconde vie aux bâtiments existants.

1.2.4. Finalité économique – Création d'une économie locale

Le patrimoine étant souvent non rénové, voire délaissé, par faute de moyens suffisants pour l'entretenir, l'occupation temporaire s'avère être une solution accessible pour des propriétaires souhaitant maintenir et sécuriser à moindre coût leur terrain. En accueillant par exemple des collectifs tels que des artistes, des artisans, des entrepreneurs ou des coopératives, une dynamique communautaire se met en place, en faveur d'une économie sociale. Le propriétaire



Fig. 5
Finalité économique – Création d'une économie locale
Source : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire*, 2024.

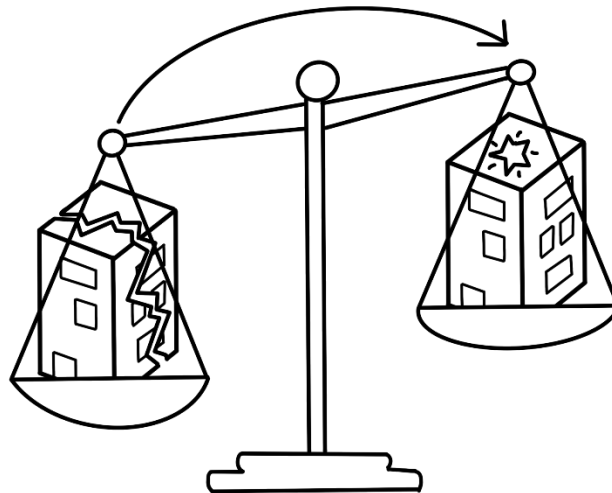


Fig. 6
Finalité de pérennisation – Un test temporaire en préfiguration de l'avenir
Source : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire*, 2024.

propose un espace de travail à faible coût, voire gratuitement, tandis que les occupants entretiennent l'espace et y assurent une présence continue, évitant ainsi des coûts importants de la part du propriétaire²⁵.

En outre, une occupation d'un lieu auparavant délaissé lui redonne de la visibilité au sein du quartier. Cela entraîne la création de nouvelles fonctions, attire le public et donc contribue à recréer une économie locale²⁶.

Enfin, les moyens mis en œuvre ont l'avantage d'être peu coûteux : dispositifs amovibles et légers, et matériaux simples. D'autant que les aménagements temporaires au sein d'un bâtiment existant encouragent souvent au réemploi de matériaux disponibles sur place, intégrant ainsi un principe d'économie de moyens²⁷.

1.2.5. Finalité de pérennisation – Un test temporaire en préfiguration de l'avenir

Dans le domaine du patrimoine, l'occupation temporaire suscite un certain intérêt pour la présence qu'elle assure aux espaces. En effet, un bâtiment inutilisé, abandonné, ou laissé vide sur une durée prolongée, finit par se détériorer. La permanence physique assurée par l'occupation temporaire permet donc de conserver le bâtiment en l'entretenant au quotidien et en le chauffant lors des périodes froides.

Ensuite, l'occupation temporaire offre l'opportunité, dans un bâtiment longtemps oublié ou sur un site inoccupé en déshérence ou vacant, d'identifier les forces et les faiblesses du lieu, pour mieux le réaffecter dans le futur. Le bâtiment sert de « test temporaire » visant à préfigurer son devenir. Sont alors engagés dans le processus les examens des accès, des circulations et des équipements existants. L'occupation temporaire se confronte à ces différents points afin de mettre en lumière les différents aspects à améliorer pour pérenniser le lieu. A long terme, l'urbanisme temporaire incite par conséquent à la réanimation de ces lieux. Il les redynamise en y créant des activités durables et en y amenant une nouvelle fréquentation.

1.2.6. Une définition de l'occupation temporaire

Compte tenu des diverses notions vues au début de ce travail, et en portant une attention aux divers enjeux urbains impliqués (économique, écologique, social, etc), nous proposons une définition personnelle de l'urbanisme temporaire qui permettra de cadrer la recherche de ce travail.

L'urbanisme temporaire, c'est l'aménagement ou l'organisation d'espaces – vacants ou non – présentant des enjeux urbains, dans l'objectif de les (re)valoriser à plus ou moins long terme, et ce grâce au développement d'usages et d'appropriations à court terme.

²⁵ Adisson, F. (2017), cité dans Decock, L. (2023). *L'urbanisme temporaire comme laboratoire d'expérimentation pour l'aménagement de l'espace public*. Travail de fin d'études, Master en architecture à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme (Université de Liège).

²⁶ Adisson, F. (2017), cité dans Decock, L. (2023). *L'urbanisme temporaire comme laboratoire d'expérimentation pour l'aménagement de l'espace public*. Travail de fin d'études, Master en architecture à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme (Université de Liège).

²⁷ Diguët, C. (2020), cité dans Decock, L. (2023). *L'urbanisme temporaire comme laboratoire d'expérimentation pour l'aménagement de l'espace public*. Travail de fin d'études, Master en architecture à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme (Université de Liège).



Fig. 7
Studio CityGate – Entrakt
Source : Skyfarms. *Helene Maeck - Buvez moi ! - Clown, flair & beatbox.*, 2019. Wonderlacht, Studio Citygate.

1.3. Les acteurs de l'urbanisme temporaire

Mobilisés à différentes étapes d'un projet d'urbanisme temporaire, les acteurs varient selon leur rôle. Ils vont des particuliers aux entreprises, en laissant une large place à des collectifs. Aujourd'hui, de plus en plus de « nouvelles professions » voient le jour grâce au développement de tels projets.

1.3.1. Le porteur du projet

C'est grâce à lui qu'un projet voit le jour. Il entreprend les premières démarches, notamment en rentrant en contact avec le propriétaire du lieu qui l'intéresse. C'est avec lui que ce dernier contracte des arrangements²⁸. Il peut autant s'agir d'un collectif d'habitants que d'un acteur issu du domaine public, voire directement du propriétaire lui-même

1.3.2. Le médiateur du projet

Comme son nom l'indique, il occupe une fonction d'intermédiaire entre le porteur du projet, parfois également le propriétaire, et les futures occupants. Cela permet au propriétaire, souvent principalement intéressé par le profit financier rapporté par la mise à disposition de son site, de conclure en toute confiance un accord avec un médiateur, sans devoir échanger directement avec les occupants. Le profil de ces derniers pouvant en effet grandement varier et s'éloigner de celui du propriétaire, c'est le médiateur qui permet une communication efficace entre les différents acteurs, pour réunir les intérêts de chacun et donner un cadre à l'occupation²⁹. S'il s'agit d'un site accueillant du public ou d'une occupation événementielle, c'est également lui qui s'occupe de la programmation des activités et de sa médiatisation, participant à le faire connaître au public.

Le rôle de médiateur peut être entrepris par des personnes ou des organismes privés ou publics, issus de secteurs très différents. Ainsi, certains proviennent du secteur de l'art et de la culture (Collectif Mu, Mains d'œuvre, Wonder, Villa Mais d'Ici), de l'architecture ou de la gestion du territoire (Yes We Camp, Ici Bientôt, Encore Heureux). Réunissant des acteurs de l'urbanisme et de l'immobilier, la coopérative Plateau Urbain³⁰ est l'une des plus influente dans le domaine, notamment par son projet fortement médiatisé des Grands Voisins à Paris, dans l'ancien Hôpital Saint Vincent.

Dans le secteur de l'événementiel, des collectifs comme Nuits Sonores à Lyon ont notamment été précurseurs de l'occupation temporaire, par l'utilisation d'anciennes usines industrielles pour la mise en place de festivals³¹. Souk Machines, basé à Saint-Denis, réhabilite également depuis 2015 du patrimoine industriel et des lieux en friche dans le cadre d'animations festives³². En Belgique, des groupements comme l'Agence Occupations Temporaires (AOT) de la FÉBUL et les asbl Toestand et Communa, et l'entreprise événementielle Entrakt (connue pour son projet Studio CityGate, un lieu d'événements prenant place dans une ancienne usine textile) commencent également à se faire connaître.

²⁸ Eechaudt, C. (2019). *Une politique publique intégrant l'urbanisme temporaire ? Analyse des atouts et des écueils à travers le projet de l'Allée du Kaai*. Travail de fin d'études, Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme, (Université de Liège).

²⁹ Ibid.

³⁰ *plateau-urbain.com. La Coopérative Plateau Urbain*.

³¹ Delacôte, E. (2024). « Ces anciennes usines de Lyon qui ont accueilli les Nuits sonores ». *Rue 89 Lyon* [En ligne].

³² *soukmachines.com. Souk Machines - Bienvenue au Souk*.

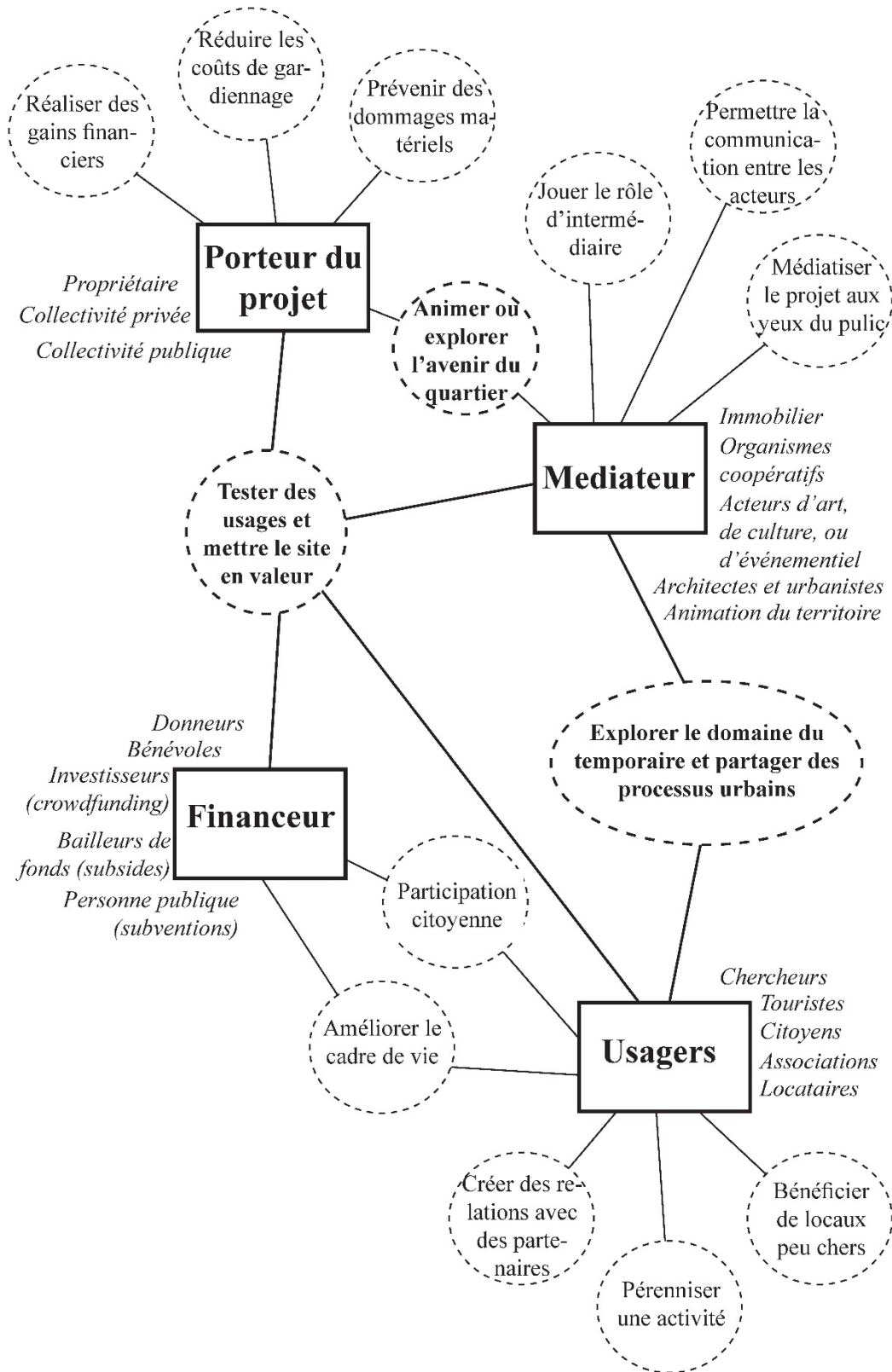


Fig. 8
Schéma des acteurs de l'urbanisme temporaire

Source : Mertens, Aurane, *Les acteurs de l'urbanisme temporaire*, 2024
Alimenté par : Diguët, C. (2018) « L'urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ? » IAU idF.
Dubois, V. (2023) *Patrimoine enclavé – L'occupation temporaire comme levier de réaffectation.*

1.3.3. Le financeur

Le financeur est la personne ou l'organisme permettant de fournir les fonds nécessaires pour porter un projet d'occupation temporaire. Comme les autres, il peut prendre différentes formes. Une première façon régulièrement employée est l'appel aux dons, qui dépendent essentiellement de l'investissement financier de personnes extérieures sensibles à la cause défendue. Il peut être réalisé par l'intermédiaire d'un crowdfunding. Dans le secteur privé, des subsides, couvrant en tout ou en partie les ressources des projets, sont aussi utilisés³³.

Le projet peut également être financé par des subventions et des appels d'offres (secteur public)³⁴.

Enfin, le financement peut aussi être fait de manière bénévole, par exemple par l'intermédiaire d'un chantier citoyen participatif. Néanmoins ce dernier cas se rencontre plus rarement, de part la difficulté d'entamer un projet d'une telle ampleur sans financement immédiat. Il peut en revanche s'agir d'une aide supplémentaire.

1.3.4. Les usagers

Les occupants :

Qu'il s'agisse d'une emprise légale (par la signature d'une convention d'occupation temporaire) ou illégale (tels que des squats)³⁵, les occupants sont ceux qui utilisent l'espace proposé. Il peut s'agir d'organisations, comme des collectifs artistiques, des associations culturelles ou sociales, ou de personnes déconnectées de tout organisme, rassemblées dans le cadre d'hébergements d'urgence ou à tarif réduit³⁶. Certains collectifs transitionnent d'ailleurs d'une occupation illégale à une occupation légale. C'est le cas du collectif Curry Vavart, devenu professionnel de l'occupation temporaire à la suite de plusieurs occupations de lieux désaffectés sous forme de squats, avant de créer l'AGETA, Association pour la Gestion d'Espace Temporaire Artistique³⁷.

Les usagers temporaires et participants :

De la même façon que les occupants, les participants utilisent l'espace. Cependant, ils se limitent à le fréquenter, interagir avec lui, sans en prendre, sans s'y établir pour une durée prolongée. En tant que visiteurs, il s'agit des résidents du quartier, des proches des occupants, des touristes, et plus généralement du public de passage. Selon le cas, ils peuvent contribuer en partie à la conception du projet, ou intervenir pour donner leur opinion, affirmer des besoins et des idées.

³³ Wanschoor, S. (2019). « Le déroulement d'une occupation – guide pratique ». *FeBUL*. [En ligne]

³⁴ Decock, L. (2023). *L'urbanisme temporaire comme laboratoire d'expérimentation pour l'aménagement de l'espace public*. Travail de fin d'études, Master en architecture à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme, (Université de Liège).

³⁵ Eechaudt, C. (2019). *Une politique publique intégrant l'urbanisme temporaire ? Analyse des atouts et des écueils à travers le projet de l'Allée du Kaai*. Travail de fin d'études, Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme, (Université de Liège).

³⁶ Ginez, C. (2018). *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ? Au prisme des collectivités locales aménagement transitoire du square Augereau à Albi (81)*. Travail de fin d'études, Master en architecture en sciences du territoire et urbanisme, (Université Grenoble Alpes).

³⁷ *curry-vavart.com*. *Curry Vavart : Présentation*.

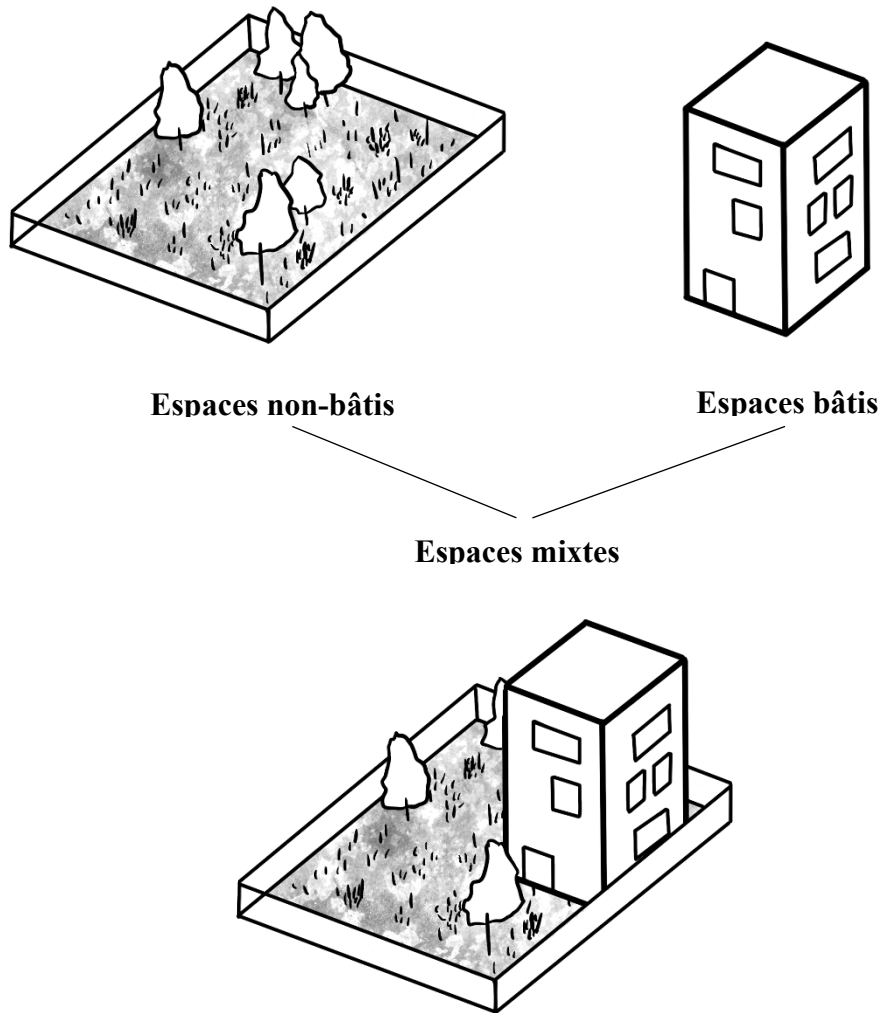


Fig. 9
Schéma des échelles d'intervention
Source : Mertens Aurane, *Les acteurs de l'urbanisme temporaire*, 2024.

1.4. L'échelle de l'urbanisme temporaire

Les lieux en déshérence, en attente ou non d'un projet, revêtent différentes formes. Ils sont à la fois privés, publics, réduits en superficie ou étendus sur de longues distances et sont autant bâtis que non bâtis. Ils ne se ressemblent que par leur délaissement. Pourtant, selon le type de lieu concerné, l'impact sur l'environnement n'est pas le même. Certains influencent jusqu'à l'échelle de l'urbanité, tandis que d'autres se limitent à une échelle bien plus locale et assez précisément définie.

1.4.1. Espaces non-bâti – Urbanisme délaissé

Les espaces non-bâti incluent des terrains vides (pour cause de démolition, en attente de projet à venir, ou des terrains simplement abandonnés) et des terrains qui ne le sont pas. Ces derniers ont soit été remis dans leur état initial après une phase de travaux, soit ont été complètement réaménagés. Ils peuvent être à la fois en friche, résidentiels ou publics.³⁸

Dans certains cas, l'occupation temporaire peut partir de l'initiative des citoyens qui font la démarche d'occuper un espace laissé vide en attente d'une construction ou décident de l'occuper pour le préserver et ainsi retarder, voire éviter, les démarches constructives qui y sont prévues.³⁹ Il s'agit alors d'une démarche contestataire : les citoyens s'opposent à une décision de démolition ou de réaffectation qu'ils ne valident pas. Occuper des terrains non-bâti présente l'avantage de ne pas exiger de conformité spécifique aux normes, ce qui rend sa mise en pratique plus aisée que dans un bâtiment inoccupé. Cependant, une telle occupation peut s'avérer limitative car tout espace intérieur est alors à intégrer. En outre, plusieurs points sont à prendre en compte pour rendre directement possible l'installation sur un site ouvert : son accessibilité, le raccordement existant en énergie et en eau, ainsi qu'au du système d'évacuation des eaux usées.

1.4.2. Espaces bâtis – Bâtiment patrimonial déserté

Privés ou publics, les espaces bâtis intérieurs sont souvent des bâtiments vides, hors d'usage depuis une durée relativement importante. Les demandes de permis et autorisations pour les occuper prennent beaucoup de temps, ce qui explique des durées de plusieurs mois avant le commencement des travaux.

1.4.3. Espaces mixtes – Intérieurs et extérieurs

Les espaces mixtes combinent des intérieurs et des extérieurs, soit les deux catégories vues précédemment. Grâce à cela, ils offrent une diversification importante d'activités possibles, tout en pouvant être monopolisés rapidement. La multiplicité de types d'espaces permet de proposer des usages variables. On retrouve en intérieur des ateliers d'artistes, des lieux d'expositions, des salles de concerts, etc., tandis que les terrains libres et situés en extérieurs sont propices pour l'organisation de festivals en plein air ou pour d'autres types d'événements culturels extérieurs.

³⁸ Decock, L. (2023). *L'urbanisme temporaire comme laboratoire d'expérimentation pour l'aménagement de l'espace public*. Travail de fin d'études, Master en architecture à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme, (Université de Liège).

³⁹ Ooswallt (2013), cité dans Eechaudt, C. (2019). *Une politique publique intégrant l'urbanisme temporaire ? Analyse des atouts et des écueils à travers le projet de l'Allée du Kaai*. Travail de fin d'études, Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme, (Université de Liège).

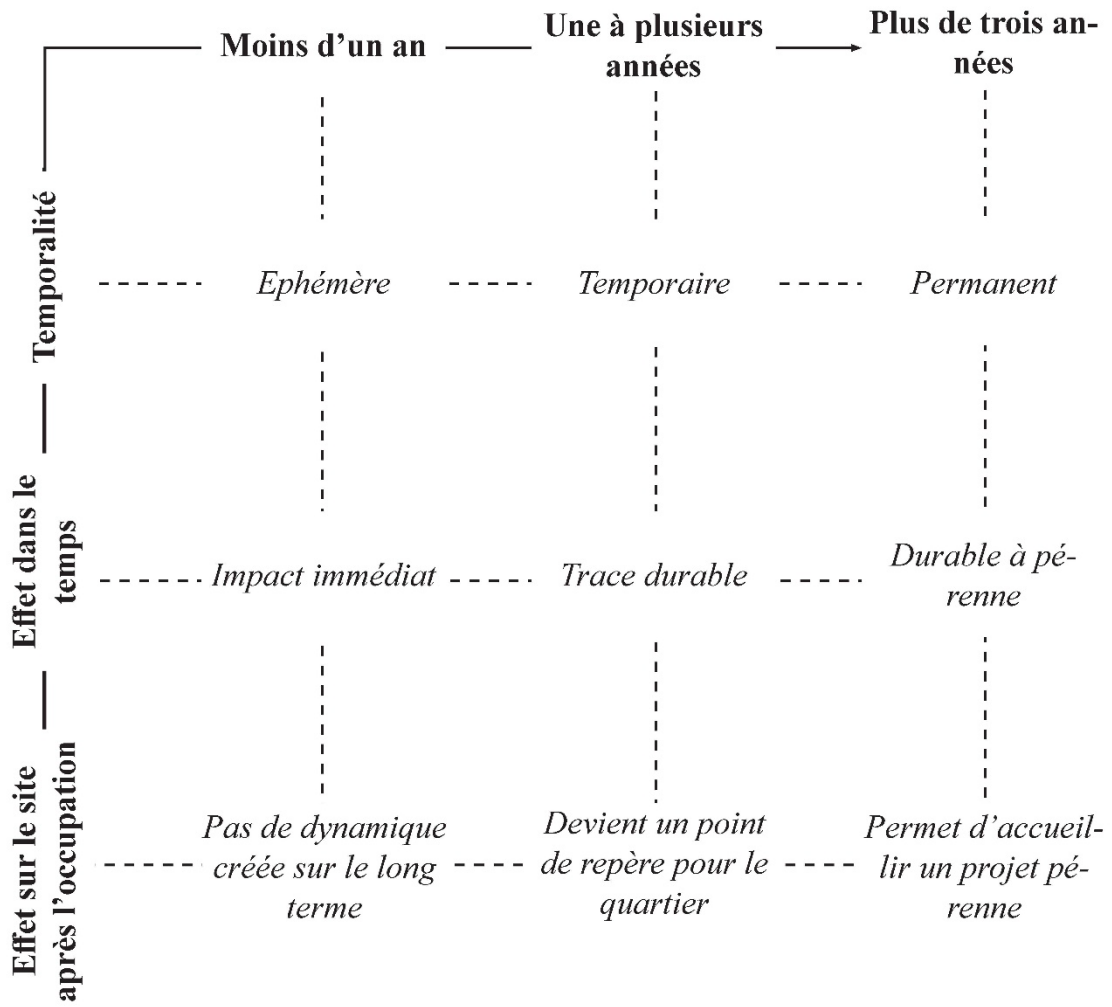


Fig. 10
Durée d'un projet temporaire et impact dans le temps et l'espace
Source : Mertens Aurane, *L'échelle de l'urbanisme temporaire*, 2024.

1.5. Durée d'un projet temporaire

Comme il se comprend par la terminologie du mot, l'urbanisme temporaire est d'abord qualifié par un espace (« urbanisme ») mais également par une certaine temporalité (« temporaire »). Cette dernière varie et aura, selon le cas, un impact différent. Elle est d'autant plus importante à prendre en compte que les sites sur lesquels les projets s'implantent sont souvent destinés à transitionner vers un projet urbain, que ce soit à court, moyen ou long terme⁴⁰. La temporalité est, ainsi, porteuse de sens pour le développement des projets.

1.5.1. Durée inférieure à un an

L'occupation temporaire est qualifiée de « courte durée » lorsqu'elle ne dure que quelques mois, voire moins (quelques semaines ou jours). Elle se rapproche ici de l'urbanisme éphémère décrit précédemment. Si l'impact immédiat est évident, l'enjeu dans ce cas-ci reste de voir comment ce type d'occupation peut réussir à stimuler une dynamique plus significative à long terme au sein d'un quartier.

1.5.2. Durée allant d'une à plusieurs années

Un peu plus longue lorsqu'elle dure entre une à deux années, l'occupation temporaire s'ancre davantage au sein du quartier et laisse une trace durable, même lorsqu'elle est terminée. Le lieu qui accueille l'occupation temporaire devient un point de repère pour les habitants, tout en permettant malgré tout une certaine flexibilité dans l'évolution de ses usages.⁴¹

1.5.3. Durée de plus de trois ans

Une durée d'occupation supérieure à trois années permet de tester des usages particuliers de manière plus concrète. Même si la pérennisation des aménagements n'est pas prévue d'emblée, c'est à partir de cette durée qu'elle peut être envisagée. Si elle ne l'est pas directement, elle amène en revanche à penser à un projet définitif qui pourra, par la suite, remplacer et donc pérenniser l'occupation temporaire le précédant.

⁴⁰ Pinard, J. (2021). *L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrication de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme. (Université Paris-Est). Université Paris-Est. : 198

⁴¹ Eechaudt, C. (2019). *Une politique publique intégrant l'urbanisme temporaire ? Analyse des atouts et des écueils à travers le projet de l'Allée du Kaai*. Travail de fin d'études, Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme, (Université de Liège).

1.6. Synthèse – Une stratégie d'aménagement plurielle en faveur d'une pérennisation

Dans ce premier chapitre, nous avons d'abord vu que, parmi les termes divers régulièrement rencontrés, à savoir éphémère et transitoire, il est possible de recouper l'ensemble en utilisant la notion d'urbanisme temporaire. C'est l'attitude qui est adoptée dans le cadre de ce mémoire.

Le sujet de l'urbanisme temporaire semble offrir des possibilités de réponses à des enjeux actuels de société (écologiques, économiques, sociaux ou fonctionnels). Ces attitudes de projet peuvent être développées autant à l'échelle du bâti que de l'espace public, sur des sites ouverts. Elles mobilisent différentes catégories d'acteurs, chacun complémentaires pour une bonne mise en œuvre et une entente sur le long terme.

A fortiori, le projet s'avère d'autant plus fort dans ses réponses à des enjeux actuels qu'il est polyvalent dans son échelle et dans sa configuration. En attente d'une autorisation pour l'occupation intérieure d'un bâtiment, il peut ainsi être envisagé d'occuper d'abord les parties extérieures d'un terrain avant d'occuper l'intérieur. L'avantage est que cela permet d'occuper un site rapidement, avec moins de contraintes, tout en donnant déjà de la valeur au bâtiment en attente, ne fut-ce que par le changement de regard que l'occupation extérieure du terrain amène sur l'ensemble du site. C'est ce qui rend les espaces mixtes particulièrement intéressants.

Dans un second temps, il est ressorti de l'analyse qu'un projet temporaire varie fortement par sa durée. Si un projet sur un temps très court, souvent caractérisé d'« éphémère », est plus aisé et moins coûteux à mettre en œuvre, une temporalité dite « longue » (au-delà de trois années) permet, en revanche, de pérenniser et de répondre, de manière durable, à l'abandon d'un site. Il peut donc s'avérer judicieux de combiner les deux temporalités au sein d'un même projet : considérer la mise en œuvre, dans un premier temps, d'aménagements éphémères, peu chers et faciles à installer, qui pourraient par la suite être pérennisés.

Cependant, la section dédiée aux acteurs de l'urbanisme a pu révéler une certaine limite de l'urbanisme temporaire : celle du financement des projets. Etant donné qu'il repose à la fois sur le bon vouloir du financeur et sur les pratiques mises en place dans le projet, l'essentiel est alors de découvrir comment, concrètement, un projet temporaire peut être, ou non, pérennisé. C'est ce que nous tenterons de voir dans les chapitres suivants.

**Les modes d'actions de l'urbanisme temporaire par
Lionel Chabot**

Quatre modes d'action distincts conceptualisés sous la forme d'insectes personnifiés. Deux se situent **en amont de toute décision** de faire projet (la **Cigale** et le **Caméléon**), tandis que les deux derniers **accompagnent un processus de projet** et ont un impact sur ce qu'il adviendra d'un site dans le futur (le **Papillon** et la **Fourmi**).

2. Modes d'action de l'urbanisme temporaire

Dans ce second chapitre, nous verrons les différentes façons de mettre en œuvre un urbanisme temporaire et leurs caractéristiques principales ainsi que les situations d'implantation en faveur de ces aménagements.

Pour aborder cette question, Lionel Chabot développe dans son mémoire « Les aménagements papillons ; nouvel outil stratégique d'aménagement urbain ? » quatre modes d'action distincts conceptualisés sous la forme d'insectes personnifiés. Deux se situent en amont, voire en déconnexion totale, de toute décision de faire projet (la Cigale et le Caméléon), tandis que les deux derniers accompagnent, dès le départ, un processus de projet et ont un impact sur ce qu'il adviendra d'un site dans le futur (le Papillon et la Fourmi).⁴²

Etant donné, nous l'avons vu, le caractère toujours « flou » et « mouvant » de la notion d'urbanisme temporaire, ainsi que le peu de recherches spécifiques sur la catégorisation des types d'aménagements rencontrés, la classification établie dans ce chapitre ne prétend pas être une retranscription exacte des travaux de Lionel Chabot. En effet, le travail effectué intègre une part importante d'interprétation et vise davantage à compléter les éléments déjà présentés par Lionel Chabot qu'à les monopoliser fidèlement. Des libertés d'interprétation sont par conséquent possibles.

⁴² Chabot, L. (2013). *Les aménagements papillons ; nouvel outil stratégique d'aménagement urbain ?*. Maitrise universitaire en sciences et géographie, Faculté des géosciences et de l'environnement. (Université de Lausanne).

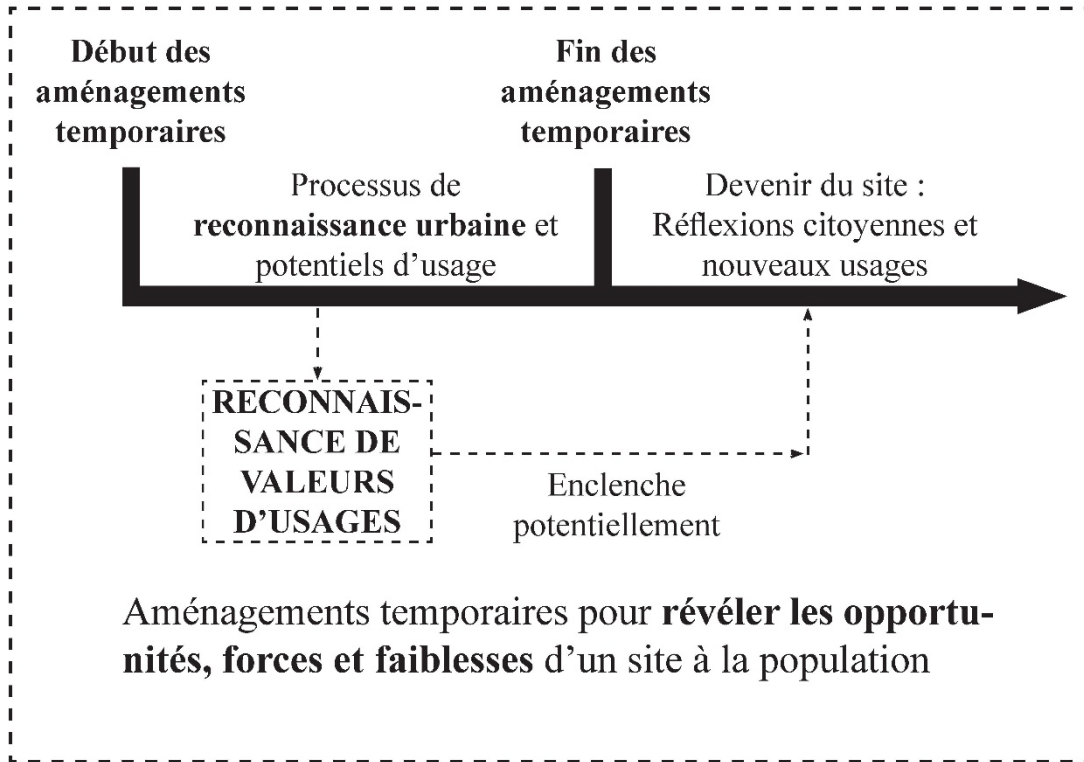


Fig. 11

Schéma des aménagements Cigales

Source : Mertens, Aurane, *Modes d'action de l'urbanisme temporaire : Aménagements Cigales*, 2024.

2.1. Pas de projet pérenne prévu – Aménagements temporaire « hors ou pré-projet »

Dans cette première catégorie, nous aborderons les aménagements temporaires n'influant pas nécessairement sur un projet futur. Cela ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas précéder un aménagement futur, mais ce dernier n'est pas indispensable. L'aménagement temporaire peut rester ce qu'il est : temporaire.

Cela peut notamment s'avérer utile sur des sites dont la fonction future n'a pas encore été trouvée.

2.1.1. Aménagements « Cigales » - Un processus « hors ou pré-projet » révélateur de potentiels et de valeurs d'usages

Ce type d'aménagement sert à révéler le potentiel d'un site par l'identification de ses forces et faiblesses. Il met en évidence des nouvelles dimensions fonctionnelles sur le site. Potentiellement, il influe ainsi sur son évolution et sur son devenir. Par conséquent, il s'agit d'un principe d'exploration urbaine des usages par l'expérimentation.

Outre cela, les aménagements Cigales servent le site dans sa globalité en le rendant plus attrayant pour le public. Un bâtiment abandonné ou un site extérieur délaissé prend de la valeur aux yeux du voisinage grâce à son activité nouvellement développée. Il sert donc à sensibiliser le quartier afin d'enclencher des réflexions citoyennes quant au futur usage du site.

La durée de cet urbanisme temporaire est cadrée par la période durant laquelle le site est occupé. Dans certains cas, il peut encourager l'enclenchement d'un processus de projet, mais cela n'est pas obligatoire. En effet, un projet permanent n'est pas nécessairement envisagé par la suite, mais les aménagements Cigales peuvent par contre influencer les décisions futures dans l'une ou l'autre direction.

Les moyens mis en œuvre sont plus ou moins importants mais, dans le cas d'un patrimoine, les aménagements veillent à dialoguer respectueusement avec l'existant. Souvent, il s'agit d'une occupation artistique, notamment par des collectifs se servant de lieux existants comme espaces de travail ou de résidence.

Principes majeurs

Par leur position en tant que « révélateurs d'usages », les aménagements Cigales sont associés dans ce travail spécifiquement à des structures montables et démontables, facilement déplaçables et mobiles, mises places dans un contexte de recherche de potentiels sur un site. Elles attirent le regard sur une partie ou sur l'ensemble d'un site, afin de révéler son identité et de la valoriser.



Fig. 12
Structures ZAT installées au Port Marianne à Montpellier
Source : pixandlove, *Port Marianne*, 2017, Montpellier.



Fig. 13
Structure ZAT installée au Parc Montcalm à Montpellier
Source : pixandlove, *Parc Montcalm*, 2017, Montpellier.

ZAT de Montpellier – Des aménagements révélateurs de potentiel pour la ville

Les Zones Artistiques Temporaires (ZAT) sont des manifestations artistiques et culturelles organisées chaque année par la ville de Montpellier. Ils sont décrits par la ville de Montpellier elle-même comme une « invitation à explorer la ville autrement à travers des projets artistiques »⁴³. La programmation est très diverse même si elle inclut beaucoup de performances artistiques variées.⁴⁴

Le principe est de s’interroger sur l’utilisation et le devenir de différents lieux publics situés dans la ville, de les interroger et, à terme, de réussir à les rendre à nouveau, ou davantage, attractifs aux yeux du public. Le principe est donc bien de révéler les potentiels de ces sites pour pouvoir leur attribuer un futur usage, ou plus simplement leur accorder à nouveau une valeur aux yeux du public.

Conçus pour ne durer que quelques semaines, rapidement installés et désinstallés, ils ‘agit souvent « d’œuvres d’art » sous la forme d’équipements mobiles.

Enfin, ces aménagements ne se situent pas dans un contexte d’aménagements pérennes, mais occupent en revanche un espace pendant une durée limitée et servent à le revaloriser. Ils identifient, par l’occupation temporaire, son potentiel d’aménagement et sa valeur d’usage.

Principes « Cigales » mobilisés par le projet :

- Une initiative artistique pour révéler les qualités des espaces et les rendre attractifs aux yeux du public ;
- Un processus de « reconnaissance urbaine » pour identifier des valeurs d’usage des espaces utilisés ;
- Un dialogue respectueux de l’environnement par des ancrages légers dans le sol.

⁴³ *montpellier.fr. Zones Artistiques Temporaires (ZAT)*

⁴⁴ *Ibid*



Fig. 14
Ancienne utilisation de l'usine LU
Source : Photographie, *Personnel de l'Usine en 1907*, 1907, Nantes.

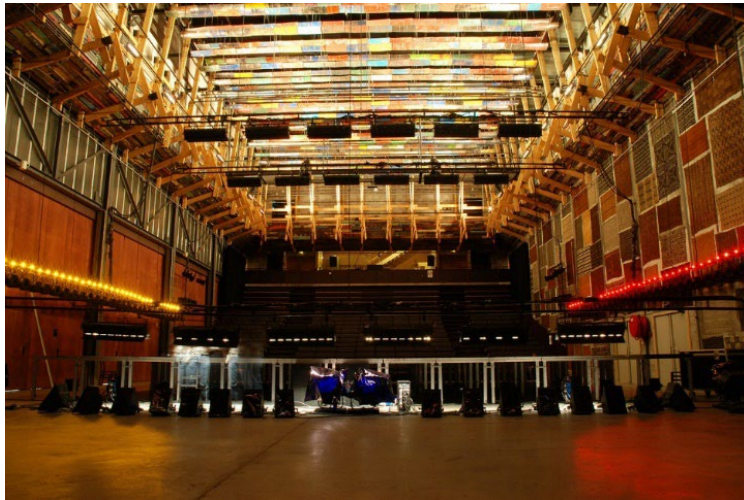


Fig. 15
Le Grand Atelier, salle de spectacle du Lieu Unique de Patrick Bouchain
Source : Brigret, Caroline. *Le grand atelier*, date inconnue, Nantes.



Fig. 16
Le lieu Unique par Patrick Bouchain.
Source : Nantes appart & Hôtel. *Lieu Unique*, date inconnue, Nantes.

Le lieu Unique, Nantes – Un projet initié grâce à un aménagement Cigale

Dans un registre différent, le lieu Unique situé à Nantes est un projet de Patrick Bouchain. Il prend place sur le site d'une ancienne biscuiterie LU qui a, d'abord, accueilli une occupation temporaire du Centre de Recherche pour le Développement Culturel (CRDC) par Jean-Blaise. Cet organisme a débuté son installation en tant que squat culturel, avant d'être institutionnalisé. C'est cette occupation qui a donné l'idée, plus tard, de réaliser sur ce site un lieu culturel, dans lequel prennent place des événements éphémères et servant de lieu de travail pour des artistes.⁴⁵

Est identifié comme un aménagement Cigale l'occupation sous forme de squat, en ce qu'elle a permis de révéler un espace, et de lui accorder de nouveaux usages.

Par conséquent, c'est l'occupation initiale (sous forme de squat) qui a permis de reconnaître le site comme un espace détenant du potentiel pour y concevoir par la suite un projet permanent, à savoir le projet du Lieu Unique par Patrick Bouchain.

Les occupations illégales prenant place sous forme de squat peuvent en effet se rapprocher des idées des aménagements Cigales, puisqu'elles révèlent l'intérêt d'espaces délaissés, qu'elles l'occupent souvent pour des interventions artistiques, par des équipements légers (afin d'emménager et de déménager facilement et rapidement) et, qu'enfin, elles redonnent un usage au site occupé.

Principes « Cigales » mobilisés par le projet :

- Une initiative artistique sous la forme d'un squat qui permet de révéler la qualité des espaces ;
- Une occupation temporaire permettant d'inciter à « faire projet » en enclenchant des réflexions citoyennes par rapport au bâtiment ;
- Un processus de « reconnaissance urbaine » pour identifier des valeurs d'usage des espaces utilisés ;
- Une occupation respectueuse du bâtiment par la simple installation de mobilier

⁴⁵ *lelieuunique.com. Le Lieu Unique.* URL : <https://www.lelieuunique.com/>



Fig. 17
Façade de la Brasserie Atlas
Source : Schreiber, Zoé. *La Brasserie Atlas.*, 2018



Fig. 18
Occupation de la Brasserie Atlas par le collectif En Silence
Source : Zigzags.be *Régis Joncteur Monrozier*, 2018.

Brasserie Atlas, Anderlecht – Un aménagement Cigale dans un patrimoine

Inscrit sur la liste de sauvegarde depuis le 01^{er} février 2001⁴⁶, le bâtiment actuel de la Brasserie Atlas se situe sur un ancien site brassicole dont l'activité a perduré jusqu'en fin 1950. Les bâtiments ont d'abord été rachetés en 1989 par le groupe Emmaüs qui les a utilisés en espaces de stockage.

Par la suite, en 2017, le Collectif En Silence occupe les bâtiments et s'en sert en tant qu'ateliers d'artistes⁴⁷. Par cette activité, les usagers s'installent respectueusement au bâti, sans y effectuer de travaux importants et en ne touchant pas à la structure existante. Ils emploient des meubles légers pour investir le bâtiment, sans porter atteinte aux murs existants.

Les occupants organisent également des concerts, des projections, des conférences et des expositions ouvertes au public⁴⁸, ce qui contribue à rendre les bâtiments visibles dans le quartier. Ces événements permettent au public de réaliser l'intérêt du bâtiment. C'est grâce à cette occupation temporaire durant plusieurs années que le site est actuellement l'objet d'un appel à auteurs de projet pour un réaménagement des bâtiments de la brasserie.

Les nouveaux équipements (logements et fonctions publiques) à venir n'ont pas de continuité avec les locaux de travail des artistes créés précédemment, mais l'idée de faire projet est venue grâce à la visibilité aux yeux du public donnée au bâtiment, ainsi qu'aux potentiels ayant été révélés par l'occupation temporaire. Il s'agit donc bien là d'un processus de reconnaissance de la valeur d'usages de l'intérieur des bâtiments.

Principes « Cigales » mobilisés par le projet :

- Une initiative artistique qui permet de révéler la qualité des espaces ;
- Une occupation temporaire permettant d'inciter à « faire projet » (le bâtiment étant aujourd'hui la source d'un appel à projets) en enclenchant des réflexions citoyennes par rapport au bâtiment ;
- Un processus de « reconnaissance urbaine » pour identifier des valeurs d'usage des espaces utilisés ;
- Une occupation respectueuse du bâtiment par la simple installation de mobilier (ateliers équipés de tables, de chaises et de rangements, cloisons de séparation entre les espaces, etc.).

⁴⁶ *monument.heritage.brussels*. (2016). « Ancienne brasserie ATLAS ». *Inventaire du patrimoine architectural*. [En ligne].

⁴⁷ Tiberghien, B. (2019). « Artistes sans toits ? L'occupation temporaire de lieux patrimoniaux » *Bruxelles Patrimoines, N°031*. [En ligne].

⁴⁸ Schreiber, Z. (2018). « 'La Poursuite Des Choses Evidentes', Brasserie Atlas ». *Zigzags* [En ligne].

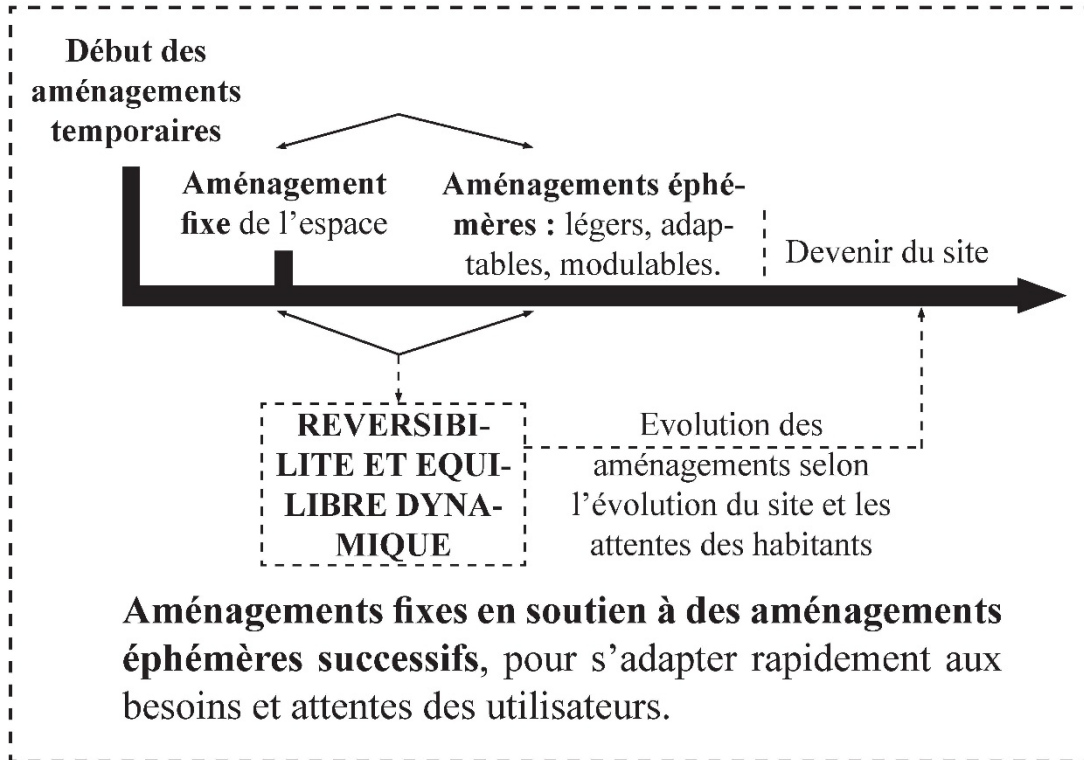


Fig. 19

Schéma des aménagements Caméléons

Source : Mertens, Aurane, *Modes d'action de l'urbanisme temporaire*, 2024.

2.1.2. Aménagements « Caméléons » - Un processus « hors-projet » de réversibilité urbaine

Le concept clé de ce type d'aménagement est la réversibilité. L'idée est de pouvoir répondre continuellement aux besoins et aux attentes du public. Lionel Chabot appelle cela un principe d'« équilibre dynamique »⁴⁹. En effet, il se base sur un dialogue entre un aménagement fixe de l'espace, réalisé en premier lieu sur le site, et des aménagements éphémères successifs supportés tout au long de l'année grâce aux aménagements fixes. D'une part, les aménagements fixes sont le support spatial qui permet à des occupations éphémères de se développer. D'autre part, les aménagements éphémères sont suffisamment réversibles que pour pouvoir se succéder dans le temps et l'espace.

L'équilibre créé entre ces deux types d'infrastructures permet ainsi de répondre aux attentes et aux besoins des utilisateurs, de manière évolutive. En conclusion, il s'agit de la mise en place d'aménagements pérennes en soutien à des occupations éphémères successives. En ce qui concerne la mise en place de ces aménagements éphémères successifs, des constructions légères et mobiles sont privilégiées afin de rendre le processus d'installation plus aisé et plus rapide.

En tant que tel, même s'ils se basent sur l'aménagement fixe d'un espace, les aménagements Caméléons ne se situent pas forcément dans le cadre d'un processus de projet futur. Au contraire, le site évolue avec les aménagements éphémères, « habilitant » l'espace à l'aide d'infrastructures fixes pour lui donner la possibilité d'accueillir tous types d'infrastructures éphémères, mais ces infrastructures éphémères n'ont pas vocation à disparaître dans le temps au profit d'une architecture pérenne.

Si l'aménagement cigale est considéré comme un « processus de reconnaissance urbaine »⁵⁰, l'aménagement Caméléon, quant à lui, représente un processus de développement urbain, dans le sens où l'espace est continuellement activé par des occupations éphémères. Il vise à améliorer l'offre existante et à évoluer selon les besoins et envies des habitants. Par conséquent, il s'agit d'aménagements pérennes et éphémères qui contribuent à la réversibilité urbaine.

Ce type d'aménagements pourrait se retrouver dans le cadre d'événements urbains importants comme des festivals, des concerts en plein air, des manifestations, etc., qui nécessitent une logistique assez conséquente, et donc potentiellement des aménagements fixes. Cette approche permet une utilisation plus dynamique des lieux sans nécessiter de modifications majeures à chaque événement.

Principes majeurs

Il s'agit de la mise en place d'un équilibre entre deux types d'infrastructures :

- Des infrastructures fixes, répondant aux besoins et à l'évolution constante du site
- Des structures éphémères (légères et mobiles), soutenues par les infrastructures fixes, et permettant la succession d'événements dans le temps

⁴⁹ Chabot, L. (2013). *Les aménagements papillons ; nouvel outil stratégique d'aménagement urbain ?*. Maîtrise universitaire en sciences et géographie, Faculté des géosciences et de l'environnement. (Université de Lausanne). : 150

⁵⁰ Terme employé par Lionel Chabot. dans Chabot, L. (2013). Ibid : 149



Fig. 20

Structure du théâtre conçue pour pouvoir être retirée après un an de préavis.
Source : Archicirc, *Théâtre Zingaro (scénographie pour « Darshan »)*, 2009, Aubervilliers.



Fig. 21

Structure du théâtre conçue pour pouvoir être retirée après un an de préavis.
Source : Boureau, David, Apur, *théâtre équestre Zingaro Aubervilliers équipements culturel vue matériels forain et tours quartier*, 2012.



Fig. 22

Structures fixes ajoutées par la suite, en support au théâtre.
Source : Herminette Artisan Charpentier-Couvreur, *Construction d'une charpente au théâtre équestre Zingaro*, date inconnue, Aubervilliers.

Théâtre Zingaro, Aubervilliers

Il s'agit d'un théâtre équestre conçu par Patrick Bouchain comprenant une piste de représentation, des gradins pour les spectateurs et des boxes pour les chevaux. Au commencement, le théâtre est conçu comme un chapiteau : il doit pouvoir être retiré après un an de préavis. Ainsi, il est construit de manière à pouvoir être réversible et ne laisse pas de trace au sol : il est léger et est posé sur le sol, sans fondations. En outre, il est conçu entièrement en bois et sert donc de « décor » sur le site.⁵¹

Le théâtre était au départ le seul édifice présent sur le site mais il a déclenché un processus d'occupation. Peu à peu, le vide autour du théâtre a été comblé. D'autres bâtiments à visée pérenne se sont en effet installés, tels que des logements, des hangars et des ateliers pour les artistes, le tout en construction légère.

Il s'agit donc d'un édifice conçu de manière permanente, mais de façon à pouvoir être également retiré ou déplacé. Il se situe à l'intersection entre une structure fixe et une structure éphémère, voire foraine. S'il n'est donc en effet pas vraiment éphémère, comme le sont les aménagements « purement » Caméléons, il a à tout le moins été conçu pour ne pas durer dans le temps et a, de plus, été complété par d'autres structures qui lui servent de support pour pouvoir être pérenne. Par conséquent, il serait envisageable de le démonter et de le déplacer ailleurs, tandis que les structures environnantes construites par la suite (logements, hangars et ateliers) pourraient rester sur le site et soutenir d'autres usages éphémères aux structures plus légères.

Principes « Caméléons » mobilisés par le projet :

- Une structure pensée pour être temporaire (le théâtre, conçu comme un chapiteau) et pouvoir être retirée ou changer de place après une durée de un an de préavis ;
- La succession d'événements dans l'espace (spectacles et représentations) ;
- Des infrastructures pérennes (logements, hangars, ateliers) prenant place sur le site pour soutenir ces événements éphémères de manière durable.

⁵¹ Catsaros, C. (2014). « Les théâtres en bois de Patrick Bouchain » *Espazium* [En ligne].



Fig. 23

Pots de fleurs pour fermer la place Bullingerplatz à Zurich
Source : Buchet, A., *Flâneur d'Or 2014*. Zurich remporte le Premier prix grâce à la métamorphose d'un quartier et la nouvelle Bullingerplatz, Immorama, 2015.



Fig. 24

Test de rue scolaire pérennisé après 3 mois de tests, à la rue de L'Aurore à Bruxelles
Source : Bruxelles.be. *Rue de l'Aurore, Bruxelles*, date inconnue, Bruxelles.

Le principe des rues scolaires et des marchés

Une rue scolaire, c'est une rue aménagée sur un temps court (30 minutes à 1 heure) par des éléments mobiles (barrières, pots de fleurs, etc) qui permet de fermer la circulation routière aux abords d'une école, lorsque les enfants arrivent et sortent de l'établissement.

Tandis que la rue est un élément fixe, des aménagements mobiles et complètement éphémères s'y installent lorsque la rue devient piétonne. Ce sont ces équipements éphémères qui permettent de bloquer le passage automobile dans la rue (barrières, pots de fleurs, cônes de circulation, etc.) et qui assurent la sécurité de ses usagers. Dans cet exemple de la rue de l'Aurore à Bruxelles, la rue en tant que telle est un aménagement fixe et durable (sol bétonné, trottoirs, accès conservés, etc.) et sert donc de structure pérenne, tandis que des aménagements temporaires s'y installent (des barrières, des jeux pour les enfants). La rue ne bouge pas mais elle soutient une occupation éphémère, permettant d'évoluer constamment en fonction des besoins et des attentes des usagers. Lorsqu'elle devient piétonne, elle augmente tout à coup l'offre du site. Des événements publics peuvent également s'y organiser, comme des concerts, des marchés ou des expositions temporaires.

A Zurich, la Büllingerplatz repose sur le même principe. Il s'agit d'une place sur laquelle ont été installés par la Ville des pots de fleurs pour empêcher le passage des voitures, en permettant la traversée des piétons, cyclistes et modes de transport doux⁵². Cela a permis au quartier de tester de façon complètement réversible une nouvelle configuration pour cette place.

Les marchés hebdomadaires de quelques heures, tout comme les marchés festifs (type marchés de Noël) fonctionnent souvent par le même principe : des rues ou des places fermées aux voitures par le moyens d'éléments mobiles. Cet arrêt temporaire de la circulation permet de déployer sur le site des structures éphémères qui peuvent servir un événement ponctuel, hebdomadaire, ou même d'une durée de plusieurs mois : camionnette ambulante, stands de vente, toilettes mobiles, etc.

Principes « Caméléons » mobilisés par le projet :

- Des infrastructures fixes comme la rue ou la place, leurs éclairages, trottoirs, rejets des eaux, fourniture électrique, etc. ;
- La succession d'événements éphémères publics dans l'espace ;
- Des aménagements éphémères (barrières, pots des fleurs, mobilier d'extérieur, stands temporaires, etc.) pour permettre la réversibilité de l'espace.

⁵² Rudler, J. (2018). *L'urbanisme de l'entre-deux. Des pratiques de mobilité aux prises urbanistiques*. Thèse de doctorat en architecture et sciences de la ville. (Ecole Polytechnique de Lausanne). p.165



Fig. 25
La Halle aux draps de Tournai en rénovation
Source : EdA, *sans titre*, date inconnue.



Fig. 26
Marché de Noël en décembre 2023 pour la reprise des aménagements Caméléons post-travaux
Source : EdA, 70294134266, 2023.

Halle aux draps, Tournai – Un aménagement Caméléon dans un patrimoine

Construit en 1610, puis complètement écroulé et reconstruit en 1881, le bâtiment est classé comme monument au patrimoine immobilier de Tournai depuis 1939.

Des événements éphémères s’y déroulent de manière ponctuelle depuis des années : le festival agricole, des rendez-vous gastronomiques, des réceptions, des manifestations ou encore des expositions temporaires.

Après une fermeture et des travaux de rénovation en 2023, le site a pu accueillir à nouveau le marché de Noël de la ville en fin d’année. Les anciens sanitaires ont été remplacés par des sanitaires présents sur chacun des trois niveaux, par un ascenseur permettant l’accessibilité aux personnes PMR, par une billetterie, un espace d’accueil, et par un espace bar ayant été réalisé au rez-de-chaussée. En outre, des stores occultants déployables ont également été rajoutés, afin de pouvoir assombrir l’espace si besoin, pour accueillir des spectacles⁵³.

Ce sont ces infrastructures fixes, rendues pérennes grâce aux travaux de rénovation, qui permettent d’accueillir dans le bâtiment des successions d’événements de courte durée. Ces différents éléments, pérennes, servent donc de soutien, à la manière caméléon, aux événements éphémères qui prennent place dans le bâtiment.

Principes « Caméléons » mobilisés par le projet :

- Des infrastructures pérennes (billetterie, sanitaires, ascenseur, bar, accueil) en soutien à des événements éphémères ;
- La succession d’événements éphémères publics dans l’espace (festivals, réceptions, manifestations, expositions, etc.) ;
- Des structures éphémères légères et mobiles (stands, mobilier pour la vente, cloisons séparatrices, etc.) amenées par les organisateurs des événements pour remplir la halle, en complément des infrastructures permanentes.

⁵³ De Bue, V. (2022). « La Halle aux draps à Tournai bientôt entièrement restaurée » *Le site officiel de la Wallonie*. [En ligne].

2.2. Projet pérenne prévu – Aménagements temporaires « intra-projet »

Dans cette seconde catégorie, nous aborderons les aménagements temporairement précédant nécessairement un projet futur. Il rentrent alors davantage dans la définition des aménagements transitoires, puisqu'ils se situent dans un entre-deux. Le futur projet aura lieu, mais il peut tarder à voir le jour, ou même tarder à se terminer, et dans ce cas l'aménagement sert à combler cette période d'entre-deux et les possibles retards de chantier. Cela peut aussi se combiner, nous le verrons, à un processus d'ensemble, dans lequel le projet futur est directement influencé, de manière réfléchie au préalable, par les aménagements temporaires.

2.2.1. Aménagements « Papillons » - Un processus « intra-projet » d'occupation ponctuelle et symbolique

Initié par un principe d'« optimisation de l'espace-temps »⁵⁴, l'aménagement « Papillon » se sert du temps creux entre le démarrage d'un projet à visée pérenne et sa remise finale. Il prend place en parallèle du chantier et occupe les vides urbains créés (lorsque le chantier prend du temps à arriver ou à se terminer). Ces vides provisoires sont occupés de manière ponctuelle, rappelant le concept d'acupuncture urbaine, par des installations temporaires.

Ce type d'aménagement peut notamment s'avérer intéressant pour garantir une offre continue sur le marché, en veillant à ce que les lieux occupés par des travaux (qu'ils soient de courte ou de longue durée) trouvent tout de même une fonction et gardent donc de la valeur et de la qualité aux yeux du public. En outre, ils influent déjà sur la future appropriation qui sera faite du lieu, sur leur animation, leur visibilité, leur usage et les flux engendrés. De cette façon, l'image du site s'en trouve modifiée et certaines habitudes adoptées durant l'occupation temporaire peuvent être conservées par la suite.

Concrètement, il s'agit de mettre en place des aménagements temporaires localisés sur des points d'intérêt particuliers. A ce titre, des projets plus importants de développement urbain peuvent se servir de ce type d'aménagements pour enclencher, à échelle tant spatiale que temporelle, un processus de transformation dans un réseau urbain. D'où l'appellation « papillon » de ce type d'aménagements : des actions répétées à petite échelle, qui ont un impact positif sur la grande échelle.

Principes majeurs

Il s'agit donc de la rentabilisation des vides urbains créés lors des périodes de travaux (chantier qui traîne à voir le jour ou à se terminer), par des occupations temporaires ponctuelles. Ces aménagements permettent de garantir une offre du marché sur le site, malgré les travaux prévus. Ils influencent ainsi la future appropriation du site, en invitant le quartier à l'investir durant le chantier.

⁵⁴ Terme employé par Lionel Chabot dans Chabot, L. (2013). *Les aménagements papillons ; nouvel outil stratégique d'aménagement urbain ?*. Maîtrise universitaire en sciences et géographie, Faculté des géosciences et de l'environnement. (Université de Lausanne). : 144



Fig. 28

Les aménagements de la place de la Sallaz, sous structure légère, en attente de la phase de travaux.
Source : Belandscape SARL, *Aménagement éphémère à Scuba Sallaz*, 2012, Lausanne.



Fig. 29

Installation d'un revêtement réversible (plage temporaire) au niveau de la place de la Sallaz.
Source : Belandscape SARL, *Aménagement éphémère à Scuba Sallaz*, 2012, Lausanne.

A Lausanne, place de la Sallaz, le projet dit Scuba voit le jour en 2012, alors que des travaux d'aménagement pour rendre la place piétonne peinent à avancer. Pendant des années, de 2005 à 2012, le chantier stagne. Cette situation crée des nuisances pour le quartier : fermeture de la circulation, et activités telles que les restaurants, bars et commerces non-accessibles. En conséquence, les chiffres d'affaires des commerces alentours chutent progressivement⁵⁵.

Face à cette situation, la ville décide d'aménager temporairement la place durant la période d'attente du chantier. La municipalité de la ville dit à ce sujet : « Faute d'avoir pu enchaîner la mise en fonction de la route avec le chantier de réaménagement de la place, la Ville a [sic] mis à disposition des riverains et des personnes transitant par la place une plage provisoire »⁵⁶. Une plage de sable et une haie d'arbustes sont ajoutées sur le site, mais également des structures métalliques prenant la forme de parasols, une buvette et un accueil pour des événements culturels et des animations.

Dans ce cas-ci, l'occupation temporaire sert « d'outil d'accompagnement de projet »⁵⁷. L'action est ponctuelle, accompagne le chantier, et permet de redonner de la valeur au site. Les commerces, fermés à cause du chantier, peuvent à nouveau ouvrir, ce qui ramène une offre au site.

En outre, ces aménagements, relativement simples dans leur mise en place (ils s'adaptent à l'organisation en parallèle des travaux), pourraient tout à fait être reproduits à plus large échelle, dans un système urbain complet et réfléchi.

Enfin, l'occupation temporaire sur le site permet aux passants et aux habitants de déjà s'appropriier l'espace.

Principes « Papillons » mobilisés par le projet :

- Une occupation durant le temps creux des travaux qui pour revaloriser le vide créé (espaces de rencontre, passage sur le site, buvette, accueil et animations) ;
- Une offre du marché sur le site qui perdure malgré les travaux (commerces et restaurants qui ouvrent à nouveau) ;
- Une première appropriation de l'espace par les passants ;

⁵⁵ Ginez, C. (2017). « Prendre en compte le temps dans l'aménagement : Guide pratique ». Tempo territorial. [En ligne]. : 115

⁵⁶ Municipalité de Lausanne. (2013). « Réponse de la Municipalité : Aménagement de la plage éphémère à la Sallaz : des grains de sable susceptibles d'impacter les aménagements à venir » *Communication au conseil communal, Ville de Lausanne*. [En ligne].

⁵⁷ Terme employé par Lionel Chabot dans Chabot, L. (2013). *Les aménagements papillons ; nouvel outil stratégique d'aménagement urbain ?*. Maîtrise universitaire en sciences et géographie, Faculté des géosciences et de l'environnement. (Université de Lausanne). : 95

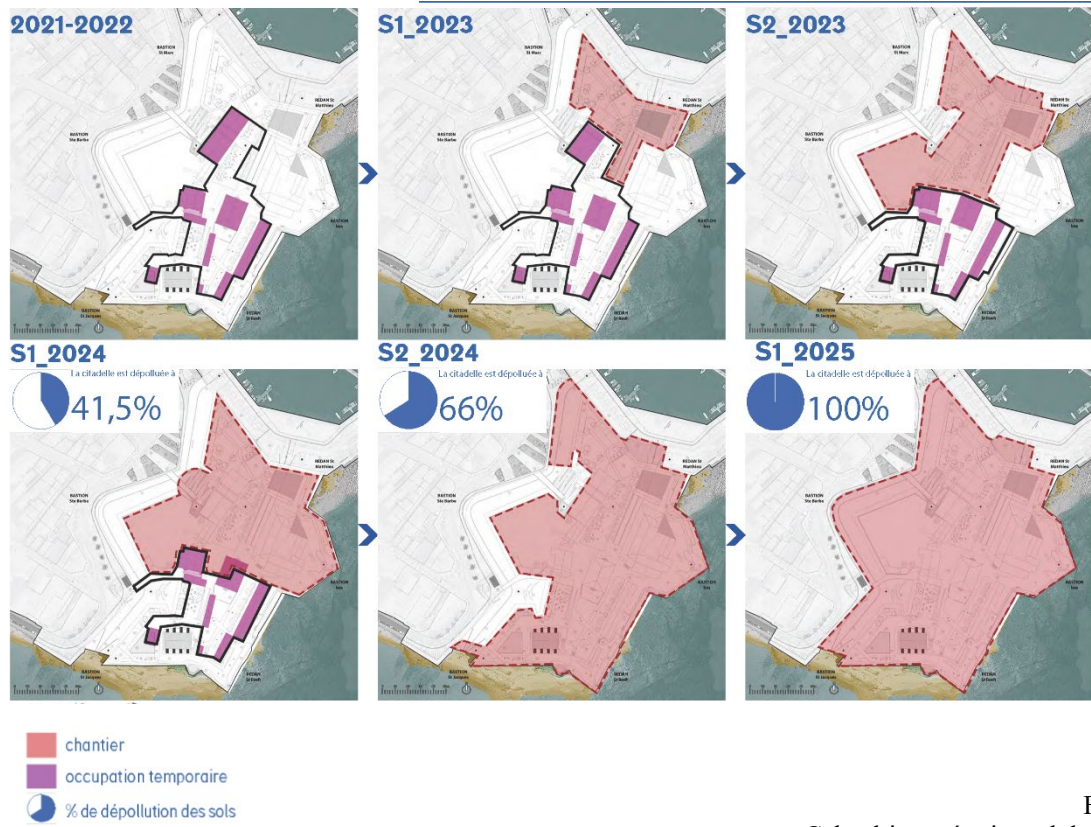


Fig. 30
Calendrier opérationnel du projet

Source : Mutatis. *La citadelle Miollis d' Ajaccio : Calendrier opérationnel*. Dossier du conseil municipal, 2020.



Fig. 31
Aménagements collectifs GRU

Source : GRU, *Aménagement Collectif GRU*, 2022, manifesto.fr.

Activation de la Citadelle d’Ajaccio

La ville d’Ajaccio en France remonte à la fin du 15^e siècle. Elle abrite la citadelle Miollis, fermée au public durant toute son occupation militaire jusqu’en 2019, lorsque la ville la rachète. Site inscrit aux monuments historiques, la ville souhaite l’ouvrir aux habitants et le reconnecter au centre-ville, afin de le transformer en un véritable quartier accessible aux habitants. La SPL Amaretta prend les devants du projet, qui est censé durer une quinzaine d’années.

En 2021, il est décidé de commencer à activer la Citadelle, tout en permettant de réaliser les travaux d’aménagements pérennes en même temps. Le site est activement ouvert au public alors que le chantier démarre en parallèle⁵⁸.

Plutôt que de se retrouver face à un chantier de 15 ans et à un vide urbain inoccupé, le site offre des activités artistiques et culturelles aux habitants : des événements publics, des expositions, des visites guidées et divers ateliers sont organisés, tandis que des espaces de création, d’artisanat, des espaces publics, des bars et des boutiques voient le jour.⁵⁹ Pour cohabiter avec les travaux sur le site, ces différents espaces sont réalisés de façon temporaire. En effet, ils doivent pouvoir s’adapter à l’évolution des chantiers sur le site, qu’il s’agisse des chantiers archéologiques ou des travaux visant à dépolluer la citadelle, et par conséquent également varier selon le périmètre d’accessibilité des usagers au site⁶⁰.

En 2022, le collectif GRU est appelé pour réaliser plusieurs aménagements temporaires, comme une billetterie et une guinguette.

Cette organisation se poursuit en 2023, année durant laquelle un nouvel appel d’offres est lancé, notamment pour la création de mobiliers temporaires et déplaçables et l’aménagement de certains accès.

Durant toute la durée du processus, l’idée est d’occuper ponctuellement des espaces, par des projets légers et facilement déplaçables, en respectant l’agenda des travaux afin de permettre au chantier de cohabiter avec les aménagements temporaires.

Principes « Papillons » mobilisés par le projet :

- Une animation de la Citadelle permise malgré le chantier, grâce à un phasage minutieux des travaux et à la cohabitation, d’une part, de périmètres de chantier et, d’autre part, de périmètres accessibles aux habitants ;
- Une offre du marché sur le site qui perdure malgré les travaux (guinguette, ateliers, visites, bars, boutiques) ;
- Une première appropriation de l’espace par les passants, les habitants et les touristes.

⁵⁸ (2023). « Citadelle Miollis ». *Manifesto* [En ligne].

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Spor, M. (2022). « Faire de la citadelle d’Ajaccio un véritable quartier, l’objectif ambitieux » *Corse matin*. [En ligne].



Fig. 32

Aménagements temporaires occupant le site de l'allée du Kaai avant les travaux
Source : Le site du Plan Canal et du territoire du canal, *Inauguration de l'Allée du Kaai*, 2014, Bruxelles.



Fig. 33

Vide urbain et aménagements temporaires occupant le site de l'allée du Kaai avant les travaux
Source : Toestand, *L'Allée du Kaai en images*, 2020, Bruxelles.

Allée du Kaai, Bruxelles

Occupé entre 2014 et 2022 par l'ASBL Toestand, le site se situe à Bruxelles, dans le parc faisant face à Tour et Taxis, au niveau d'anciens entrepôts portuaires. Le processus d'occupation temporaire débute en 2014 pour répondre à la volonté de la Région de Bruxelles-Capitale d'aménager le site afin de ne pas le laisser en déshérence dans la période précédant le projet pérenne. L'espace, autrement voué à l'abandon, est donc occupé dans l'attente du début des travaux.

Un parc urbain public y est installé ainsi qu'une promenade avec des fonctions sportives, de jeux et autres loisirs. Plus spécifiquement, cinq bâtiments existants sont occupés,⁶¹ et d'autres fonctions prennent vie à l'extérieur (potager, plaine de jeux, fresques, etc.) L'objectif premier est de pouvoir préfigurer, par l'occupation temporaire, de futurs usages et flux sur le site.

Cette occupation, qui a duré de nombreuses années, a participé à l'appropriation du site par le public : il a en effet été très bénéfique pour le quartier, en offrant de nouvelles activités et donc en permettant de conserver une offre de marché sur le site, malgré le temps creux précédant les travaux du projet pérenne.

L'occupation a connu une forte fréquentation. Une quarantaine d'associations ont pu s'y développer, faisant de ce lieu un véritable espace de rencontre entre les habitants, les utilisateurs et les acteurs associatifs participant au projet.

Principes « Papillons » mobilisés par le projet :

- Un vide urbain (suite à travaux qui tardent à voir le jour) valorisé grâce à la décision d'occuper temporairement le site ;
- Une offre du marché sur le site qui perdure malgré le « temps mort » (utilisation de l'espace par des associations), par des fonctions sportives, de loisir, et de rencontre entre les habitants ;
- Une première appropriation de l'espace par les passants, en permettant au site d'être fortement fréquenté durant sa phase d'occupation temporaire.

⁶¹ Lamy, A., Mercenier, C., De Smet, F. (2015-2016). « Projets urbains : Etude de cas concrets, Parc Béco /// Allée du Kaai ». *Projet Urbain, Université de Liège* [En ligne].

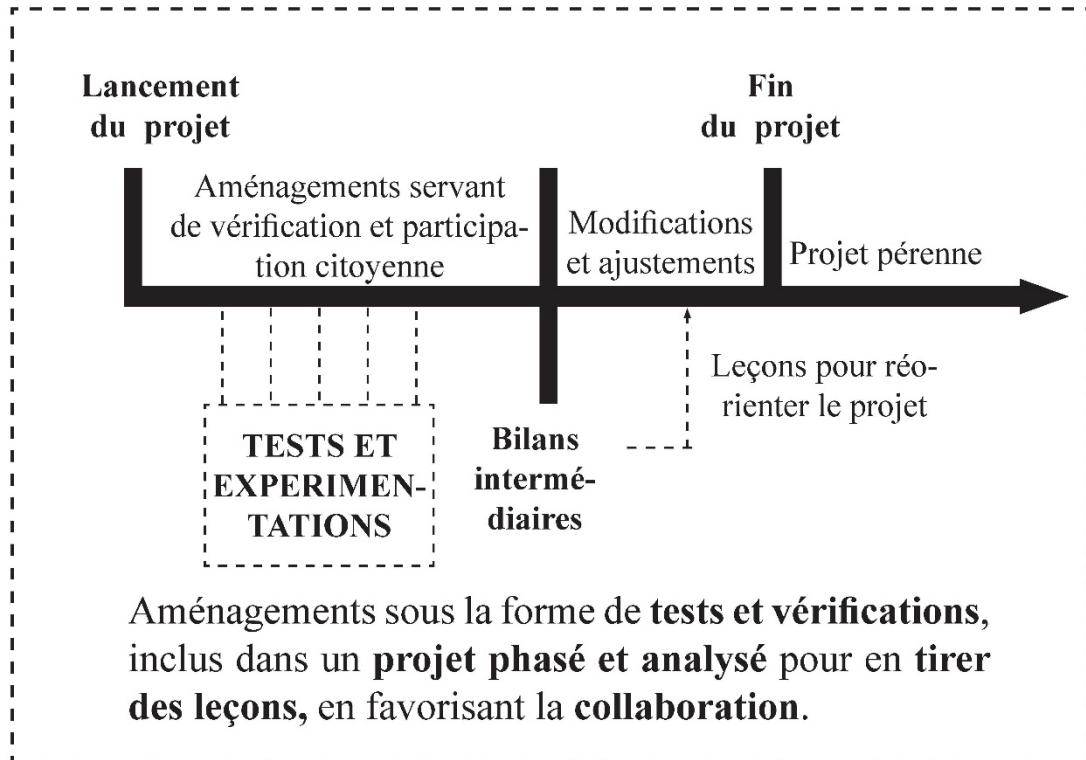


Fig. 34

Schéma des aménagements Fourmis

Source : Mertens Aurane, *Modes d'aménagement de l'urbanisme temporaire : Aménagements Fourmis*, 2024

2.2.2. Aménagements « Fourmis » - Un processus « intra-projet » d'observation et d'expérimentation

Ce type d'aménagement temporaire se déroule dans le contexte d'un projet pérenne prévu dans le futur. Il débute au commencement du projet pérenne et sert principalement à vérifier ce dernier. Pour cela, il vise deux types d'objectifs : expérimenter des installations temporaires et en tirer des leçons, puis effectuer plusieurs bilans intermédiaires afin de confirmer le projet à venir, ou justement de l'influencer, voire de le modifier complètement.

Il s'organise donc par phases, avec des bilans intermédiaires. Ces derniers ont pour objectif de vérifier les décisions et les choix pris en amont, afin d'intégrer les attentes et les besoins révélés par les utilisateurs et donc de réorienter la direction du projet pérenne.

En outre, par l'implication des usagers dans ces phases de tests, ce type d'aménagement fonctionne avec un principe collaboratif et de conception communautaire et observe les fonctions et les usages qui fonctionnent sur le site. Il présente l'avantage d'offrir un temps de réflexion et d'adaptation assez long avant les prises de décision finales.

Principes majeurs

Il s'agit d'un mode d'aménagement de projet basé sur un principe de tests et d'expérimentations : différentes phases testent la programmation future. Des bilans intermédiaires permettent de réorienter les décisions de projet. Étant donné le caractère « décisionnel » et expérimental, les aménagements Fourmis accordent une importance particulière à la collaboration des citoyens, commerçants, habitants ou passants. Des périodes de concertation peuvent donc être organisées en parallèle des bilans intermédiaires, afin de recueillir l'avis des gens sur le projet en cours.



Fig. 35
Aménagements temporaire de la cour centrale du projet Les Grands Voisins
Source : Bessaik, Nais, *sans titre*, 2019, Paris.



Fig. 36
Aménagements temporaires de la cour centrale du projet Les Grands Voisins et implication du quartier.
Source : DR, *Les Grands Voisins*, date inconnue, Paris.

Les Grands Voisins, Paris

Le projet se dresse sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris, fermé en 2011. Son organisation par phases en fait un exemple marquant d'aménagement Fourmi. La première phase, de 2012 à 2017, permet de redynamiser le site avant même le début du chantier, grâce à l'intervention de différents collectifs. Le premier à occuper le site, le collectif Aurore, en collaboration avec HP, propose des hébergements d'urgence. En 2015, l'association Yes We Camp y aménage temporairement une programmation à la fois culturelle et artistique ouverte au public.

Par la suite, Plateau Urbain, une coopérative d'urbanisme temporaire, est appelé pour réaliser une étude visant à repérer les usages potentiels à réintégrer dans le futur projet pérenne. Il met alors à disposition d'artistes, d'acteurs du milieu associatif ou culturel des espaces vacants. Cette intervention est un succès, puisque différents usages temporaires ont été ajoutés au programme initial et ont donc été pérennisés⁶². Les différents aménagements se multiplient dans les années suivantes : service de restauration, structures mobiles créatives et sociales, camping, conciergerie et événements festifs.

Une seconde phase permet de démarrer les travaux de démolition, réhabilitation et restauration des bâtiments existants. Le programme final commence à s'entrevoir et, en 2023, le projet est fini : un éco-quartier de logements pérennes voit le jour. Ce dernier reprend plusieurs fonctions testées durant la phase transitoire : des espaces communs, une démarche participative et un restaurant⁶³. Cette occupation, longue de plusieurs années et se divisant en différents phases, montre la possibilité, par les aménagement temporaires, d'avoir un impact sur le temps long.

Principes « Fourmis » mobilisés par le projet :

- Un projet pérenne prévu dès le départ, et tirant parti des leçons apprises grâce à l'occupation temporaire ;
- Un bilan intermédiaire pour réorienter le projet (étude réalisée par Plateau Urbain pour repérer des futurs usages) ;
- Différentes phases de projet permettant de tirer parti des leçons de l'occupation temporaire, par l'intégration, dans le projet final, de certains usages testés précédemment (espaces communs et restaurants) ;
- Une démarche participative par l'intégration des opinions des utilisateurs des espaces.

⁶² *lesgrandsvoisins.org. Les Grands Voisins.*

⁶³ *lesgrandsvoisins.org. Les Grands Voisins.*



Fig. 37

Principe du chantier ouvert pour inciter à la participation citoyenne et à l'apprentissage
Source : Ricard, Sophie. *Faire du chantier un acte culturel, de valorisation des métiers, d'insertion et de transformation sociale*, 2019, Rennes.



Fig. 38

Occupation temporaire des locaux par du mobilier simple
Source : Souchave, Antoine. *Festival autres mesures dans le cadre des tombées de la nuit*, date inconnue, Rennes.

Hôtel Pasteur à Rennes par Encore Heureux

Le projet, mené par l'agence Encore Heureux prend place dans l'Hôtel Pasteur de Rennes, bâtiment patrimonial construit en 1888. En 2013, une partie du bâtiment est occupée temporaire pour tester et expérimenter des futurs usages. Il est question de commencer à impliquer le public. Deux années plus tard, un mandat de réalisation est confié à Territoires Publics pour la réhabilitation du bâtiment. L'objectif est de transformer l'ancienne université dentaire en une école maternelle et en un centre de formation eduLab. Un premier bilan est effectué cette année-là, suite à un débat ouvert au public questionnant la future programmation du lieu⁶⁴, dans l'idée de favoriser la participation du quartier.

Un programme tripartite est décidé. D'une part, le rez-de-chaussée doit contenir l'école maternelle, avec des classes, des ateliers et des espaces de sommeil, de jeu et de restauration. D'autre part, l'étage doit accueillir à la fois un espace de recherche et un espace numérique ouvert au public. Les travaux commencent en 2017 et se déroulent en deux phases distinctes : une première, ciblée sur le gros œuvre, et une deuxième pour réaliser l'école maternelle. Un second bilan est effectué avant le début des travaux de rénovation et de l'école. Il consiste à faire une étude des matériaux présents sur le site et de décider desquels réemployer dans le projet.⁶⁵

Durant le chantier, le bâtiment ouvre également régulièrement ses portes pour accueillir, tester et expérimenter des activités temporaires pour les habitants, comme des performances artistiques, des braderies ou de simples visites. C'est le principe de « chantier ouvert », qui permet toujours de réfléchir collectivement aux usages futurs. Les habitants sont ainsi directement impliqués.

En outre, le chantier est imaginé comme un « chantier-école » et comme un processus d'insertion professionnelle grâce à des partenariats⁶⁶ permettant un apprentissage directement sur le site. Le chantier se termine finalement en 2021 avec la livraison finale de l'école maternelle.

Principes « Fourmis » mobilisés par le projet :

- Un projet pérenne prévu dès le départ, mais tirant progressivement parti des leçons apprises grâce aux activités d'occupation temporaire ;
- Des tests et expérimentations en continu (braderies, performances artistiques, etc) ;
- Des bilans et études intermédiaires ayant une influence sur le projet pérenne (débat ouvert quant à la programmation, diagnostic des matériaux pour le réemploi) ;
- Différentes phases de projet ;
- Une démarche participative (intégration des opinions des utilisateurs des espaces, concertation avec le quartier, chantiers ouverts à la visite, chantiers d'expérimentation participatifs proposant des cours professionnalisant, etc.)

⁶⁴ Jouin-Trémeur, G. (2021) « La permanence architecturale : Cas de l'Hôtel Pasteur à Rennes » *Collectif Encore Heureux, besustainable.brussels*. [En ligne].

⁶⁵ Bati Recup. (s.d). « Hôtel Pasteur : Etude réemploi pour la collecte de matériaux ». *Bati Recup*. [En ligne].

⁶⁶ Des partenariats sont réalisés avec des organismes tels que Greta et Afpa, avec des établissements d'enseignement supérieur, des Compagnons bâtisseurs et d'autres associations.



Fig. 39
Première phase de travaux au niveau des casernes d'Ixelles
Source : L'avenir, *sans titre*, date inconnue, Bruxelles.



Fig. 40
Seconde étape de l'occupation des locaux des Casernes d'Ixelles suite au bilan des travaux de la première phase.
Source : L'avenir, *sans titre*, date inconnue, Bruxelles.

Casernes de Gendarmerie, Ixelles – Un aménagement Fourmi dans un patrimoine

Patrimoine existant non classé mais identifiées depuis 2000 comme « espaces d'intérêt régional »⁶⁷, les anciennes casernes de Gendarmeries d'Ixelles font l'objet d'un projet de reconversion depuis 2016. Une étude de définition est d'abord réalisée pour évaluer la faisabilité de la programmation souhaitée sur le site : des logements pour étudiants et espaces pour les chercheurs, mais également des écoles, des commerces et des bureaux.

En 2019, les quatre hectares de terrains sont rachetés par la Région, ce qui permet le lancement d'une première phase : une occupation temporaire du site grâce au projet du collectif « See U ». L'objectif est de réutiliser les espaces provisoirement inutilisés pour les mettre à disposition du public et y programmer des événements culturels, associatifs et artistiques. Par la suite, Usquare lance une première phase de travaux pour la construction des locaux de l'ULB et de la VUB. Ils remettent également en état d'autres locaux existants et réutilisent sur le site des matériaux existants.

Toujours dans un processus d'occupation temporaire, un appel à projets est lancé pour tester, en 2024, des initiatives sur le thème de l'alimentation durable (tels qu'un food-court ou un marché bio). Le projet, sur plusieurs années, tire donc des leçons des différentes phases et usages implantés pour la programmation future du projet pérenne.

Principes « Fourmis » mobilisés par le projet :

- Un projet pérenne prévu dès le départ, et tirant parti des leçons apprises grâce à l'occupation temporaire ;
- Un bilan intermédiaire pour réorienter le projet (étude de faisabilité de la programmation, appel à projets lancé en 2024) ;
- Différentes phases de projet permettant de tirer parti des leçons de l'occupation temporaire (phase d'occupation par SeeU, appel à projets)
- L'intégration, dans le projet final, de certains usages testés précédemment (initiatives comme le food-court et le marché bio) ;
- Une démarche participative par l'intégration des opinions des utilisateurs des espaces. (IDEE ???)

⁶⁷ Buur, Idea Consult. (2020). « Usquare - Anciennes casernes d'Ixelles : Plan d'aménagement directeur : Volet informatif ». *perspective.brussels*. [En ligne] : 7

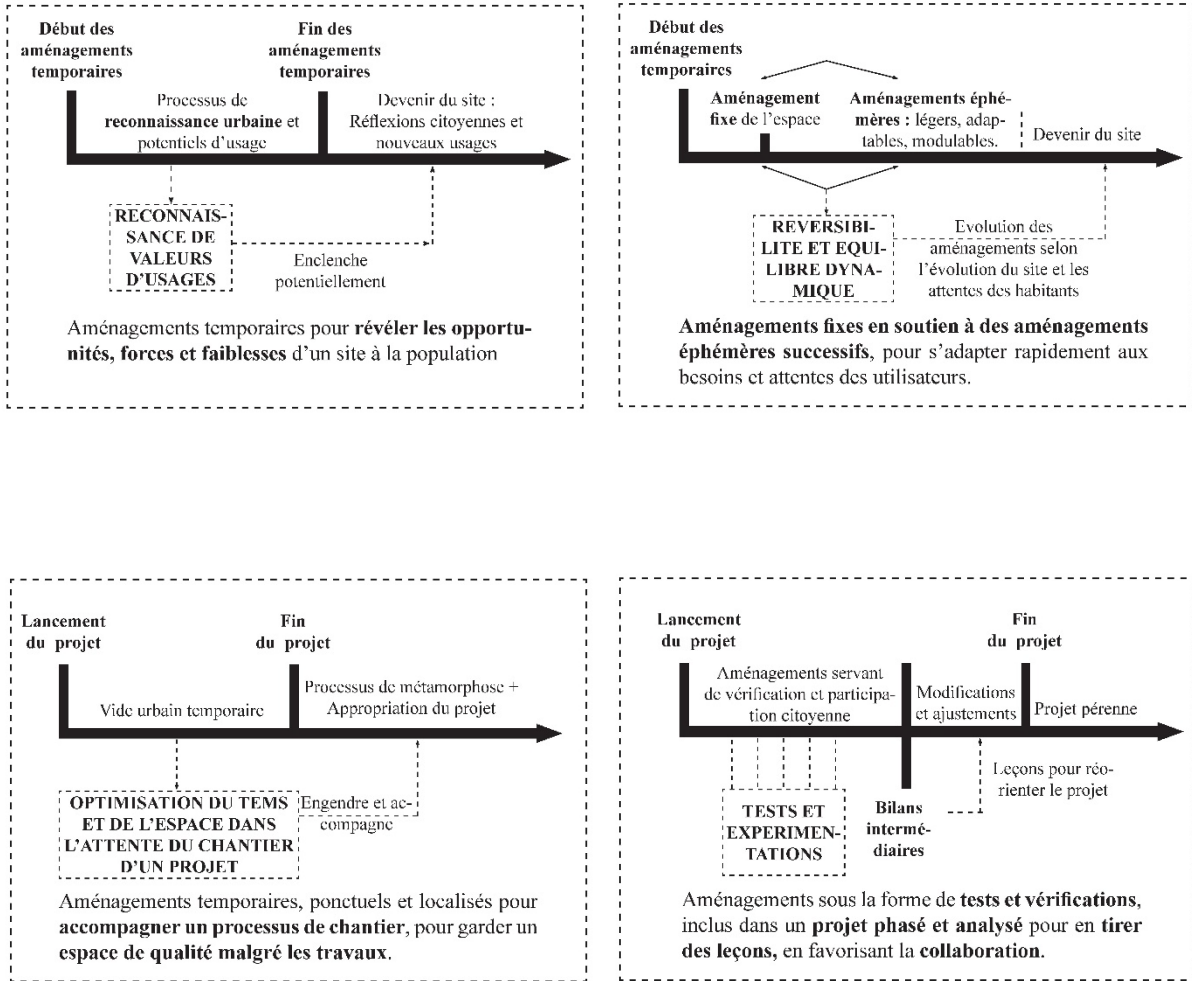


Fig. 41

Schéma des types d'aménagements temporaires présentés par Lionel Chabot et interprétés par l'étudiante.
Source : Mertens, Aurane, *Modes d'aménagement de l'urbanisme temporaire : Synthèse*, 2024

2.3. Synthèse – Un outil d'aménagement pour le patrimoine

L'analyse des différents modes d'action identifiés par Lionel Chabot permet de révéler quatre stratégies de mise en place d'une occupation temporaire. Tout d'abord, les aménagements Cigales se matérialisent par des structures montables et démontables, qui servent de tests d'usages et de révélateurs d'opportunités. Dans le cas d'un patrimoine classé, ils peuvent donc s'avérer utiles pour expérimenter des usages et repérer des opportunités tout en respectant le bâti existant. Une structure temporaire démontable peut se poser respectueusement à l'intérieur, ou sur un bâtiment existant, tester des usages, repérer des potentialités, puis déménager si elle ne paraît pas assez révélatrice, ou au contraire s'installer de manière pérenne.

Ensuite, les aménagements Caméléons présentent l'avantage de pouvoir démarrer par des aménagements éphémères réversibles, du type événementiel, fonctionnant grâce à une implantation fixe d'infrastructures sur un site. En réponse à l'enjeu financier révélé dans le premier chapitre, ce type d'aménagement, rapide à mettre en place, pourrait être intéressant. Les infrastructures fixes du site servent de soutien aux aménagements éphémères. Ce sont elles qui permettent leur déploiement et leur réversibilité continue. Afin de redémarrer l'activité d'un site ayant perdu de son attractivité, on pourrait ainsi imaginer introduire sur un site patrimonial des aménagements Caméléons sous la forme d'événements publics, successifs et attractifs, soutenus par des structures techniques fixes.

Les aménagements Papillons, quant à eux, prennent place dans le cadre d'un projet d'aménagement pérenne. Il se servent du temps creux parallèle au chantier pour occuper, de manière ponctuelle, certains points majeurs d'un site. Dans le cadre du patrimoine, ce type d'aménagement pourrait donc se montrer utile pour conserver l'intérêt d'un site pendant ses phases de restauration, plutôt que d'interdire l'accès total au site pour le public.

Dernièrement, les aménagements Fourmis accompagnent également un processus de projet pérenne. Ils l'organisent par phases, en permettant d'effectuer des allers et retours continus, de tirer des leçons des occupations testées sur le site. L'urbanisme temporaire, ici, peut influencer réellement l'avenir du projet ainsi que sa programmation.

Combinés aux apprentissages tirés du premiers chapitre, il est alors possible d'identifier les modes d'aménagements temporaires nécessaires pour revaloriser un patrimoine, selon les variations de temporalités et de spatialités⁶⁸ qu'ils autorisent :

- les aménagements Caméléons reprennent une temporalité éphémère par des événements successifs sur un site, notamment en extérieur ;
- les aménagements Cigales permettent de tester des usages dans un bâtiment, dans une temporalité moyenne (une ou deux années) ou longue (plus de trois ans) ;
- les aménagements Papillons, rentabilisent une période de chantier en occupant temporairement des zones spécifiques du site, pour une durée pouvant être à la fois courte, moyenne ou longue. Ils sont exploitables sur des sites de grandes dimensions, comme notamment dans des espaces extérieurs ouverts, ou dans des bâtiments si généreux qu'ils peuvent fonctionner en partie seulement ;
- les aménagements Fourmis, enfin, offrent un pouvoir de planification important. Dans un patrimoine, ils permettent d'envisager l'ordre des événements, entre les nouveaux usages sur un site et les travaux de rénovation.

⁶⁸ Voir 1.6. Synthèse – Une stratégie d'aménagement plurielle en faveur d'une pérennisation



Fig. 42
Outil de l'urbanisme temporaire : ouverture sur le quartier
Ouverture de la place Scuba Sallaz à Lausanne sur les commerces de l'autre côté de la rue, pour une
redynamisation du quartier
Source : 24 heures Vaud & Régions, *Sans titre*, date inconnue, Lausanne.

3. Etude des outils de l'urbanisme temporaire

Dans le chapitre précédent, nous avons exploré différents modes d'aménagements temporaires. A présent, nous nous posons la question suivante : « Comment, à savoir grâce à quels moyens, les usagers investissent-ils les sites ? ». Quel que soit le type d'aménagement temporaire réalisé (Cigale, Caméléon, Papillon, ou Fourmi), plusieurs attentions sont prises en compte pour le déroulement correct et le développement d'un projet temporaire. Selon Cécile Diguët, « l'une des plus importantes est celle du coût de construction des espaces temporaires et la seconde est celle de la rapidité de mise en œuvre »⁶⁹. Ainsi, si cela est possible, les occupants tendent à employer les sites quasiment tels qu'ils les découvrent : si des changements sont effectués, il s'agit de changements légers. Les infrastructures manquantes et absolument nécessaires sont ajoutées (l'électricité, l'eau, les moyens de chauffage), et des équipements mobiles sont déployés, le tout dans l'optique de réaliser des projets rapides, peu chers, et déplaçables.

Pour autant, si ces deux objectifs sont généralement les premiers visés, nous avons pu voir par l'analyse des différents cas d'étude que d'autres éléments sont presque aussi importants pour le bon fonctionnement de l'occupation temporaire ainsi que son intégration au sein d'un quartier. Nous émettons donc ici l'hypothèse de différents outils à intégrer lors de la conception d'un projet temporaire et ce, peu importe l'objectif final des aménagements.

3.1. Outils mobilisés par l'urbanisme temporaire

3.1.1. Espaces flexibles, accessibles et ouverts sur l'extérieur

« Tout espace allongé entre des bâtiments n'est pas une rue, comme tout vide, dit Camillo Sitte, n'est pas une place. »⁷⁰ L'aménagement temporaire conçoit des cheminements ainsi que des lieux d'arrêt, qui créent pour les usagers une nouvelle façon de s'approprier l'espace public. L'étude des rues scolaires et des marchés divers⁷¹ nous montre qu'une rue, une fois libérée des voitures, joue le rôle d'une place allongée. Sur la place de la Sallaz à Lausanne, dans le projet Scuba⁷², une place se transforme en plage temporaire, lieu de rencontre et de détente pour ses habitants.

L'urbanisme temporaire, par de simples actions (disposition de plots sur le sol, pots de fleurs et barrières pour barrer une route, sable ou herbe répandue au sol) modifie donc l'espace, crée de nouvelles configurations et, ainsi, élargit l'offre d'usages possibles sur un même site. Les flux et les déplacements des usagers évoluent constamment avec cette mobilité, grâce aux aménagements temporaires.

Cependant, si de nouveaux espaces apparaissent, aussi temporaires soient-ils, ils doivent être conçus pour être accessibles de tous, y compris réfléchi pour les personnes PMR. Cela nécessite donc de penser à créer des cheminements stables, d'intégrer des rampes. Concrètement, le nouvel environnement créé ne doit pas rendre le parcours plus compliqué pour certaines personnes.

⁶⁹ Diguët, C. (2018). « L'urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ? », *IAU Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, Institut Paris Région* [En ligne] : 49

⁷⁰ Goudon, (2001) : 39, cité dans Pradel, B. (2010). *Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*. Thèse de doctorat, Ecole doctorale doctorale ville, transports et territoires, Sociologie, (Université Paris-Est).

⁷¹ Voir 2.1.2. Aménagements « Caméléons » - Le principe des rues scolaires et des marchés

⁷² Voir 2.2.1. Aménagements « Papillons » - Projet Scuba Sallaz, Lausanne



Fig. 43

Outil de l'urbanisme temporaire : réversibilité constructive
Travaux du Théâtre Zingaro de Patrick Bouchain avant le théâtre Loungta, réalisés pour être facilement
démontables.

Source : Barttabas, *Les travaux pour la création de Loungta*, date inconnue.



Fig. 44

Outil de l'urbanisme temporaire : réversibilité constructive
Des matériaux réversibles (sable et sciure) au niveau des terrains de jeu improvisés de l'Allée du Kaai

Source : Toestand. *L'Allée du Kaai en images*, 2020.

En outre, les nouveaux aménagements sont un moyen pour offrir une vie en collectivité dans un quartier, d'où l'importance d'être attentif aux besoins existants du quartier et de s'ouvrir à ce dernier. Le projet Scuba Sallaz à Lausanne en est un exemple : l'aménagement temporaire est créé pour répondre à la problématique des commerces et lieux publics qui n'étaient plus accessibles. Il montre la nécessité de prendre en considération le réseau d'acteurs des environs et les envies des habitants des alentours, pour collaborer avec eux et améliorer leur cadre de vie.

3.1.2. Des aménagements réversibles

La réversibilité qualifie le « caractère de ce qui est réversible »⁷³, soit le caractère de ce « qui peut revenir en arrière, qui peut se produire en sens inverse »⁷⁴. En architecture, elle influe sur deux points complémentaires, le « contenant » et le « contenu »⁷⁵. Le premier implique une notion matérielle (réversibilité constructive), tandis que le second met l'accent sur l'usage (réversibilité fonctionnelle).

Réversibilité constructive

D'un point de vue matériel, les architectures temporaires sont conçues pour être facilement déconstruites. C'est de cette façon qu'a par exemple été conçu le Théâtre Zingaro⁷⁶ de Patrick Bouchain : des assemblages en bois facilement démontables, afin d'offrir la possibilité d'enlever ou de déplacer la structure après une année de préavis. La réversibilité matérielle des aménagements temporaires permet donc de modifier, sur une courte durée, un terrain, tout en lui offrant l'opportunité de revenir si besoin à son état initial.

Dans le bâtiment, notamment dans des cas de patrimoine, elle incite à réfléchir à des transformations qui n'impactent pas directement l'enveloppe et la structure : une fois la structure temporaire supprimée, le bâtiment doit pouvoir continuer à fonctionner comme auparavant. Il s'agit de penser au choix des matériaux et à leur technique de mise en œuvre, mais également à leur assemblage. Dans de nombreux cas, une préfabrication en usine est privilégiée : c'est notamment le cas des aménagements temporaires des Grands Voisins à Paris⁷⁷. Cependant, il arrive également d'impliquer les futurs usagers en faisant recours à des assemblages simples, directement sur le chantier.

Enfin, il s'agit de réfléchir à la matérialité. La matérialité des structures, mais également celle du sol à l'échelle de l'espace public. Elle doit pouvoir permettre la multiplicité des usages, notamment en pouvant être ajoutée et enlevée facilement (comme l'utilisation du sable pour la plage de la place de la Sallaz à Lausanne⁷⁸, ou pour des terrains de jeux dans le projet de l'allée du Kaai à Bruxelles⁷⁹). Une matérialité temporaire doit pouvoir recouvrir la matérialité initiale du sol, sans pour autant l'altérer, afin de permettre d'y revenir par la suite. Ces questions supposent évidemment que le support matériel et technique nécessaire pour accueillir un revêtement réversible a été réfléchi au préalable lors de la conception⁸⁰.

⁷³ Larousse. (s.d.). « Réversibilité ». *larousse.fr* [En ligne].

⁷⁴ Larousse. (s.d.). « Réversible ». *larousse.fr* [En ligne].

⁷⁵ Termes employés par Dominique Rouillard dans Rouillard, D. (2021). *PUBLIC. Infrastructure, architecture, territoire public*. Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, Paris, Editions Beaux-Arts.: 278

⁷⁶ Voir 2.1.2. Aménagements « Caméléons » - Théâtre Zingaro, Aubervilliers

⁷⁷ Voir 2.2.2. Aménagements « Fourmis » - Les Grands Voisins, Paris

⁷⁸ Voir 2.2.1. Aménagements « Papillons » - Projet Scuba Sallaz, Lausanne

⁷⁹ Voir 2.2.1. Aménagements « Papillons » - Allée du Kaai, Bruxelles

⁸⁰ Rouillard, D. (2021). *PUBLIC. Infrastructure, architecture, territoire public*. Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, Paris, Editions Beaux-Arts. : 278



Fig. 45 - Outil de l'urbanisme temporaire : Polyvalence
Occupation de la Brasserie Atlas comme espace de stockage par l'ASBL La Poudrière (Emmaüs), avant d'être occupée par des artistes
Source : La Poudrière, *sans titre*, date inconnue.



Fig. 46 – Outil de l'urbanisme temporaire : Polyvalence
Occupation de la Brasserie Atlas pour une exposition ouverte au public
Source : Neither, Bruce & Barres, Mille, *Sans titre*, 2021, Bruxelles.

Réversibilité fonctionnelle du bâtiment

D'un point de vue fonctionnel, la réversibilité indique la « possibilité pour un aménagement ou un bâtiment de changer facilement et radicalement d'usage »⁸¹. Les aménagements temporaires présentent des espaces réversibles, dans le sens où ils jouent un rôle de « test urbain ». En effet, une occupation temporaire peut être expérimentée pendant plusieurs mois mais, si elle ne fonctionne pas, elle peut toujours prendre fin et être remplacée par une occupation différente. L'usage n'est ainsi pas prédéfini.

A long terme, le souhait de réversibilité implique de rendre le bâtiment fonctionnel au niveau de son confort et de sa sécurité incendie. C'est cela qui pousse alors à la rénovation des bâtiments existants. Le dessin des accès, des circulations internes et externes, la gestion du chauffage et de la ventilation, l'intégration de locaux techniques, sanitaires ou servants, sont autant d'éléments à prendre en compte lorsque l'on veut rendre fonctionnel, sur le long terme, un espace. Une architecture temporaire réversible s'adapte donc à l'évolution des usages dans le temps : d'abord à court terme, sur quelques mois, mais aussi à plus long terme. Elle est directement liée au concept de polyvalence.

3.1.3. Polyvalence

L'occupation polyvalente d'un espace permet l'adaptation de ces derniers et la multiplicité des usages sur des temporalités variées. En architecture, elle désigne ainsi « les bâtiments multifonctionnels, pouvant accueillir plusieurs types d'activités en leur sein sans modification majeure de la structure et/ou de l'organisation intérieure du lieu »⁸². Les usages peuvent se concentrer dans un seul et même espace, auquel cas leurs besoins sont sensiblement similaires (salle de conférence servant également pour des réunions, des banquets, des présentations diverses, etc.). Sinon, différents locaux peuvent jouer un rôle complémentaire, en accueillant, dans un même bâtiment, différentes fonctions.

Aussi, grâce aux aménagements temporaires, des espaces seront utilisés différemment selon le type d'utilisateur qui l'occupe. La Brasserie Atlas à Anderlecht⁸³ a démontré la possibilité qu'un local puisse servir tout à la fois de stockage (pour l'ASBL la Poudrière, aujourd'hui reprise par Emmaüs), de local de travail pour des artistes, ou encore d'espace d'expositions temporaires ouvert au public. Le même principe est utilisé actuellement dans le projet des casernes de Gendarmerie à Ixelles⁸⁴, par l'affectation temporaire des locaux vacants sur le site, ou encore dans la Halle aux Draps de Tournai⁸⁵ qui accueille des événements variés tout au long de l'année.

A court terme, cela inclut également des éléments mobiles et démontables : gradins télescopiques qui peuvent se replier pour libérer un large espace, podiums assemblés qui permettent de créer un espace en hauteur, fixations suspendues au plafond, rideaux déployables pour limiter ou agrandir des espaces, etc. Les possibilités sont variées mais chacun des aménagements temporaires les monopolise à sa façon. Plus simplement, c'est le principe de l'intervention minimale au service d'une dynamique maximale⁸⁶ qui est ici mis en place.

⁸¹ Rouillard, D. (2021). *PUBLIC. Infrastructure, architecture, territoire public*. Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, Paris, Editions Beaux-Arts. : 278

⁸² Leirens, C. (2012). *Sport ou spectacle ? De la polyvalence des lieux qui les hébergent*. Travail de fin d'études, Faculté d'architecture, d'ingénierie architecture et d'urbanisme, (Université de Tournai): 10

⁸³ Voir 2.1.1. Aménagements « Cigales » - Brasserie Atlas, Anderlecht

⁸⁴ Voir 2.2.2. Aménagements « Fourmis » - Casernes de Gendarmerie, Ixelles

⁸⁵ Voir 2.1.2. Aménagements « Caméléons » - Halle aux Draps, Tournai

⁸⁶ (2004). "Urban catalyst strategies for temporary use. Results of the european research project 2001-2003"

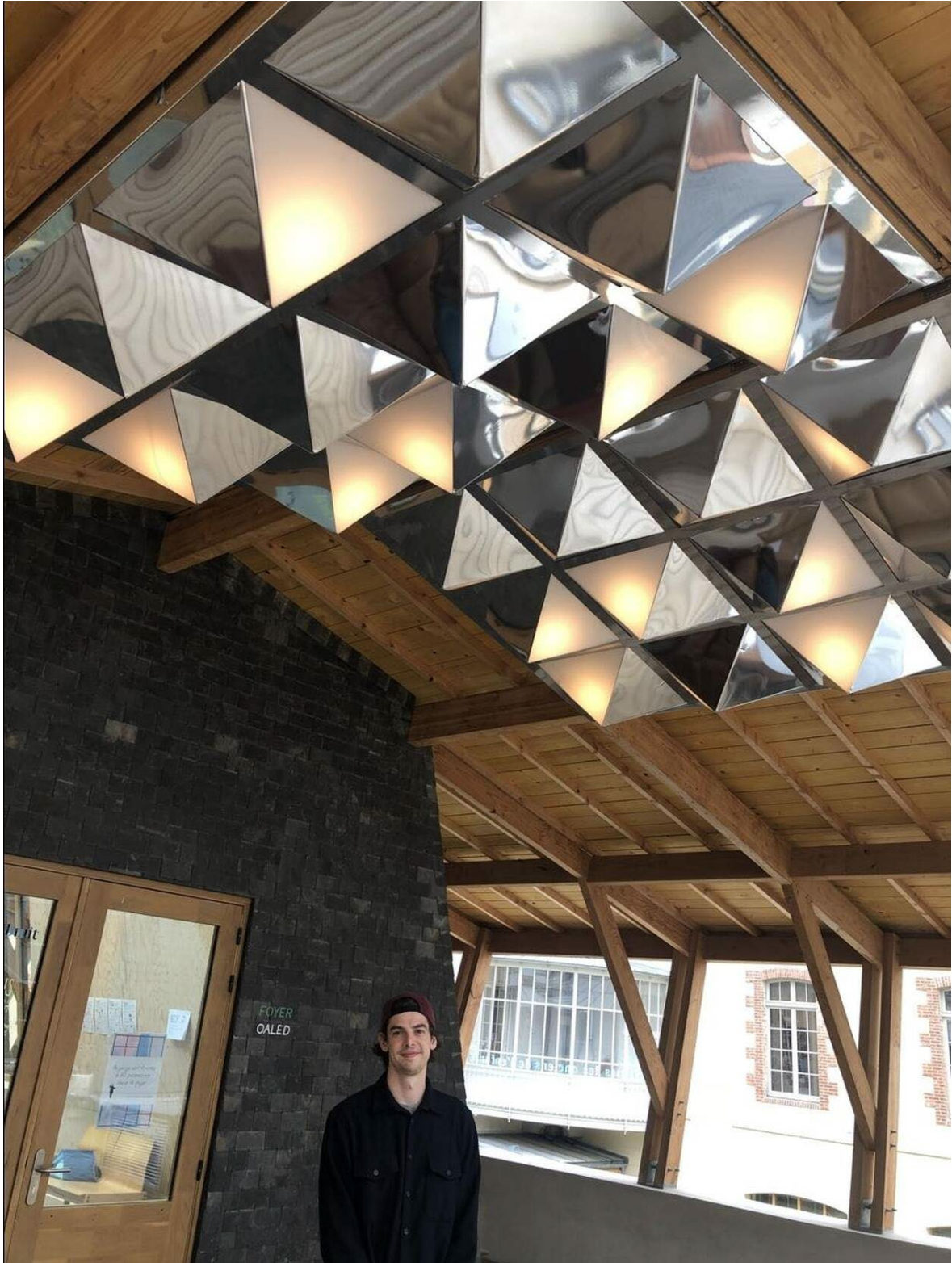


Fig. 47 – *Outil de l'urbanisme temporaire : Réemploi*
Lustre du patio de l'Hôtel Pasteur, réalisé par Pierre-Thomas Deillon, avec des skydomes en aluminium, avec un
forme de pyramide inversée, récupérés directement sur le chantier.
Pour une démarche éco-responsable, un respect au passé et une qualité esthétique.

Source : Ouest-France. *Pierre-Thomas Deillon a réalisé le lustre du patio, 2021, Rennes.*

3.1.4. Une matérialité directement relative à la durée d’occupation

Comme vu précédemment, les structures utilisées sont pensées pour être réversibles. Pour autant, cette réversibilité s’exprime différemment selon la durée d’occupation prévue. Ainsi, pour des temporalités courtes, les éléments employés sont généralement facilement déplaçables : cônes et barrières pour réguler le trafic routier, équipements mobiles et légers, etc. Ils sont disponibles facilement et accessibles à un coût réduit.

Pour une durée plus longue, les matériaux sont pensés pour être davantage permanents, et par conséquent mobilisent des coûts plus importants. La structure du Théâtre Zingaro, par exemple, bien que réversible, reste durable dans le temps long. Des projets qui transitionnent d’une courte à une longue durée peuvent ainsi changer progressivement de matérialité, afin de les rendre permanents.

3.1.5. Réemploi

D’abord, l’occupation temporaire d’un site délaissé est, en soi, un principe de réemploi urbain : elle redonne une nouvelle vie à un site ou un bâtiment qui se trouve dans un temps mort.

Ensuite, en particulier lors d’une occupation prenant place au sein d’un bâtiment existant, les aménagements temporaires ont souvent recours aux matériaux présents sur le chantier : cela présente l’avantage de diminuer le coût des moyens mis en œuvre, mais permet également de penser une architecture plus éco-responsable, en limitant la démolition et le rejet systématique de matériaux toujours valables. Selon Valentin Dubois, « le réemploi de l’existant est le dénominateur commun de tous les projets d’occupation temporaire »⁸⁷. Dans le projet des anciennes casernes d’Ixelles⁸⁸, les anciennes briques ainsi que les vitres sont notamment conservées et réintégrées pour les aménagements temporaires ainsi que dans la construction des futurs logements et ateliers.⁸⁹

En outre, la question de la temporalité des travaux est particulièrement importante dans un contexte d’urbanisme transitoire. La recherche d’un aménagement temporaire rapide à installer sur le site pousse à la frugalité matérielle et économique des constructions. Par conséquent, complémentairement aux matériaux déjà présents sur le site, de nombreux projets se fournissent grâce à des ressourceries.⁹⁰ C’est par exemple ce que fait le collectif Yes We Camp, influent dans le secteur de l’urbanisme transitoire et ayant contribué au projet des Grands Voisins à Paris⁹¹.

Par ailleurs, il peut également s’agir d’une motivation esthétique. Les matériaux réemployés confèrent aux bâtiments une qualité esthétique particulière. L’agence Encore Heureux, également précurseur du réemploi en France, le défend en effet comme un « choix esthétique ». Dans l’Hôtel Pasteur, par exemple, l’ensemble des éléments présents dans le bâtiment ont été référencés afin de pouvoir être réemployés. Notamment, le chantier a mis en avant la rénovation de paillasses faïencées datant de l’époque de la faculté des sciences⁹², d’ardoises de toiture pour

⁸⁷ Dubois, V. (2023). *Patrimoine enclavé : l’occupation temporaire comme levier de réaffectation*. Travail de fin d’études, Master en architecture, ingénierie architecturale, urbanisme. (Université catholique de Louvain). : 67

⁸⁸ Voir 2.2.2. Aménagements « Fourmis » - Casernes de Gendarmerie, Ixelles

⁸⁹ Belga. (2022). « Aux anciennes casernes d’Ixelles, les vieilles briques seront réemployées dans les futurs logements, kots et labos du projet Usquare (photos) ». *L’avenir* [En ligne].

⁹⁰ Diguët, C. (2018). « L’urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ? », *IAU Institut d’Aménagement et d’Urbanisme, Institut Paris Région* [En ligne] : 34

⁹¹ yeswecamp.org. *Créer des lieux pour créer du lien*.

⁹² https://www.presse.metropole.rennes.fr/upload/espace/1/pj/3909_2716_DP_Travaux_Pasteur.pdf



Fig. 48 – Outil de l’urbanisme temporaire : Participation collective, délégation et réemploi
Démarche collective de rénovation lors d’un chantier d’apprentissage à l’Hôtel Pasteur
Source : Estève, Anne-Cécile, *Rénovation des paillasses encadrée par l’association Les Compagnons Bâisseurs*,
Fig. 9., 2020, Rennes.



Fig. 49 – Outil de l’urbanisme temporaire : Participation collective.
Aménagement de la cuisine de l’Hotel Pasteur lors d’un chantier-école en collaboration avec les organismes
AFPA et Greta
Source : Baudry, François, *Chantier d’insertion pour l’aménagement intérieur du foyer, encadré par les
organismes de formation l’AFPA et le GRETA*, Fig. 8., 2020, Rennes.

la conception de la façade, de luminaires (la confection du lustre du patio) et de lavabos préexistants, conférant au bâtiment une qualité esthétique particulière, qui contribue à son intérêt⁹³. Pour l'agence Encore Heureux, c'est également un moyen de renouer respectueusement avec le patrimoine, en réengageant avec les matériaux du passé

3.1.6. Débrouillardise, esprit « DIY »

Découlant du point précédant, la recherche d'une économie financière incite les projets temporaires à employer des techniques peu chères et faciles d'accès, en se servant de matériaux de réemploi. C'est ainsi qu'est promu le « bricolage », le fait de se débrouiller avec ce que l'on trouve directement sur le chantier, ou même en faisant des brocantes.

Plus spécifiquement, de nombreux travaux sont à la portée des occupants eux-mêmes. Entre autres : les travaux de peinture ou de revêtement des murs et des sols, les raccordements légers de tuyauteries, ou l'installation de mobiliers ou de décorations diverses. Par exemple, le projet de la Station Gare des Mines porté par le collectif MU, prenant place dans une gare à charbon désaffectée, récupère d'anciens meubles et des éléments tels que des bidons pour réaliser des tables⁹⁴, démarche qui rappelle fortement du bricolage. C'est également l'occasion de renforcer les liens entre les occupants en encourageant l'entraide lors des travaux.

Pour le reste (les travaux moins accessibles, comme les travaux d'électricité, de gaz, de systèmes d'eau, etc.), il convient par contre de faire appel à des organismes compétents.

3.1.7. Participation collective et délégation

Il sera question dans ce point de la prise en considération de l'opinion des habitants l'urbanisme temporaire. L'un des acteurs précurseurs à ce sujet n'est autre que Patrick Bouchain, architecture, urbaniste et scénographe⁹⁵. Il conçoit en effet l'urbanisme temporaire comme un moyen d'engagement des citoyens.

Le projet de l'Hôtel Pasteur à Rennes est particulièrement représentatif de ce concept. D'abord, certaines parties du projet ont été déléguées à des apprentis, plutôt que d'être prises en charges par les architectes du projet. A titre d'exemple c'est le cas de la cuisine centrale, réalisé par Pierre Brongniard, un jeune diplômé en design⁹⁶. Pour ce faire, il a été aidé d'une équipe de personnes en insertion professionnelle à Afpa et Greta⁹⁷, ainsi que de Pierre-Thomas Deillon, diplômé de l'EESAB de Rennes, pour la conception du luminaire⁹⁸.

Ensuite, les auteurs du projet ont régulièrement ouvert la phase de chantier au public, que ce soit par des visites ou par des séances d'expérimentation. En permettant aux habitants de collaborer et de donner leur avis sur le projet en cours, ces types d'action incitent à la participation citoyenne et permettent donc au quartier de s'approprier davantage les lieux.

⁹³ De Mil, C., Le Mouel, C. (2023). « L'hôtel Pasteur à Rennes. Une expérience d'urbanisme transitoire » *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*. [En ligne].

⁹⁴ Pinard, J. (2021). *L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme. (Université Paris-Est).

⁹⁵ De Mil, C., Le Mouel, C. (2023). « L'hôtel Pasteur à Rennes. Une expérience d'urbanisme transitoire » *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*. [En ligne].

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ L'Association pour la formation professionnelle des adultes et le Groupement d'établissement

⁹⁸ De Mil, C., Le Mouel, C. (2023). « L'hôtel Pasteur à Rennes. Une expérience d'urbanisme transitoire » *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*. [En ligne].

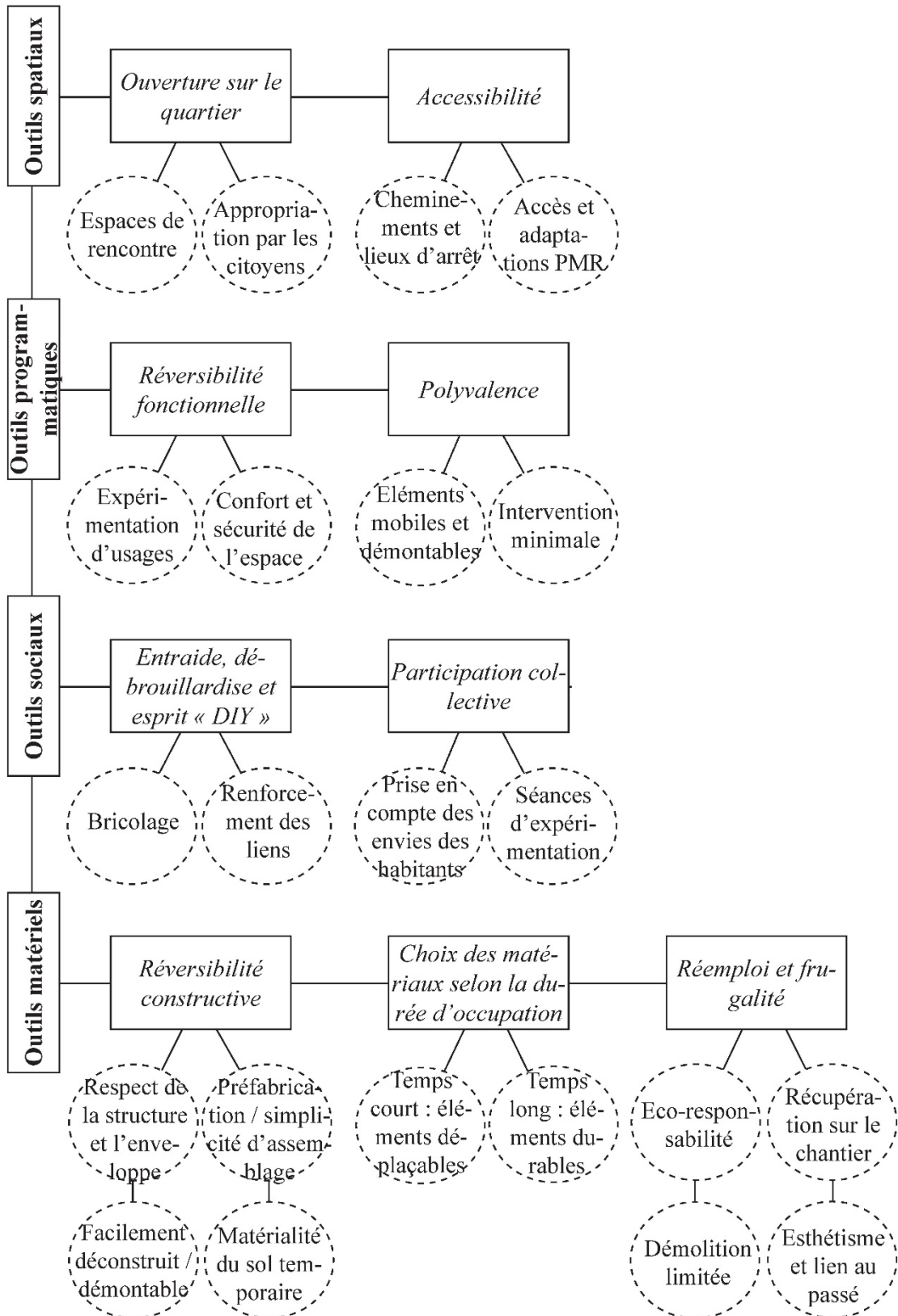


Fig. 50
Organigramme de synthèses des outils de l'occupation temporaire
Source : Mertens, Aurane, *Etude des outils de l'urbanisme temporaire*, 2024.

3.2. Synthèse – Un outil d’aménagement pour le patrimoine

Dans cette section, nous avons vu que, bien qu’ils varient dans leur logique d’installation et leurs spécificités, les différents aménagements temporaires monopolisent des outils communs qui peuvent être porteurs de sens pour revaloriser un patrimoine. Ces différents outils peuvent se répartir en quatre catégories : des outils spatiaux, programmatiques, sociaux ou matériels.

Les outils spatiaux répondent directement à des enjeux actuels tels que vus dans le premier chapitre. En effet, c’est en portant une attention sur l’accessibilité des aménagements et l’ouverture sur les alentours, qu’un projet d’urbanisme temporaire aide à recréer l’économie locale d’un quartier et à le redynamiser.

Les outils programmatiques, à savoir la réversibilité fonctionnelle et la polyvalence, se caractérisent, pour le premier, par une expérimentation des usages permis sur un site, et pour le second, par la mise en place d’éléments mobiles et démontables ainsi que des interventions minimales. Au sein d’un patrimoine, cela signifie qu’une occupation temporaire peut préfigurer des usages grâce à des tests et des expérimentations et, ainsi, l’aider dans sa transition. En veillant à rendre les sites polyvalents et réversibles, l’urbanisme temporaire redonne donc une vie à des sites délaissés. Les éléments mobiles ont en outre l’avantage d’être peu invasifs, et donc respectueux du patrimoine.

Les outils sociaux, à travers l’entraide et l’incitation à la participation collective permettent de renforcer les liens sociaux. Les sites patrimoniaux délaissés étant souvent une question clivante au sein d’un même quartier, l’urbanisme temporaire, par ce genre d’action, permet aux habitants d’adopter un nouveau regard sur un site qu’ils ne connaissaient pas ou peu. L’urbanisme temporaire peut alors « réconcilier » les habitants avec le patrimoine.

D’un point de vue matériel, la réversibilité constructive qui caractérise les projets d’urbanisme temporaire est, à nouveau, un atout lors de l’occupation au sein d’un patrimoine, qu’il soit bâti ou ouvert. Par des aménagements constitués d’éléments facilement démontables, déplaçables voire préfabriqués, l’emprise sur le site est très légère. Etant donné que les aménagements s’auto-suffisent, la structure et l’enveloppe d’un site patrimonial ne doivent pas être touchés, ce qui permet un respect considérable de l’existant.

Enfin, outre des considérations écoresponsables non-négligeables, l’usage du réemploi dans les projets d’urbanisme temporaire permet aux aménagements d’entrer en lien avec l’histoire des sites ou des bâtiments dans lesquels ils s’implantent. Cela peut s’avérer particulièrement intéressant dans le cadre d’un patrimoine que l’on cherche à préserver, ou même à réactiver dans son contexte. La rupture entre l’ancien et le nouveau n’est pas brutale, mais s’adapte au contraire au site. Le dialogue entre le temporaire des aménagements et la valeur du patrimoine et de son histoire présente ainsi une capacité de revalorisation du patrimoine dans son environnement.

Les chapitres suivants chercheront à comprendre les spécificités d’une occupation dite « événementielle » afin de voir si elle pourrait être choisie, et l’intérêt qu’une telle occupation présenterait dans le cadre de l’occupation temporaire d’un patrimoine.

Occupation événementielle

L'occupation événementielle, plus simplement appelée « événement », se définit dans ce travail par une **occupation organisée et planifiée**, permettant de **réunir** un nombre important de personnes sur un même site. L'événement a ici pour but de **redonner de la valeur** à un site ou à un bâtiment patrimonial, par sa **popularité ou son prestige** dans son environnement, d'une façon **temporaire**.

4. Réactivation d'un patrimoine existant par une occupation temporaire – le cas d'une occupation événementielle

Après avoir analysé l'urbanisme temporaire et déterminé différents modes d'action applicables dans un patrimoine, ce chapitre tentera d'apporter des réponses à la question initiale : « Comment l'occupation temporaire par l'événementiel peut-elle être un moyen de réactivation du patrimoine ? ». Dans une approche croisant à la fois des concepts d'urbanisme temporaire et une inscription dans un patrimoine, nous nous intéresserons donc à présent à la question spécifique d'une occupation événementielle.

A travers ce chapitre, l'occupation temporaire événementielle (par l'analyse de ses contraintes de mise en œuvre) est observée à travers le prisme du patrimoine. Ainsi, l'objectif est de donner des clefs pour la mise en place d'une occupation événementielle temporaire dans un lieu patrimonial, en analysant les conditions et les spécificités d'une telle occupation.

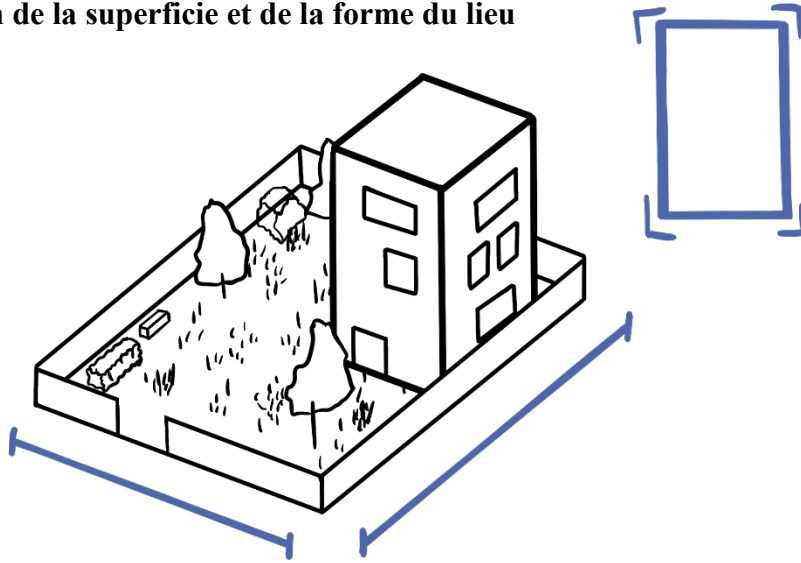
Une occupation événementielle, grâce à l'urbanisme temporaire, peut-elle être mise en place dans un patrimoine ? Et dans ce cas, quels sont les attentions particulières à prendre en compte pour qu'une occupation de ce type fonctionne ? Quelles interventions, fonctionnant à la fois dans l'urbanisme temporaire et, plus spécifiquement, lors d'une occupation événementielle, permettent de traiter un patrimoine existant ? Voilà les questions motrices de ce chapitre, en dialogue avec la recherche des sections précédentes.

4.1. L'occupation événementielle – une forme d'occupation temporaire

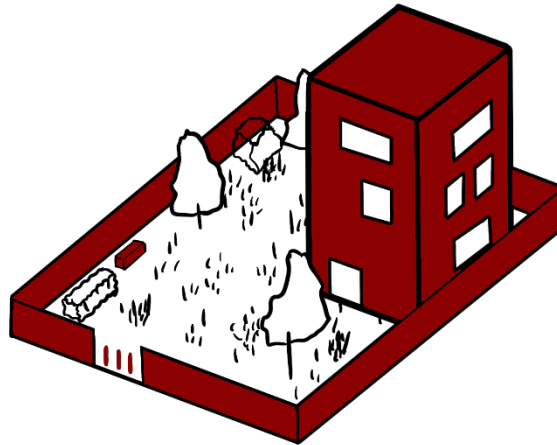
Pour Bernard Lamizet, « Ce qui caractérise l'événement urbain, c'est qu'il a lieu dans l'espace public et non dans l'espace privé. Pour que l'événement soit pleinement urbain, il faut que, pour concerner et engager tous les habitants, il ait lieu dans l'espace public : [...] les événements de l'espace urbain [...] forment, finalement, la dimension collective de l'expérience urbaine »⁹⁹. Ainsi, l'occupation événementielle, plus simplement appelée « événement » se définit dans ce travail par une occupation organisée et planifiée, permettant de réunir un nombre important de personnes sur un même site, lors de représentations artistiques, activités éducatives, manifestations, festivals, expositions, foires commerciales, événements sportifs, concert, conférences ou d'autres encore. L'événement a ici pour but de réunir des participants et de redonner de la valeur à un site ou à un bâtiment patrimonial, par sa popularité ou son prestige dans son environnement, d'une façon temporaire.

⁹⁹ Lamizet, B. (2009). : 111, dans « Sémiotique architecturale et urbaine de l'événement » dans *Cahiers thématiques N°8 – Architecture conception / territoire / histoire*, édité par Monnier, G., Klein, R., Monin, E. Lille : Editions de la Maison des sciences de l'homme

Identification de la superficie et de la forme du lieu



Repérage des éléments créant une limite matérielle



Repérage des éléments créant une limite végétale

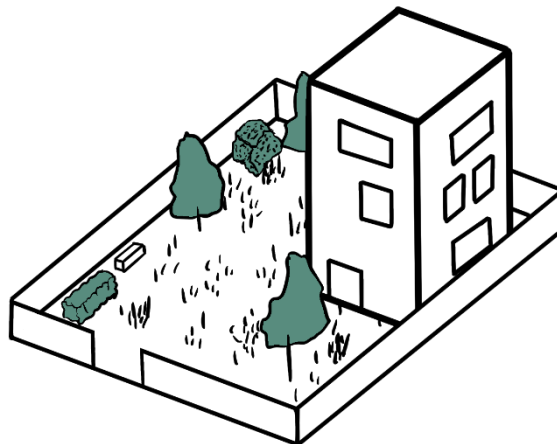


Fig. 51

Source : Mertens, Aurane, *Réactivation d'un patrimoine par une occupation temporaire – Le cas d'une occupation événementielle*, 2024.

4.2. Caractéristiques urbanistiques d'une occupation temporaire événementielle

Lors de l'aménagement d'un site à visée événementielle, il y a certains points à prendre en compte : des questions de mobilité, d'accès (entrées aux bâtiments, allées, parkings, etc.), d'environnement et d'espace naturel, ou de la nature du site en question. Tous ces éléments influencent la façon dont un site, ou un bâtiment, va pouvoir être aménagé. Il convient donc de les garder en tête et d'en explorer les spécificités, pour mieux y faire face.

4.2.1. Lieux à adapter aux fonctions... ou fonctions à adapter aux lieux

Comme l'a montré le premier chapitre du travail, chaque site est différent. Certains sites sont particuliers par leur forme, leur superficie ou leur organisation. Par conséquent, ils incitent à concevoir des événements totalement sur-mesure pour l'occasion, tandis que des installations plus légères sont capables de voyager facilement et de s'installer sur tous types d'espaces. C'est pourquoi il est important d'adapter l'événement à l'espace dans lequel il sera implanté et, inversement, de préparer le lieu de l'événement afin qu'il puisse soutenir la fonction désirée.

Si, dans des bâtiments explicitement conçus pour une fonction spécifique, il est aisé de penser à l'avance à toutes les contraintes (car elles sont pensées par les auteurs de projet et par les architectes au moment de la conception du bâtiment), ce n'est pas le cas pour les espaces publics qui accueillent ponctuellement des événements. En effet, dans l'espace public, les contraintes inhérentes à la fonction implantée doivent être résolues en s'adaptant à la fois au lieu (à ses limites, aux éléments qui gênent la circulation, à sa configuration et à son organisation), en acceptant l'absence ou la présence de structures pérennes sur le site (qui sont souvent inadaptées à la fonction événementielle souhaitée), et ce tout en créant l'événement par des aménagements temporaires, mobiles, légers et facilement démontables.

En outre, à la fin de l'événement, l'espace public doit pouvoir retrouver sa situation d'origine, sans impacts particuliers. Cela implique de prendre connaissance de la situation initiale, de préfigurer les impacts générés par les installations aux événements, et d'ainsi concevoir des espaces résilients.

4.2.2. Spatialité du site

Avant tout aménagement événementiel sur l'espace public, il convient, pour l'organisateur, d'analyser le site d'implantation afin d'y repérer les points d'attention particuliers. Cette préparation préalable, associée à la démarche de conception, doit être réfléchi minutieusement afin d'offrir la meilleure expérience possible aux usagers, que ce soit d'un point de vue du vécu de l'événement ou de sa sécurité.

Superficie – Permettre ou non le déploiement de structures

Un aménagement événementiel, et *a fortiori* de grande ampleur, nécessite des surfaces importantes pour pouvoir déployer ses structures (chapiteaux, scènes, gradins, stands, etc.) Par conséquent, les organisateurs d'événementiel doivent repérer les superficies libérées de tout élément créant une limite sur un site (mobilier inamovibles, bornes fixes de délimitation, haies, arbres et végétation fixe, murets, structures pérennes préexistantes, etc.), ainsi que leur type et leur forme. Cela leur permet d'estimer la capacité d'accueil maximale de leur événement, délimité, ou contraint, par les éléments présents sur place.

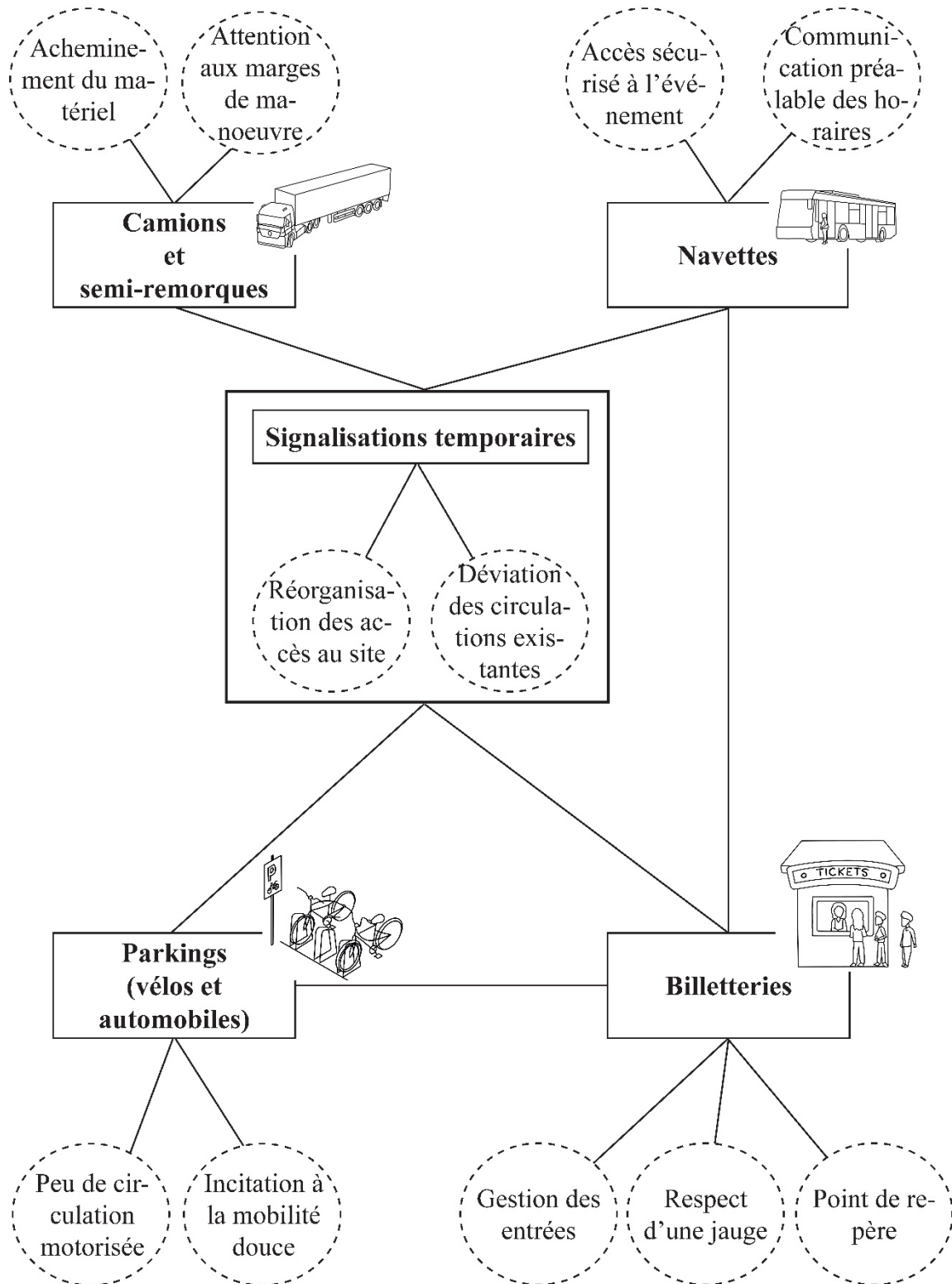


Fig. 52

Organigramme de la prise en compte de la mobilité lors d'une occupation événementielle
Source : Mertens, Aurane, *Réactivation d'un patrimoine existant par une occupation temporaire – Le cas d'une occupation événementielle*, 2024. ,

Cela signifie donc qu'une activité événementielle temporaire, étant une forme d'urbanisme temporaire, ne s'installe pas au hasard. Elle compose avec le site en question, et s'y adapte. A ce titre, Benjamin Pradel dit à ce sujet : « l'urbanisme temporaire ne s'impose pas à la ville mais négocie avec elle, ne serait-ce que dans le choix des lieux »¹⁰⁰.

4.2.3. Mobilité

Acheminement du matériel et éléments techniques des événements

Lors des phases d'installation et de démontage, il est important de garder à l'esprit l'accessibilité pour les véhicules de transport des matériaux. Souvent, un événement tel qu'un festival aura besoin de larges structures (chapiteaux, scènes, structures métalliques, sanitaires, etc.), acheminés par camions et semi-remorques. Selon le site, il peut être nécessaire de modifier la circulation existante pour l'adapter aux arrivées des véhicules et à leurs marges de manœuvre (dimensions des véhicules et rayons de braquage notamment). C'est également le cas des réseaux électriques présents sur le site, à identifier avant toute installation.¹⁰¹ Au moment de l'événement lui-même, pour une question de sécurité surtout mais également pour le confort du public, il faut éviter toute circulation motorisée sur le site. Dans de nombreux cas, cela implique de dévier temporairement, si possible, la circulation des voitures et celle qu'emprunteront les véhicules de transport ou de secours.

Accessibilité des usagers aux événements

Si des voies de circulation se retrouvent déviées pour des questions d'acheminement des matériaux, il convient également de réorganiser les circulations et les accès au site. Des signalisations temporaires peuvent être mises en place, ainsi que des services de transports particuliers, comme par exemple des navettes avec des horaires communiqués au préalable. Ils mènent dans ce cas les spectateurs sur le lieu de l'événement de manière sécurisée et cohérente, notamment par rapport à l'implantation des billetteries.

Le festival LaSemo, implanté sur le site du Parc d'Enghien, propose des parkings-vélos, des départs groupés à vélo et par des transports en commun pour un prix réduit. En outre, à la fin du festival, des navettes ainsi qu'un système de co-voiturage sont mis en place afin de ramener de manière sûre les festivaliers chez eux.¹⁰²

En outre, pour orienter les spectateurs vers le lieu de l'événement, il est intéressant d'inclure, dans la conception du projet, une signalétique et un fléchage qui mène au lieu de représentation, aux différents parkings et aux fonctions principales. C'est d'autant plus le cas s'il s'agit d'un événement accueillant un nombre élevé de spectateurs.

Enfin, que l'événement soit gratuit et libre d'accès au public, ou au contraire qu'il établisse un équilibre économique en fixant un prix, il est intéressant de disposer de billetteries qui gèrent les accès sur le lieu de l'événement. En effet, les billetteries, ou en tout cas des structures d'accueil, assurent la sécurité de l'événement en limitant les entrées de personnes et donc en

¹⁰⁰ Pradel, B. (2010). *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*. Thèse de doctorat, Ecole doctorale doctorale ville, transports et territoires, Sociologie, (Université Paris-Est). : 248

¹⁰¹ Rubio, J. « Organiser un événement artistique dans l'espace public, Guide des bons usages, Nouvelle édition ». *Artcena*. [En ligne]. : 38

¹⁰² *lasemo.be. Un festival durable*

respectant une jauge estimée au préalable.¹⁰³ Elle peuvent également servir de points de repères supplémentaires, notamment dans le cas d'événements sur des superficies importantes, ce qui est intéressant étant donné que tout événement change, voire supprime, les repères existants sur un site.

¹⁰³ Rubio, J. « Organiser un événement artistique dans l'espace public, Guide des bons usages, Nouvelle édition ». *Artcena*. [En ligne]. : 46

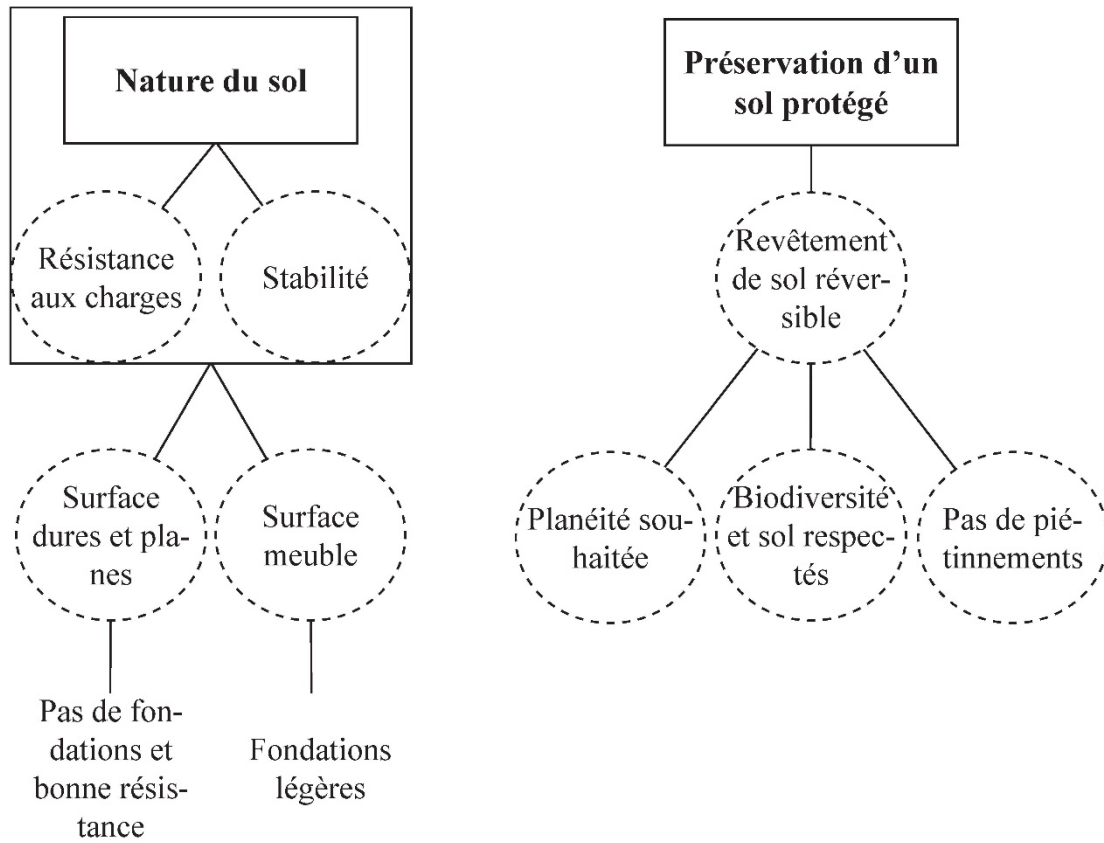


Fig. 53
Organigramme de la prise en compte de la nature et la préservation du sol lors d'une occupation événementielle
Source : Mertens, Aurane, *Réactivation d'un patrimoine existant par une occupation temporaire – Le cas d'une occupation événementielle*, 2024



Fig. 54
Utilisation de palettes de récupération pour recouvrir le bois au niveau d'un stand d'artistes
Source : LaSemo, *Sans titre*, 2021.

4.3. Contraintes architecturales et matérielles d'une occupation temporaire événementielle

La section suivante s'intéressera particulièrement aux contraintes de l'aménagement d'un site à visée événementielle, car c'est à travers le respect et la prise en compte de ces dernières qu'un événement réussira à fonctionner et à réunir un public important. Pour analyser cette question, certains points priment sur d'autres. Ce sont ces considérations majeures qui seront abordées ici.

Nous aborderons donc des questions de natures des surfaces existantes, de préservation de l'environnement ou d'éco-responsabilité. Nous verrons aussi la nécessité de prévoir certaines infrastructures pour les acteurs et organisateurs des événements, et nous terminerons finalement par aborder la sécurité incendie ainsi que la gestion des foules sur les sites accueillant du public.

4.3.1. Nature des surfaces

Bien entendu, la matérialité joue un rôle pondéral sur l'activité qui sera permise sur un site. Etant donné que les structures temporaires installées dans le cadre de l'événementiel sont choisies pour être facilement démontables, légères et transportables, elles ne demandent généralement pas de fondations. Pour un déploiement de structures dédiées à l'événementiel, des surfaces dures et planes sont recommandées.

Cependant, il ne s'agit pas là du seul critère. Le sol doit aussi présenter une résistance suffisante pour supporter les charges des véhicules de transport des matériaux, des installations et structures en elles-mêmes. Par exemple, des matériaux tels que le béton, l'asphalte ou les pavés, que l'on retrouve souvent sur les rues et parkings, offrent une meilleure résistance qu'un sol meuble.¹⁰⁴

Un terrain sablonneux, herbeux ou en terre, dans un parc par exemple, demandera en revanche d'implanter des fondations légères (des pinces, des piquets ou des plots superficiels) pour assurer une stabilité suffisante aux structures légères ou chapiteaux.

4.3.2. Préservation de la biodiversité et du respect du site

Lors de la conception d'événements publics, notamment de festivals, l'accessibilité à tout type d'utilisateurs est nécessaire. Par conséquent, les chemins et sentiers habituels sont parfois redessinés ou détournés pour offrir un trajet empruntable par tous. Dans ce contexte, il convient de veiller au respect de la biodiversité, surtout sur un site protégé. Des revêtements doivent alors parfois être placés sur le sol, pour garantir à la fois une planéité d'un sentier mais également éviter les piétinements sur un sol protégé.

Le parc d'Enghien, classé au Patrimoine Majeur de Wallonie, veille par exemple à respecter les ressources naturelles de l'environnement, malgré les impacts créés par les festivaliers et les stands de vente. A titre d'exemple, ils régulièrement des palettes de récupération pour accueillir des activités sur les sols herbeux, tandis que beaucoup de structures plus importantes, telles que des scènes et des chapiteaux, sont installées sur des sols en dur.

¹⁰⁴ Rubio, J. « Organiser un événement artistique dans l'espace public, Guide des bons usages, Nouvelle édition ». *Artcena*. [En ligne]. : 38



Fig. 55

Jeu pour les enfants (labyrinthe 3D) réalisé à l'aide de palettes en bois récupérés, au festival LaSemo.
Source : Jeux de Nim, *Un labyrinthe en 3D fabriqué à l'aide de palettes en bois!*, 2014, Enghien.



Fig. 56

Utilisation de toilettes sèches au festival LaSemo afin de réduire son empreinte écologique.
Source : Barsby, Michel, *Un festivalier de LaSemo produit moins de déchets qu'à la maison*, 2023.

4.3.3. Eco-responsabilité de l'événement

A l'heure actuelle et face aux constats de l'emprise néfaste des activités humaines sur l'environnement, il est bien évidemment nécessaire pour les événements importants de réfléchir à l'écologie promulguée.

Par ailleurs, le festival dans le parc d'Enghien incite ainsi à l'utilisation de matériaux de récupération pour ses décors et le mobilier installé sur le site. Cela passe par le réemploi de palettes, de chaises, de bois, de tissus, etc¹⁰⁵, respectueux de l'environnement.

Le festival se veut enfin le plus durable et « zéro déchet » possible. Il est notamment partenaire de Pastoo, une asbl d'organisation d'événements écoresponsables et durables.¹⁰⁶ C'est pourquoi il ne se sert que de vaisselle réutilisable cautionnée et de toilettes sèches, mais aussi de structures de scène réutilisables ou encore de portions de nourriture réduites. Au total, « la quantité de déchets journalière par festivalier sur le site de LaSemo est moindre que la quantité de déchets journalière et individuelle à la maison »¹⁰⁷, selon Julien Beckens, travailleur chez Pastoo.

4.3.4. Espaces sécurisés pour le personnel

Pour les artistes, les techniciens et le personnel travaillant sur les événements, il est conseillé de disposer d'espaces sécurisés, isolés des spectateurs, pour qu'ils puissent se retrouver, se reposer, travailler, ou encore se restaurer.¹⁰⁸ Par conséquent, si l'espace dédié à l'événement (tel que l'espace public) ne le permet pas naturellement, il faut en tout cas disposer de l'espace nécessaire pour que les organisateurs y installent eux-mêmes une structure dédiée à ces fonctions.

Pour limiter l'accès au public vers ces espaces, mais également vers les espaces de stockage du matériel, des véhicules de transport et des voies de circulation, des barrières mobiles sont déployées. Le type de barrière employé peut varier selon la fonction qu'elle dessert, la durée de l'événement, les contraintes liées à l'espace et à l'accès au matériel, ou encore selon le budget prévu pour l'installation.¹⁰⁹ Il en est de même pour chaque élément mobile qui sera déployé sur le site.

De plus, l'accès à l'électricité, à des points d'eau (pour l'approvisionnement mais aussi pour l'évacuation) et à des sanitaires doit également être prévu pour des raisons de sécurité et de confort.

4.3.5. Sécurité incendie et gestion des foules

Par ailleurs, il est primordial de toujours veiller à l'évacuation du public en cas de nécessité, en se conformant aux réglementations en vigueur sur le lieu de l'événement. Cette question est si bénéficierait, dans un travail centré sur l'événementiel ou la polyvalence, d'une analyse en profondeur. Pour des raisons de fluidité du travail dans son ensemble, cette préoccupation sera traitée plus légèrement ici, en revenant principalement sur les considérations primordiales donc il faut tenir compte.

¹⁰⁵ Lhoir, M. (2015). « LaSemo, un festival aux notes durables ». *L'avenir*. [En ligne].

¹⁰⁶ Stéphanie. (2023). « Les événements durables de Pasto » *La friche : Nouveaux récits*. [En ligne].

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ Rubio, J. « Organiser un événement artistique dans l'espace public, Guide des bons usages, Nouvelle édition ». *Artcena* [En ligne]. : 39

¹⁰⁹ Urban Systems and TransLink TravelSmart Team. (2020). « Tactical urbanism toolkit, A guide to demonstration and interim projects focused on active transportation and placemaking » *translink.ca* [En ligne]. : 45

Premièrement, la gestion des foules en cas d'accident implique de considérer les sorties d'évacuation. Le nombre de sorties nécessaires varie en fonction du nombre de personnes dans l'événement. Par conséquent, au plus le nombre de personnes augmente, au plus le nombre requis de sorties de secours s'accroît également. En-dessous de 50 personnes, une sortie est nécessaire, jusqu'à 250 personnes, deux sorties, jusqu'à 500 personnes, 3 sorties et, par la suite, chaque tranche de 500 personnes engendre une sortie supplémentaire¹¹⁰. Il s'agit d'une donnée particulièrement contraignante lors de la gestion d'événements en intérieur, car la disposition de secours dépend alors de la morphologie et de l'organisation interne du bâtiment.

Ensuite, il est primordial de desservir le lieu par des accès multiples de part et d'autre du site et de disposer de voies suffisamment larges et éclairées. De manière générale, les organisateurs chercheront à prévoir des passages de sécurité libérés sur 4 mètres de largeur et de hauteur, et d'une pente de maximum 6%. Par ailleurs, il est nécessaire de prévoir des aires avec des espaces de recul, notamment permettant un rayon de braquage intérieur de 11 mètres ainsi qu'un rayon extérieur de 15 mètres¹¹¹. Ces conditions sécuritaires sont obligatoires afin de permettre le passage et les manœuvres des véhicules de secours sur le lieu de l'événement.

Enfin, pour contrôler les foules et les rediriger vers les bonnes voies d'évacuation, des barrières de sécurité temporaires et mobiles peuvent être utilisées, ainsi des fléchages temporaires, des marquages au sol ou des bornes de délimitation. Dans la même optique, l'implantation d'espaces de billetteries, nous l'avons vu précédemment, s'avère nécessaire afin de contrôler la jauge de personnes arrivant sur le site.

¹¹⁰ Service Planification, (2018). « Prescriptions minimales de sécurité « incendie et panique » liées aux manifestations publiques » *police, zone de secours Wallonie picarde*. [En ligne]

¹¹¹ Ibid.

4.4. Contraintes juridiques et pratiques d'une occupation temporaire dans un patrimoine classé

Finalement, l'une des dernières nécessités pour pratiquer l'occupation temporaire est de s'intéresser à son cadre juridique et pratique. Comme nous le verrons plus en détails par la suite, la condition particulière de l'occupation temporaire la rend parfois complexe à analyser. Pour faciliter le travail, nous nous pencherons ici sur le cadre établi dans la région de Bruxelles-Capitale, étant donné que c'est là que le mouvement d'occupation temporaire a le mieux réussi à se concrétiser, notamment d'un point de vue juridique.¹¹² Pour autant, nous garderons en mémoire que la plupart des points discutés dans cette section trouvent des correspondances en Wallonie et en Flandre, voire s'y appliquent également, certains étant fondés sur des législations fédérales.¹¹³

Les conventions d'occupation temporaire

Tout d'abord, il est important de comprendre que le cadre légal de l'occupation temporaire manque de clarté et qu'aucune loi spécifique ne s'y applique actuellement. En conséquence, les projets temporaires se conforment à d'autres règles plus générales¹¹⁴.

Si elle est établie légalement (au contraire, par exemple, des squats), l'occupation temporaire se cadre par une convention établie entre deux parties : le propriétaire et l'occupant. Dans le cas où le propriétaire passe d'abord contrat avec un intermédiaire, la convention (alors nommée « sous-convention ») est établie entre l'association concernée et l'occupant¹¹⁵. Dans la pratique, c'est cette seconde option qui semble être la plus fréquente.

Étant donné qu'il s'agit d'un contrat innomé¹¹⁶, il demeure souple et varie selon les modalités entre les parties elles-mêmes. Pour autant, la convention d'occupation temporaire doit tout de même s'éloigner du contrat de bail, au risque d'être redéfini comme tel¹¹⁷.

Les assurances

Souscrire une assurance n'est pas obligatoire pour l'occupant, bien que cela soit largement recommandé. Dans ce cas, il convient de souscrire une assurance responsabilité civile (assurance RC) qui pourra couvrir l'occupant par rapport à sa propre responsabilité¹¹⁸.

En revanche, pour un bâtiment ouvert au public, l'exploitant du lieu se doit de souscrire une assurance¹¹⁹. Il s'agit pour lui d'une assurance permettant la protection du bâtiment ainsi que des personnes tierces.

¹¹² Bernard, N. (2018). « Les occupations précaires : Guide juridique et pratique ». *Perspective.brussels*. [En ligne] : 9

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ Ibid. : 7-8

¹¹⁵ Ibid. : 133

¹¹⁶ Un contrat innomé est un contrat qui n'est pas régi par le code Civil ou par des dispositions légales.

¹¹⁷ Bernard, N. (2018). « Les occupations précaires : Guide juridique et pratique ». *Perspective.brussels*. [En ligne] : 97-98

¹¹⁸ Wanschoor, S. (2019). « Le déroulement d'une occupation – guide pratique ». *FeBUL*. [En ligne] : 12

¹¹⁹ Ibid. : 12

L'état du bâtiment

Par ailleurs, l'occupation d'un patrimoine, et a fortiori d'un patrimoine classé accueillant du public, implique de penser à la mise aux normes du bâtiment, notamment concernant les prescriptions liées aux risques incendie¹²⁰. C'est une contrainte majeure pour les occupants puisqu'ils doivent faire appel à des structures compétentes en la matière. Les démarches et travaux nécessaires (évacuation du public, description des aménagements, gestion du flux de visiteurs, accessibilité PMR, conformités des installations électriques et de gaz, visites préalables du SIAMU¹²¹, etc.) peuvent alors s'avérer compliqués à mettre en place. En effet, ceux-ci sont souvent coûteux et particulièrement chronophages, malgré une occupation temporaire à durée limitée. Ce constat pousse les acteurs de l'occupation temporaire à demander une des adaptation du cadre législatif actuel ainsi que la possibilité de dérogations¹²² (selon la durée de l'occupation prévue et l'importance des montants financiers nécessaires pour les travaux). A cet égard, l'occupation d'un site patrimonial présente des avantages, puisqu'elle facilite la négociation de ces dérogations.

¹²⁰ Il existe trois types de normes, régies par le Règlement Régional de l'Urbanisme : les normes d'habitabilité, les normes de salubrité et les prescriptions incendie. Les normes d'habitabilité et de salubrité ne sont spécifiques qu'aux logements. Elle ne seront donc pas approfondies dans ce chapitre, étant donné que le présent travail s'intéresse aux activités événementielles accueillant du public.

¹²¹ Le SIAMU est le Service d'incendie et d'aide médicale urgente de la région de Bruxelles-Capitale.

¹²² Pinard, J. (2021). *L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme. (Université Paris-Est). : 232

4.5. Synthèse

Par le développement de ce chapitre davantage théorique, technique et même juridique, il a été mis en évidence à quel point l'organisation d'un événement dans l'espace public peut se montrer contraignant. Pourtant, l'analyse des chapitres précédents laisse entendre que de nombreux points spécifiques à l'organisation d'événements trouvent justement une réponse, ou une alternative, dans le caractère temporaire de l'occupation.

Les caractéristiques urbanistiques liées à l'organisation d'un événement, à savoir l'identification de la superficie et de la forme du lieu, le repérage sur site des limites matérielles et végétales influent sur l'ouverture de l'événement vers le quartier, et sur l'accessibilité des habitants et des passants vers le cœur de l'événement.

Par ailleurs, le besoin de pouvoir adapter autant l'espace à l'événement implanté, que l'événement à l'espace sur lequel il s'implante, démontre ici la nécessité pour les événements de pouvoir être polyvalents et réversibles d'un point de vue fonctionnel.

La question de l'acheminement du matériel vers le site de l'événement implique, comme démontré dans les outils de mise en œuvre, de réfléchir aux cheminements et aux lieux d'arrêt, voire de créer des détournements.

Ensuite, les natures des surfaces existantes et la question de la préservation de la biodiversité montrent qu'il peut être nécessaire d'utiliser des matériaux de sol temporaires, possibles à retirer après l'événement. Il s'agit ici de la réversibilité matérielle vue parmi les outils du chapitre précédent.

Les outils de l'urbanisme temporaire exploraient également l'usage du réemploi. Cet outil du temporaire est une réponse directe, dans le cadre de l'événementiel, et notamment d'événements importants prenant place en extérieur, au respect de la biodiversité et, de plus, s'intègre dans une démarche éco-responsable (par les matériaux employés au sein de l'événement).

Finalement, la réflexion portée sur la disponibilité d'espaces sécurisés pour le personnel et sur la gestion des foules, par la mise en place d'éléments temporaires (barrières), mais aussi par des contraintes normées et nombrées, est une caractéristique en faveur d'une réversibilité fonctionnelle. C'est également le cas des contraintes juridiques, puisque c'est la prise en compte de ce cadre technique et juridique qui permet le fonctionnement, dans le temps long, de l'occupation événementielle.

5. L'intérêt de l'occupation événementielle dans un site patrimonial

Si le chapitre a porté une attention particulier aux contraintes liées à la mise en œuvre d'une occupation événementielle, ce dernier chapitre reviendra sur ce qui en fait un outil particulièrement puissant pour le patrimoine. Il établira ainsi des liens entre des données vues précédemment, et observera la façon dont une occupation événementielle y répond. Différents points seront abordés, à savoir la temporalité d'une occupation événementielle, les questions sociales de création d'usages, de valorisation d'un patrimoine naturel, la création d'un modèle économique soutenu et durable et, enfin, la pérennisation du patrimoine considéré, ceci étant la finalité derrière la question de recherche posée.

5.1.1. Une temporalité permettant l'éphémère... aussi bien que le pérenne

L'événement dans l'urbanité prend deux formes : éphémère ou durable. Selon le cas, il a alors deux significations différentes¹²³.

Il est qualifié de durable lorsque l'événement laisse un impact fort sur le quartier, même une fois terminé. Dans ce cas, l'événement influe à la fois sur le temps long, le paysage urbain ainsi que les besoins et attentes habitantes. Par son accroche dans le vécu et la mémoire des habitants, il modifie ce qui définit l'identité du quartier environnant.

L'événement éphémère, quant à lui, ne prend son importance que dans l'instant-même. Il évolue, sur le moment, par son déroulement et l'interaction qu'il a avec le public. C'est par exemple le cas de fêtes urbaines d'un soir ou de manifestations ponctuelles¹²⁴.

En revanche, c'est la coexistence d'événements durables et d'événements éphémères qui permet au public de réaliser le lien entre les temps longs et les temps courts et l'impact de l'événement sur la ville. L'événementiel, à la fois par sa durée instantanée éphémère que par son impact durable sur le quartier, modifie l'espace urbain dans l'espace et dans le temps, de manière pérenne. Ainsi, c'est l'équilibre entre les deux qui est visé lorsque l'on parle d'une occupation événementielle « temporaire ».

5.1.2. Réanimation d'une vie de quartier et création de valeurs d'usages

Les occupations événementielles créent un repère spatial et temporaire dans l'espace public. En ce sens, elle aident à construire, voire reconstruire, une dynamique sociale collective.¹²⁵ Dans l'urbanité, les aménagements temporaires événementiels servent l'espace public étant donné qu'ils augmentent l'offre d'activités sur le site et donc sa valeur d'usages. Plus particulièrement, les aménagements temporaires trouvent leur sens dans l'urbanité grâce aux appropriations habitantes. En effet, c'est grâce aux usagers, à leur occupation du site, et notamment à leur présence ou absence aux événements, que l'aménagement temporaire est valorisé.

¹²³ Lamizet, B. (2009). « Sémiotique architecturale et urbaine de l'événement » : 115, dans *Cahiers thématiques N°8 – Architecture conception / territoire / histoire*, édité par Monnier, G., Klein, R., Monin, E. Lille : Editions de la Maison des sciences de l'homme

¹²⁴ Ibid. : 116

¹²⁵ Pradel, B. (2010). *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*. Thèse de doctorat, Ecole doctorale ville, transports et territoires, Sociologie, (Université Paris-Est). : 260

Cependant, pour être pérennisée, l'occupation événementielle doit pouvoir soutenir une certaine capacité de fréquentation et, dans le cas d'un site patrimonial, il doit pouvoir continuer à l'accueillir avec les années, sans endommagement contraignant du site. Ainsi, comme l'a expliqué Benjamin Pradel, « [le] temporaire devient peu à peu pérenne par la répétition des recettes événementielles qui fonctionnent et l'accumulation de l'expertise technique et organisationnelle ». ¹²⁶ Si ces événements fonctionnent et qu'ils sont bien accueillis par le public, l'événement sert alors à revaloriser un site auparavant délaissé.

Dans le premier chapitre, nous avons vu que, dans le cadre des aménagements Caméléon, les structures pérennes servent de soutien aux structures éphémères amenées par l'événement. Dans ce chapitre-ci, nous montrons donc que l'inverse est également valable : les structures éphémères de l'événement (chapiteaux, tentes, stands, etc.) servent de soutien aux structures pérennes installées sur le site (sanitaires, espaces de détente, loges pour artistes, locaux techniques, espaces de rencontre, etc.) puisqu'elles permettent leur usage en continu et, ainsi, leur appropriation.

5.1.3. Valorisation du patrimoine naturel

Le chapitre précédent a montré que l'événementiel peut présenter des risques pour le patrimoine naturel. Pour autant, il est possible pour l'événement d'adopter au contraire une approche de valorisation de l'environnement, même si ce dernier est classé. Certaines contraintes écologiques (présence de haies, d'arbres, de talus, de sentiers, etc.) peuvent alors devenir un élément en faveur de l'événement qui y prend place. L'occupation événementielle temporaire devient ainsi un moyen de valorisation du patrimoine naturel et de la mise en évidence de la nature dans l'urbanité.

De plus, les aménagements temporaires peuvent contribuer à renforcer la nature dans la ville, en apportant des éléments mobiles végétalisés (comme par exemple des plantes en pots) sur le site de l'événement. Ces derniers peuvent alors servir d'éléments-barrière pour gérer le périmètre des activités, et donc avoir « l'idée de seuil et de frontière entre la ville du quotidien et la ville de l'événement » ¹²⁷.

5.1.4. Un modèle économique en soutien au patrimoine

Comme mentionné dans le chapitre précédent, l'une des principales difficultés liées à l'occupation temporaire est celle des montants significatifs nécessaires pour effectuer une remise aux normes des bâtiments. Le modèle économique adopté par les occupants est par conséquent une donnée primordiale du projet, puisque c'est l'accès au site par le public ainsi que les activités développées qui permettront, à long terme, de rendre le projet viable.

L'occupation événementielle repose essentiellement sur trois axes différents d'apports de revenus, qui ne sont pas forcément monopolisés dans d'autres types d'occupation (artistique, culturelle, commerciale, résidentielle, etc.) et qui justifient donc particulièrement le choix d'une occupation événementielle.

En premier lieu, le système de billetterie permet, selon l'importance et le flux de personnes généré par l'événement (festivals, expositions, concerts, soirées, etc.), de le supporter

¹²⁶ Ibid. : 270

¹²⁷ Ibid. : 253

financièrement en tout ou en partie¹²⁸. Les événements ponctuels fortement médiatisés attirent ainsi un nombre considérable de personnes et participent, par ailleurs, à la reconnaissance du lieu. Ils sont donc particulièrement intéressants.

Pour les événements à affluence réduite, voire pour ceux à entrée gratuite, une autre source de financement est reprise grâce au système de vente de boissons et de restauration à destination du public. Cela se concrétise par l'installation de bars, temporaires ou permanents, ainsi que de stands de vente de nourriture. Souvent, pour créer du revenu, des partenariats sont ainsi établis entre les occupants temporaires et les services fournisseurs extérieurs.

Enfin, un dernier, mais non des moindres, moyen de financer le projet est de permettre la privatisation des espaces. Cette technique a l'avantage de rentabiliser le lieu au quotidien et ce, même lors des saisons hivernales ou de fermeture qui attirent moins le public. Il reste alors possible d'organiser des séminaires, des conférences, des ateliers ou même des soirées privées. Néanmoins, si ces événements prennent place dans un patrimoine, il est alors nécessaire de réaliser une remise aux normes.

Par conséquent, il est important de conserver une affluence sur le site de manière continue. Cela se passe à la fois par des événements ponctuels très importants se servant de la billetterie et ramenant une quantité importante de financement, que par l'organisation d'événements privés de manière quotidienne et par des services de restaurations et des partenariats. Les recettes de ces trois éléments combinées, les occupations événementielles temporaires permettent ainsi de rembourser, et donc encourager largement, les rénovations nécessaires dans le patrimoine. Ces éléments soulignent le rôle crucial de la dimension événementielle dans le fonctionnement économique des sites patrimoniaux.

5.1.5. Pérennisation d'un patrimoine

Pour ce qui est de l'occupation événementielle, les projets sont souvent pris en main par des sociétés d'aménagement urbain. Dans le cadre d'un patrimoine abandonné ou d'un espace vacant, elle facilite la reconversion du lieu.¹²⁹

De fait, une fois un bien ouvert au public ou, à tout le moins, réinséré comme édifice majeur dans le quartier, l'option d'une démolition devient difficilement envisageable par la suite. C'est pourquoi une occupation événementielle, qui a un fort impact, nous l'avons vu précédemment, sur la vie d'un quartier, mais également un impact médiatique important, incite généralement à rénover et réhabiliter le patrimoine plutôt que de le laisser à l'abandon ou de le démolir.

A titre d'exemple, durant l'occupation en 2019 de SeeU des casernes d'Ixelles par la société d'aménagements urbains SAU¹³⁰, le site a connu des fonctions événementielles ouvertes au public. Suite à cela, Usquare démarre une phase de travaux qui inclut à la fois une réaffectation en locaux universitaires et une restauration des bâtiments existants. Une occupation événementielle des casernes a créé un attrait particuliers des bâtiments au sein de son quartier, favorisant leur reconversion future plutôt que leur abandon ou leur démolition.

¹²⁸ Pinard, J. (2021). *L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme. (Université Paris-Est). : 234-236

¹²⁹ Dubois, V. (2023). *Patrimoine enclavé : l'occupation temporaire comme levier de réaffectation*. Travail de fin d'études, Master en architecture, ingénierie architecturale, urbanisme. (Université catholique de Louvain). : 63

¹³⁰ Voir 2.2.2. Aménagements « Fourmis » - Casernes de Gendarmerie, Ixelles

5.2. Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel

La question initiale était de se demander « Comment l'urbanisme temporaire, par l'occupation événementielle, peut-il être un moyen de revalorisation d'un patrimoine ? »

En conclusion, il est ressorti que le patrimoine peut tout autant représenter un inconvénient qu'un atout pour le développement d'une occupation événementielle temporaire. En effet, les événements publics ont des besoins organisationnels importants et demandent donc une coordination efficace et rigoureusement respectée de la part des acteurs, sur des temporalités variées, mais ils permettent néanmoins, dans certains contextes, de réanimer des quartiers, recréer des liens sociaux et de l'économie, valoriser un environnement naturel et, ainsi, de réactiver puis pérenniser des patrimoines bâtis et naturels délaissés.

Comme indiqué par Benjamin Pradel, il est nécessaire, lors de la mise en place d'activités événementielles dans l'espace public, de « trouver l'équilibre entre l'adaptation de la ville à l'événement et l'adaptation de l'événement à la ville, pour que la rupture du quotidien fonctionne auprès des publics sans détourner l'espace physique »¹³¹. Ce constat est d'autant plus présent dans le cas d'un patrimoine, auquel cas il pourrait être reformulé de cette façon : il faut « trouver l'équilibre entre l'adaptation [du patrimoine] à l'événement et l'adaptation de l'événement [au patrimoine], pour que la rupture du quotidien fonctionne auprès des publics sans détourner l'espace physique ».

Dans un premier temps, il s'agit ainsi de commencer par adapter l'événement au patrimoine existant. C'est à ce moment que des tests par des structures légères peuvent être faits. Ce n'est qu'une fois des aménagements testés sur le site, pour repérer des potentialités d'usages, que le patrimoine peut, en retour, s'adapter aux événements qui y prennent place. Cela se construit alors par une transformation physique du patrimoine, à travers un re-dessin du site extérieur et une rénovation et réaffectation du patrimoine.

Mis en lien avec les recherches des chapitres précédents, il en ressort une organisation de projet applicable sur le patrimoine. Des similitudes ou divergences entre les différents modes d'action et les conditions spécifiques d'installation des événements sont détaillées ici. Elles servent à préfigurer le rôle de chaque type d'aménagement dans le cadre du développement d'activités événementielles dans un patrimoine. En outre, la recherche d'événements ayant un impact autant sur des temporalités autant courtes que longues amène à « mélanger » les modes d'action employés pour l'événementiel, afin de bénéficier des différents atouts de chacun des modes d'aménagements.

¹³¹ Pradel, B. (2010). *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*. Thèse de doctorat, Ecole doctorale ville, transports et territoires, Sociologie, (Université Paris-Est). : 29

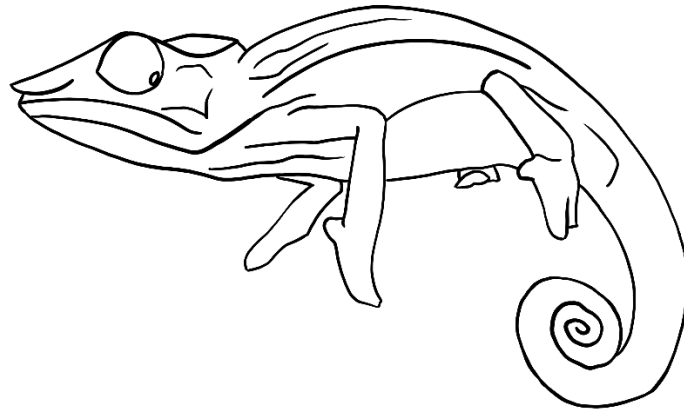


Fig. 57

Des aménagements Caméléons pour permettre la succession d'événements sur le temps long
Source : Mertens, Aurane, *Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel*,
2024

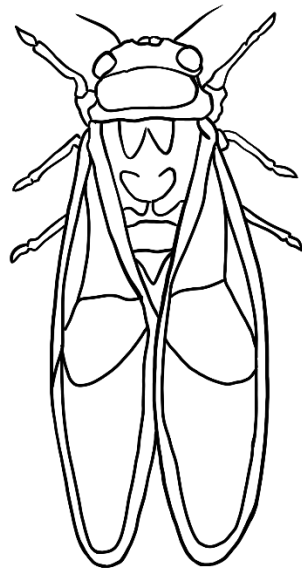


Fig. 58

Des aménagements Cigales pour révéler des usages, tester des potentiels et créer des espaces temporaires pour la
location
Source : Mertens, Aurane, *Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel*,
2024

Des aménagements Caméléons pour permettre la succession d'événements sur le temps long

L'organisation d'activités événementielles révèle la nécessité d'implanter sur les sites certaines fonctions, techniques, de détente ou de gestion de l'événement, dédiées aux acteurs et organisateurs. Celles-ci, dans le cadre d'un urbanisme temporaire, pourraient se traduire par des aménagements « Caméléons » : des structures fixes, présentes en permanence sur un site, et supports des événements. Ils comprennent des espaces de détente privés pour les acteurs de l'événement, des locaux de stockage, des sanitaires privés, des billetteries pour le contrôle des entrées vers l'événement, et des locaux techniques qui fournissent les événements éphémères en eau et électricité. Ce sont grâce à ces aménagements fixes et pérennes que des événements successifs de courte durée (soirées, festivals, etc.) peuvent se déployer en toute liberté sur un site. La pluralité de ces événements et leur capacité de se succéder les uns après les autres sur le site permet d'accueillir un large public, et d'ainsi favoriser la popularité du lieu. C'est une première étape de redynamisation d'un site laissé à abandon : ils attirent à nouveau du public vers l'événement et donc, par extension, vers le patrimoine.

En somme, ses aménagements Caméléons permettent l'installation d'événements de courte temporalité, mais autorise leur déploiement et leur multiplication sur le temps long. A titre d'exemple, on peut imaginer la mise en place d'un festival sur plusieurs jours, cédant ensuite sa place à l'organisation de marchés en journée, puis de concerts le soir, et ce sur une année entière.

En s'inspirant du principe des rues scolaires, les aménagements Caméléons, réversibles, permettent en outre de déployer des barrières ou des éléments mobiles pour fermer la circulation routière lors des événements publics importants, et de les ouvrir lorsque l'événement n'a pas lieu.

Des aménagements Cigales pour révéler des usages, tester des potentiels et créer des espaces temporaires pour la location

L'aménagement Cigale, qui permet de révéler des potentiels d'usage, s'inscrit davantage dans une temporalité moyenne à longue. Par conséquent, il apparaît logique de se saisir de ce concept en second lieu, après les aménagements Caméléons : une fois les temporalités courtes assurées, les aménagements Cigales vont permettre de garantir des temporalités plus longues.

L'idée principale à retenir dans ce contexte est que les aménagements Cigales servent de préfigureurs d'usages. Ils sont par principe temporaires, puisqu'ils sont réalisés par des structures montables et démontables pour s'adapter aux expérimentations.

Dans le cadre de fonctions événementielles prenant place sur un site patrimonial, les aménagements Cigales s'inscrivent aussi particulièrement bien dans le bâtiment. Ils permettent ainsi de tester librement, sur plusieurs mois, des structures facilement démontables, pour observer les réactions créées sur le patrimoine, sur le public et sur la fréquentation du site : la gestion des accès créés, les cheminements et les vues révélées, etc. Ils permettent ainsi de tester une nouvelle « apparence » de l'édifice, sans pour autant poser un choix définitif et ancré.

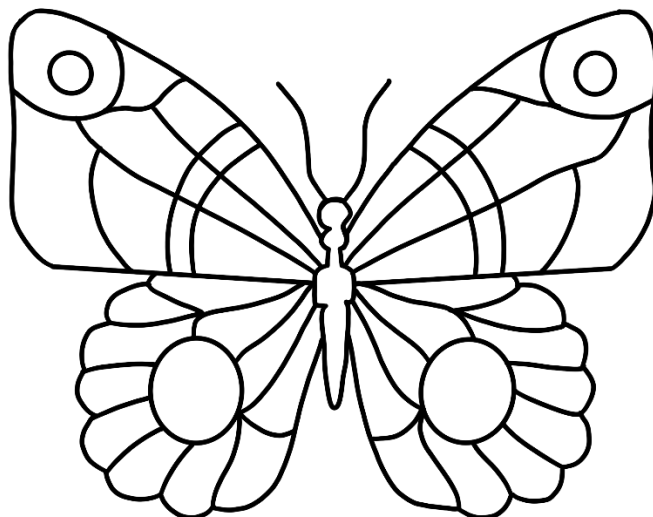


Fig. 59
Des aménagements Papillons pour permettre la continuité de l'occupation des zones creuses et des temps creux
par des structures événementielles
Source : Mertens, Aurane, *Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel*,
2024

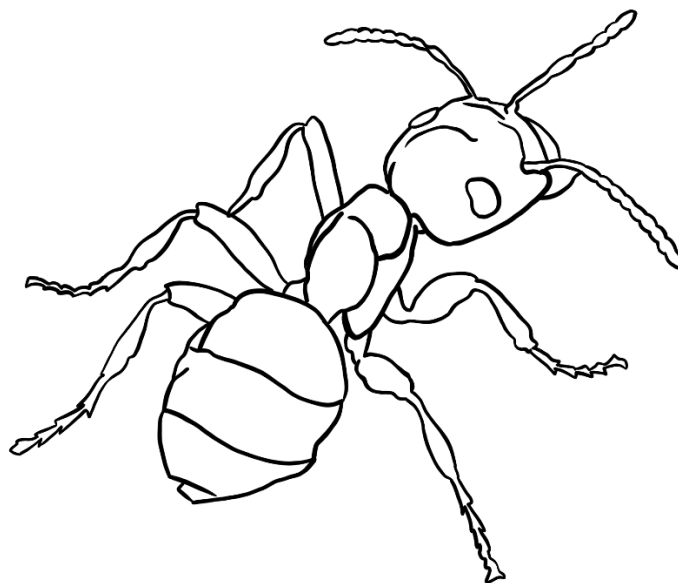


Fig. 60
Des aménagements Fourmis en tant que schéma organisationnel, pour cadrer le processus de revalorisation d'un
patrimoine par l'événementiel
Source : Mertens, Aurane, *Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel*,
2024

Des aménagements Papillons pour permettre la continuité de l'occupation des zones creuses et des temps creux par des structures événementielles

Les aménagements Papillons s'intégrant dans un processus de projet et de travaux déjà enclenchés, ils permettent de rentabiliser les périodes de chantier. Les événements, testés au préalable par les aménagements Caméléons et Cigales, sont ici pérennisés dans la durée. C'est à cette étape que peuvent être prévus de manière permanente l'installation de parkings pour le public ainsi que des travaux de rénovations sur le bâti existant. Les chemins d'accès menant sur le site peuvent être, temporairement, redessinés ou déviés pour mieux fonctionner avec les événements qui prennent place sur le site durant les travaux.

Globalement, l'intérêt des aménagements à Papillons est de permettre de rentrer dans une phase de projet qui prend en considération l'avenir du site, tout en conservant, malgré les travaux, les activités et les événements sur le site. Cela permet au site de conserver son attractivité et, de plus, les rentrées financières réalisées par les événements permettent de rendre possible un projet de restauration qui serait, sinon, trop coûteux.

Des aménagements Fourmis en tant que schéma organisationnel, pour cadrer le processus de revalorisation d'un patrimoine par l'événementiel

Enfin, la mise en place de fonctions événementielles en tant qu'occupation temporaire d'un site patrimonial a révélé des contraintes juridiques et des respects des normes qu'il convient de prendre en compte. Dans cette optique-là, les aménagements Fourmis sont intéressants, car ils se caractérisent par des projets découpés en différentes phases, et dans lesquels chaque phase tire des leçons de la précédente. Il permet alors, appliqué au patrimoine, d'organiser dans le temps les différents types d'aménagements vus précédemment (Caméléons, Cigales, Papillons) en respectant le processus juridique qui encadre une occupation temporaire.

6. Conclusion générale

La réalisation de ce travail a permis d'inventer un schéma de projet pour répondre à la question de recherche initiale : Comment l'occupation temporaire par l'événementiel peut-elle être un moyen de revalorisation du patrimoine ?

Tout d'abord, l'analyse du cadre théorique de l'urbanisme temporaire a permis de comprendre les notions abordées, et de voir les liens intrinsèques avec des idées de **spatialités** (espaces bâti, espace public, espace mixte), de **temporalité** (court, moyen, long) et de **réseaux d'acteurs** (porteur de projet, médiateur, financeur et occupants). Face à des **enjeux sociétaux** actuels qui se complexifient et évoluent sans cesse, l'urbanisme temporaire, par sa **flexibilité temporelle et spatiale** se propose comme un potentiel levier de projet.

Ensuite, l'étude de quatre modes d'aménagements temporaires a révélé des raisons différentes de faire un projet :

- Les **aménagements Caméléons**, dans l'optique de viser une succession d'événements les uns après les autres. Ils monopolisent des **temporalités éphémères**, et s'appliquent particulièrement bien **en extérieur** ;
- Les **aménagements Cigales**, pour tester des usages particuliers de façon temporaire. Ils agissent sur des **temporalités moyennes** (une ou deux années) **ou longues** (plus de trois années) ;
- Les **aménagements Papillons**, pour rentabiliser le temps et l'espace creux des travaux. Ils couvrent des temporalités variant selon la durée des chantiers, et sont applicables principalement sur des **sites ouverts** ou des bâtiments de **grande dimension** ;
- Les **aménagements Fourmis**, pour phaser, planifier et organiser précisément un projet.

L'ensemble de ces types d'aménagements permet ainsi de varier les temporalités et les spatialités, ce qui, s'ils sont combinés, promet un impact plus important sur le site patrimonial.

Les différents cas d'étude cités ont par la suite été analysés via le prisme de certains outils de mise en œuvre communs. Notamment, des **outils spatiaux** – l'ouverture sur le quartier et l'accessibilité –, **programmationnelles** – la réversibilité fonctionnelle et la polyvalence –, **sociaux** – l'entraide, la débrouillardise et la participation collective –, et **matériels** – la réversibilité constructive, le choix des matériaux relatif à la durée d'occupation et le réemploi. Ces éléments ont été identifiés comme caractéristiques de tous types d'aménagements temporaires.

Par la suite, l'étude portée spécifiquement sur l'**occupation événementielle** a permis de mettre en évidence des **contraintes d'implantation et de réflexion** du projet. Néanmoins, ces données, relatives à une occupation événementielle, trouvent des réponses et des possibilités de mise en place, malgré les contraintes générées, grâce aux outils d'urbanisme temporaire révélés précédemment. A l'issue de ce chapitre, nous comprenons donc que la mise en place d'une occupation temporaire sur un site patrimonial est bel et bien possible à réaliser, notamment grâce à l'utilisation des outils cités précédemment, mais qu'elle dépend précisément de l'analyse tirée du site sur lequel elle s'implante. Avant tout projet d'occupation événementielle temporaire, une **analyse rigoureuse et approfondie de l'état du site** semble donc nécessaire.

Finalement, le dernier chapitre a confirmé l'utilité que peut avoir une occupation événementielle dans le cadre spécifique d'un patrimoine. Il a notamment spécifié les éléments nécessaires à la **viabilité financière** d'un projet de restauration du patrimoine par une occupation événementielle : la présence de **billetteries** (utiles grâce aux événements), les **partenariats** avec des services de restauration et, enfin, la **privatisation de locaux**.

En conclusion, pour qu'une occupation événementielle temporaire puisse véritablement revaloriser un patrimoine, elle doit être **réfléchi au préalable**, en considérant les questions de **temporalité, de spatialité et de viabilité** qui lui sont inhérentes. Par la monopolisation de certains outils spécifiques à l'urbanisme temporaire, ainsi qu'en prenant en considération les éléments liés spécifiquement à une fonction événementielle, un projet peut commencer à être élaboré. Il importe dans ce cas de l'organiser précisément, étape par étape, à la manière des aménagements Fourmis, en piochant dans l'ensemble des modes d'aménagements présentés pour en tirer parti au bon moment durant le projet.

Un phasage organisationnel pensé pour permettre la revalorisation d'un patrimoine par l'événementiel

Pour terminer, l'usage des **aménagements Caméléons** a montré en premier lieu que le site dans son ensemble peut être réactivé dans son environnement. Des aménagements Caméléons prennent place sur le site en premier recours, pour leur **réversibilité** particulière leur permettant de **se succéder** très rapidement dans le temps. Ils servent une occupation événementielle, tels que des festivals, et permettent le déploiement de structures légères apportées par les acteurs mêmes de l'événement. En complément, ces structures éphémères s'accompagnent d'**aménagements fixes** présents sur le site : ce sont ces derniers qui permettent la **pérennité, dans un temps long, de l'occupation événementielle du site.**

Par la suite, des **aménagements Cigales**, par des **structures montables et démontables**, peuvent tester des usages sur le site et notamment sur le bâtiment patrimonial. Ils servent de tests, **révélateurs d'opportunités et d'usages**. Il peuvent ainsi identifier les endroits clés où un bâtiment devra être rénové, et de quelle façon, pour servir au mieux les événements qui prennent place sur le site. C'est également par les aménagements Cigales que peuvent être révélés les endroits intéressants pour créer des locaux disponibles à la **privatisation**, seconde source de rentrée financière du domaine événementiel.

La combinaison des ces deux types d'aménagements permet, dans un temps plus long encore, de mener à une réelle **prise de décision pour une action pérenne** sur le patrimoine : un projet de réaffectation et de rénovation peut voir le jour. Les aménagements Cigales qui servaient auparavant de tests temporaires sont alors soit enlevés, ou au contraire pérennisés par une architecture durable.

Les **aménagements Papillons** identifient des endroits clefs pouvant continuer à être monopolisés pour de l'événementiel, malgré le commencement des travaux. Certaines zones, utilisées précédemment de façon Caméléon, perdurent dans leur activité, tandis que d'autres zones entament des **phases de travaux**. Le chantier et les **fonctions événementielles** temporaires **cohabitent** ensemble sur le site, définissent les espaces accessibles au public et ceux qui leur sont de toute évidence fermés. Il s'agit de conserver au maximum, pendant la période de chantier, les activités événementielles qui ont permis en premier lieu de réveiller le site dans son contexte. Elle évitent au bâtiment ou au site patrimonial de retomber dans une période « d'abandon ».

Finalement, plus difficiles à mettre en pratique, les **aménagements Fourmis** définissent ici davantage un **état d'esprit**, un schéma de pensée : il s'agit de rentabiliser les moments creux d'une période de chantier (aménagements Papillons), en cadrant les différentes étapes de projet par un **phasage défini au préalable**. L'utilité des aménagements Fourmis est qu'ils définissent une organisation, à la fois temporelle et spatiale, permettant de revaloriser un site dans son ensemble (espaces extérieurs et patrimoine bâti), étape par étape. **Un patrimoine autrefois délaissé peut ainsi, grâce à la mise en place d'un phasage organisationnel basé sur des occupations événementielles temporaires, être revalorisé.**

Partie II. CAS D'ETUDE



Fig. 61
La Citadelle de Namur cernée des deux voies navigables
Source : Citadelle de Namur, *La Citadelle en images*, date inconnue, Namur.

1. Le bâtiment du Théâtre de Verdure et du stade des Jeux à Namur

Situé sur les hauteurs de la citadelle de Namur, le bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux, conçu par l'architecte Georges Hobé dès 1906, est un édifice emblématique de la ville. Fermé au public en 1997 pour raison d'insécurité, le bâtiment est classé comme Monument en 2015 et inscrit sur la liste du patrimoine immobilier de Wallonie en 2016. Il reste aujourd'hui inutilisé et inaccessible au public.

1.1. Analyse historique et contextuelle

1.1.1. Contexte général : une position stratégique

La ville de Namur est située au confluent de la Meuse et de son affluent, la Sambre. Cet endroit emblématique de la ville s'appelle le Grognon et est positionné au bas de la citadelle. La ville occupe depuis toujours un emplacement stratégique grâce à ces deux voies navigables et à la position surélevée de la citadelle.

Aujourd'hui, elle se situe à l'intersection de plusieurs autres voies importantes de communication : des axes ferroviaires qui relient Bruxelles et Anvers au Grand-duché du Luxembourg, le bassin parisien à Lille, et Liège aux Pays-Bas ; des axes autoroutiers qui suivent les directions de ces chemins de fer ; et des lignes de bus. En outre, des voies de tram permettaient à l'époque de relier le centre de la ville à la périphérie.

1.1.2. Occupation militaire jusqu'à la fin du Moyen-Age

Depuis la préhistoire, la citadelle de Namur est occupée de façon ponctuelle. Cependant, ce n'est qu'au III^e siècle après J-C., avec la construction d'une première fortification, qu'elle prend une fonction défensive.

Au Moyen-Age, le commerce fluvial, grâce aux voies navigables que sont la Meuse et la Sambre, prend de l'ampleur. Ainsi, le dispositif portuaire situé au Grognon se renforce jusqu'à faire de Namur une véritable ville marchande.

Par la suite, la ville de Namur connaît le développement de quatre enceintes majeures, en cohérence avec l'expansion démographique de la ville. La première enceinte apparaît dès l'an 1000 au niveau de l'ancien noyau historique. Il est concentré à la pointe de l'éperon rocheux, au pied de la résidence fortifiée de 937, appelée le Château des Comtes. Il en subsiste aujourd'hui quelques vestiges au niveau des murailles et de l'enceinte.

La seconde enceinte apparaît au XI^e siècle suite à la pression démographique qui ne fait qu'augmenter. Namur s'étend de l'autre côté de la Sambre, près de l'actuelle Place d'Armes, et l'enceinte encadre ses habitations.

Deux siècles plus tard, la ville s'étend à nouveau largement. Une nouvelle enceinte, qui démarre au confluent et retombe plus loin sur la Sambre, en passant par trois portes d'entrée à la ville,enserme les quelques 8000 habitants de l'époque.

Enfin, la dernière enceinte, qui porte le nom de Charles Quint, s'étend plus largement encore au XV^e siècle en suivant les boulevards principaux actuels. Elle est délimitée par la Sambre, la

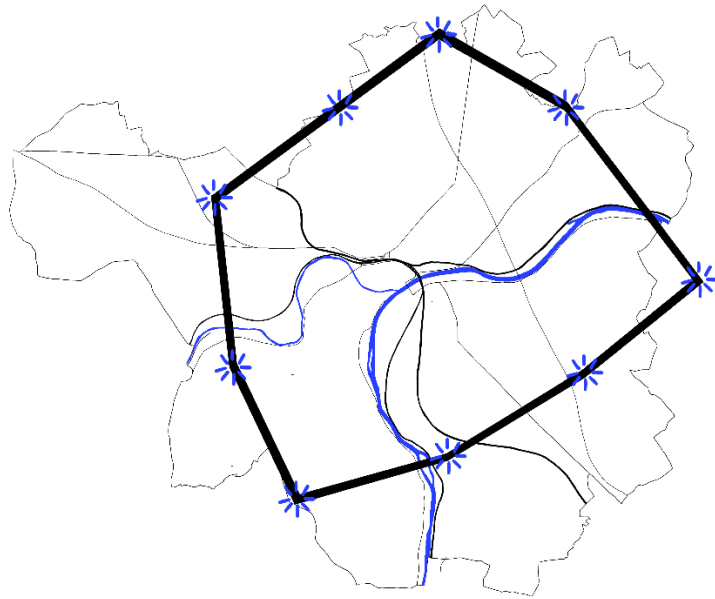


Fig. 62
La construction des neuf forts en béton ayant pour conséquence la perte de la fonction militaire de la Citadelle de Namur
Source : Mertens, Aurane, *Analyse historique et contextuelle : construction des forts en béton*, 2023, Namur.



Fig. 63
Le bâtiment du théâtre de Verdure et du Stade des Jeux dans son état et son environnement actuel
Source : Belga, *Sans titre*, 2020.

Meuse, la ligne de chemin de fer et le boulevard longeant le parc Louise Marie.¹³² La majorité de ces quatre enceintes est retirée au XIXe siècle.

1.1.3. Occupation militaire à partir du XVIe siècle

Sa position stratégique, son renforcement par des enceintes et l'évolution des techniques de guerre font de Namur, à partir du XVIe siècle, une ville à forte fonction militaire. Jusqu'à la révolution belge en 1830, elle ne cesse d'être la cible de conflits entre les différentes puissances européennes, telles que la France, la Bourgogne, les Pays-Bas, l'Autriche, l'Espagne et l'Angleterre. Ces différents conflits ont le mérite d'identifier les points faibles du site, à savoir le ravin de la Foliette, une zone offrant un terrain d'approche à couvert pour les assaillants, et le dénivelé important de la colline. C'est pourquoi d'autres fortifications de défense sont ajoutées plus tard sur les hauteurs de la citadelle.

Au XIXe siècle, suite à l'annexion de la Wallonie aux Pays-Bas, les ingénieurs au service du royaume reconstruisent la citadelle. Leur objectif est de protéger la ville contre toute tentative d'invasion de la France. Ce sont ces constructions qui représentent aujourd'hui jusqu'à 90% des fortifications actuelles de la citadelle. Elle reste ainsi un domaine militaire jusqu'en 1891, accessible par une voirie en provenance de Salzinnes et par le chemin de ronde.

1.1.4. Enjeu d'attraction touristique de la citadelle projet de construction du bâtiment

Ce qui nous intéresse particulièrement dans ce travail est le tournant touristique pris par la citadelle à partir de la fin du XIXe siècle, qui a mené à la construction de notre cas d'étude. En effet, à cette période, la construction de neuf nouveaux forts en béton aux alentours de la ville fait perdre à la citadelle son côté défensif.

De courte durée, un vélodrome est installé en 1896 à l'emplacement de l'esplanade actuelle. Il est remplacé en 1899 par une plaine de jeux. La même année est érigé au niveau de l'actuel Château de Namur un bâtiment nommé le grand Hôtel. Il prend fin en 1914 suite à un incendie au passage de la guerre, mais aura néanmoins permis d'enclencher l'activité touristique de la citadelle.

En 1905, un programme d'ensemble de réaménagement de Namur et de la Citadelle est imaginé par la ville, et soutenu financièrement par l'Etat, afin de rendre la ville plus attractive pour les touristes. La citadelle doit devenir un lieu « festif et attractive » grâce à l'intervention de l'architecte Georges Hobé. Le bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux fait alors partie du programme de transformation des hauteurs de la citadelle.

Georges Hobé dessine les premiers plans en 1906. Ils sont adaptés au plan d'aménagement général de la ville en 1907 pour permettre le passage du tram par un tunnel sous le bâtiment. Les travaux débutent en 1908, sous la surveillance de l'entrepreneur Maurice Prax. En 1909, les deux pavillons d'entrée prennent forme, et l'ensemble est terminé puis réceptionné en 1910. Ainsi, l'été de la même année voit l'organisation des premiers événements sur le stade puis au niveau du théâtre.

¹³² Fivet, E., Fiiivet, J. (2007). « Les fortifications de la ville de Namur ». *canaris1790.be* [En ligne] : 14

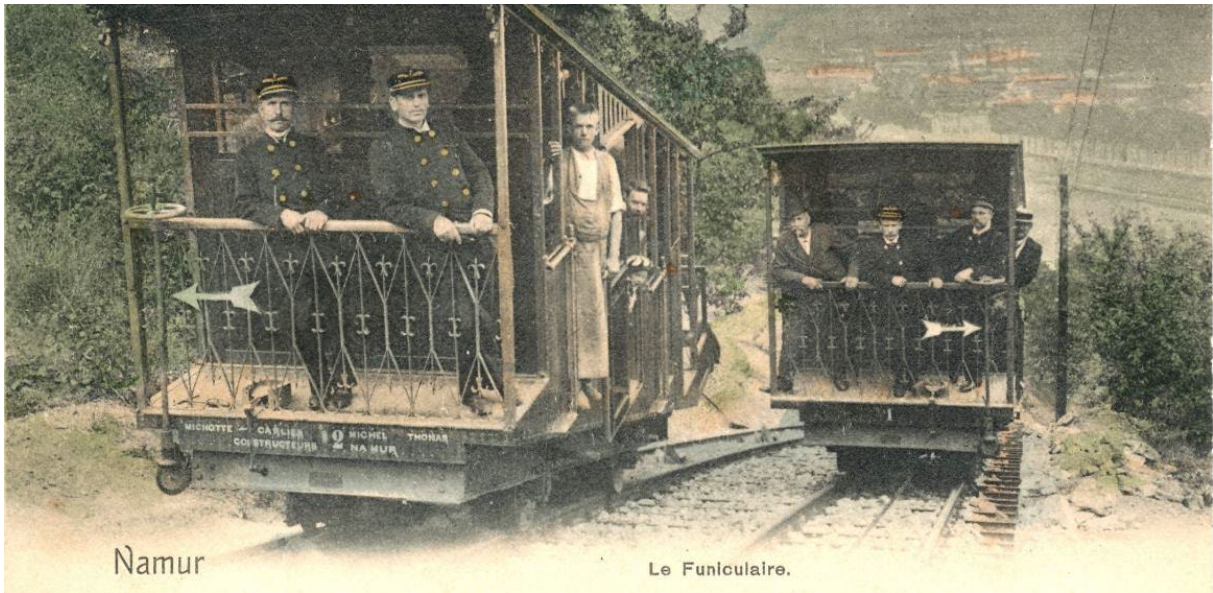


Fig. 64
Le funiculaire en provenance du bas de la ville vers le haut de la Citadelle, entre 1889 et 1913
Source : Marchal, Jacky, *Le funiculaire*, date inconnue, Namur.



Fig. 65
Le passage du tram au niveau du tunnel sous le bâtiment, entre 1901 et 1923.
Source : Marchal, Jacky, *Sans titre*, date inconnue, Namur.



Fig. 66
Remplacement du tram par les autobus au début des années 50, qui connaissent moins de succès.
Source : Marchal, Jacky, *Sans titre*, date inconnue, Namur.



Fig. 67
Le premier téléphérique, longeant le côté Meuse de la Citadelle, entre 1957 et 1997
Source : Marchal, Jacky, *Sans titre*, date inconnue, Namur



Fig. 68
Le téléphérique actuel, inauguré en 2021 et longeant montant vers la Citadelle depuis le côté Sambre, à partir de la place Maurice Servais
Source : Téléphérique Citadelle de Namur, *Sans titre*, date inconnue, Namur

1.1.5. La mobilité au service du tourisme la citadelle

Le plan d'aménagement de Namur comprend entre autre la configuration de la route Merveilleuse et de l'avenue Jean Ier, dans l'optique de relier les boulevards côté Meuse et Sambre jusqu'à la citadelle.

Par la suite, le tourisme de la Citadelle est amplement aidé grâce à la mise en place de différents moyens de transport : un funiculaire, entre 1889 et 1913, le tram (qui passait sous le bâtiment) de 1901 à 1923, son remplacement par les bus, et le premier téléphérique apparu en 1957 et stoppé en 1997, qui longeait le côté Meuse de la Citadelle. Enfin, en 2021, le téléphérique actuel a été mis en place. Il démarre au niveau des quais de la Sambre, place Maurice Servais, et arrive directement sur l'esplanade de la Citadelle, à l'arrière du pavillon d'exposition.



Fig. 69
Photographie de l'architecture du bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux à Namur, également désigné pour le programme d'ensemble de réaménagement de Namur et de la Citadelle
Source : Ballaud, Raymond, *Georges Hobé (1854-1936) Architecte décorateur*, date inconnue.



Fig. 70
L'intérieur du bâtiment se présentant comme un long couloir fonctionnel
Source : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2023, Namur



Fig. 71
La façade côté esplanade
Source : Ville de Namur, *Stade des jeux – Le stade des jeux avant rénovation (prévue pour 2022)*, date inconnue, Namur.



Fig. 72
La façade côté Théâtre
Source : Mertens, Aurane, *le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2024.



Fig. 73

L'un des deux pavillons d'entrée, au niveau de la rue Marie d'Artois, permettant la circulation du public depuis la rue jusqu'à leurs places dans les gradins du théâtre.

Source : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2023, Namur



Fig. 74

Les escaliers intérieurs menant à la toiture-terrace. Ils sont larges et bénéficient d'une belle luminosité grâce aux baies vitrées en briques de verres

Source : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2023, Namur

1.2. Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps

1.2.1. Georges Hobé et l'architecture du bâtiment

Georges Hobé est un architecte bruxellois né en 1854 à Bruxelles et décédé en 1936. Au cours de sa carrière, il effectue de nombreux voyages qui influencent son style architectural : c'est ainsi qu'il s'intéresse à l'Art Nouveau et à l'Art Déco.

Un bâtiment double-face à valeur patrimoniale

Le bâtiment est particulier dans le sens où il se présente, à l'intérieur, en un long couloir fonctionnel, et à l'extérieur, en un bâtiment à double-face. Le couloir intérieur dessert les deux façades principales du bâtiment : l'une face au stade, et l'autre face aux gradins du théâtre.

Les nombreux voyages de Georges Hobé se marquent sur le bâtiment par un mélange important de styles architecturaux.

Du côté Théâtre, l'architecture est marquée par des influences antiques (on le voit au fronton de la scène et aux masques représentant la Comédie et la Tragédie). Une influence égyptienne est visible dans les murs inclinés et la corniche débordante¹³³. En outre, le bâtiment s'éloigne aussi de l'Art Nouveau pour se tourner vers des idées modernistes, avec les chapiteaux, très géométriques, qui surplombent les colonnes. Face à la scène, les gradins initiaux, en hémicycle, peuvent accueillir jusqu'à 2500 places. Qualifié de Théâtre de Verdure, les gradins sont en moellons recouvert d'herbe et ils sont encadrés par des haies de troènes, d'environ un mètre de hauteur.

La façade côté Stade est symétrique et reprend un style Art Déco et Modernisme, ce qui est relativement précurseur pour l'époque, en dehors de Bruxelles. Georges Hobé fait l'usage des doubles colonnes, un thème qu'il affectionne, pour marquer la loge royale. Cette dernière est également décorée des figures allégoriques de la Tragédie et de la Comédie, en représentation de la Sambre et de la Meuse. Enfin, la façade annonce la fonction du site par l'inscription centrale *Ludus pro Patria*.¹³⁴

Les tribunes du stade font cent mètres de long et peuvent accueillir 4000 personnes. En outre, pour assister aux représentations sur le stade, les spectateurs de l'époque ayant le moins de moyens ont également accès à des positions debout au niveau de la toiture-terrasse.

Par son côté moderniste, le bâtiment est conçu de manière fonctionnelle pour servir les événements. C'est pourquoi un long promenoir permet aux spectateurs d'accéder, depuis les tribunes, à des fonctions sanitaires et au bar.

Finalement, son architecture fonctionnelle se retrouve tout particulièrement dans la réflexion menée sur les accès et sur les sens de circulation dans le bâtiment. Les pavillons d'entrée, côté rue Marie d'Artois, donnent accès aux places assises des gradins du Théâtre. En revanche, pour accéder aux places du côté des tribunes du Stade, il existe trois circulations différentes. La première, qui mène aux places les plus chères, à savoir au niveau des tribunes couvertes, passe par les accès de chaque côté de la scène du Théâtre. Les places assises dans les tribunes non-couvertes sont accessibles depuis les longs escaliers sur le Stade. Enfin, des escaliers intérieurs permettent l'accès jusqu'aux places en position debout de la toiture-terrasse.

¹³³ Visite publique du bâtiment menée par Aude Kubjak le 20 avril 2024.

¹³⁴ Traduction latine du français « des Jeux pour le Peuple ».



Fig. 75

Exemple de baie encore entièrement constituée de briques de verre
Source : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2023, Namur



Fig. 76

Tourniquet d'époque régulant le passage du public vers les tribunes du côté Stade
Source : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2023, Namur.



Fig. 77

Urinoirs d'époque de la marque Adamant
Source : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2023, Namur.



Fig. 78

Banc supposé d'époque
Source : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2024, Namur



Fig. 79

Porte principale située dans la loge royale

Source : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2024, Namur



Fig. 80

Traitement différencié, réalisé avec des mosaïques en granito, du sol de la loge royale

Source : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps*, 2024, Namur

Il s'agit donc d'un bâtiment fonctionnel, pensé pour les événements. L'échevine de la Citadelle, Anne Barzin, décrit d'ailleurs le bâtiment comme « la matérialisation en « dur » d'infrastructures plus légères utiles aux spectacles : tentes, des billetteries, des loges, des garages, etc. »¹³⁵

Des éléments remarquables

Le classement en 2016 du bâtiment se justifie principalement pour deux raisons différentes. La première est celle du choix structurel effectué pour sa réalisation : l'utilisation du système de béton Hennebique, développé par François Hennebique. Il s'agit d'un ingénieur français qui dépose des brevets pour l'utilisation de son système. Dans ce système, l'ensemble des éléments sont coulés en même temps, ce qui rend les différentes parties solides. En consolidation, il ajoute des fers plats dans le béton.

Aujourd'hui, l'un des soucis majeurs de l'état du bâtiment est lié au béton qui se dégrade. En effet, dans le temps, l'infiltration de l'eau dans le bâtiment endommage les armatures de la structure béton ainsi que le béton lui-même. Ce phénomène remonte depuis le début de la construction, dès les premières infiltrations d'eau qui ont endommagé les enduits du béton.¹³⁶

La deuxième raison du classement du bâtiment est la présence de briques de verre, d'une marque allemande, sur la quasi-totalité des ouvertures du bâtiment. Il s'agit d'une brique qui fonctionne par un principe d'imbrication. Outre leur qualité esthétique particulière, elles sont très résistantes, apportent la lumière depuis l'extérieur en permettant de ne pas laisser passer la vue. Elles ont en outre des qualités phoniques et acoustiques et sont faciles à mettre en œuvre car ne nécessitent pas la présence d'un menuisier.

Néanmoins, lorsque le joint présent entre les briques (constitué de craie et de lin) se dégrade, celles-ci se remplissent de poussière et de condensation. Ensuite, par leur système d'imbrication, il est difficile de remplacer une brique se trouvant au centre d'une baie. Cependant, malgré ces inconvénients liés à la brique de verre, leur qualité esthétique et architecturale, ainsi que le fait que Namur soit l'un des seuls bâtiments attestés en Europe à posséder actuellement un nombre important de briques de verre, ont largement contribué à permettre le classement du bâtiment¹³⁷.

De plus, une attention particulière est portée à certains endroits du bâtiment, notamment au niveau de la loge royale. Celle-ci est positionnée bien au centre et domine l'ensemble, ce qui lui donne la meilleure vue sur la fosse d'orchestre en contrebas. Le sol est réalisé avec des mosaïques en granito et des plinthes en marbre pour le différencier des autres tribunes (en béton). Cette distinction est également reproduite au niveau du sas d'entrée du bâtiment au du sanitaire royal, réservé à la loge¹³⁸.

Toujours présents actuellement dans le bâtiment, des urinoirs de 1910 de la marque anglaise Adamant se retrouvent également dans les anciens sanitaires des hommes et sont classés. On remarque aussi des bancs d'époque et des tourniquets remarquables permettant de réguler les entrées vers les tribunes.

¹³⁵ Barzin, A. (2023). « Restauration du Stade des Jeux et du Théâtre de Verdure, Conférence de presse du 27 juin 2023 ». *Namure.mr* [En ligne]

¹³⁶ Visite publique du bâtiment menée par Aude Kubjak, le 20 avril 2024.

¹³⁷ Visite publique du bâtiment menée par Aude Kubjak, le 20 avril 2024.

¹³⁸ Visite publique du bâtiment menée par Aude Kubjak, le 20 avril 2024.

Côté Stade	Côté Théâtre
Concours hippique	Championnats de lutte
Concours de dirigeables	Concours de cerfs-volants
Fêtes arabes	Fête de plein air des écoles
Exposition internationale des produits de l'horticulture	Festival international de jazz
Courses pédestres	Représentation théâtrale
Fête fédérale belge de gymnastique	Opéra
Fêtes automobiles	Représentation musicale
Concours régional agricole	Concert symphonique
Concours international de chiens policiers	Spectacle de nuit
Réunion d'athlétisme et sportives	Défilé d'élégance
Luttes de jeu de balle	
Carrousel	
Cérémonies d'horticulture, aviculture, apiculture	
Meeting international de boxe	
Fête militaire	
Matches de football	
Epreuves d'aptitude physique pour l'armée	
Grande fête féminine	
Fête provençale	
Fête enfantine	
Fête folklorique	
Piste de petite aviation	

Tableau de référencement des principales fonctions accueillies par le bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux à Namur durant le vingtième siècle.

Source : Tableau créé par l'étudiante sur base du document « AK_Utilisation Stade et Théâtre », Document partagé par Aude Kubjak suite à une visite du bâtiment le 10 novembre 2023

1.2.2. Un passé lié à une fonction événementielle

Si le bâtiment a été conçu pour accueillir des événements, on constate en effet que c'est de cette façon qu'il a servi durant le vingtième siècle. Peu après son ouverture et jusqu'en 1920, les lieux semblent recevoir du monde et être bien animés.

Dans les années trente, pour des raisons aujourd'hui peu identifiées, il commence progressivement à y avoir de moins en moins d'animation sur le site. L'idée de l'apparition des congés payés en 1936, ainsi que le développement du cinéma, et donc l'apparitions de nouveaux loisirs, sont proposés comme déclencheurs d'une perte d'intérêt grandissante pour le bâtiment et ses événements.

Le passé de la seconde guerre mondiale n'aide pas et par la suite, les événements proposés connaissent une baisse de fréquentation. En parallèle du déclin de l'occupation du bâtiment, son état matériel se dégrade également. Cela engendre des déficits financiers importants, mais aussi l'annulation de nombreuses festivités¹³⁹.

Au cours du siècle, plusieurs tentatives de revalorisation du bâtiment sont pourtant menées. D'abord, en 1958, à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles, qui doit être une source importante de touristes en provenance de Bruxelles, il est décidé de redynamiser l'Esplanade de Namur. Cela passe, outre l'ouverture du téléphérique, par des travaux au niveau du bâtiment et du stade¹⁴⁰.

Plus tard, en 1970, lors de la construction de l'autoroute de Namur et face à l'état du bâtiment qui s'est à nouveau détérioré de par son manque d'utilisation (il connaît particulièrement des problèmes d'infiltration), une nouvelle campagne de restauration est lancée¹⁴¹. Malheureusement, ces tentatives ne seront pas fructueuses, puisque le site tombe peu de temps après en déshérence et finit, en 1997, par être complètement fermé au public.

Aujourd'hui, l'esplanade reste occupée régulièrement, tandis que le bâtiment principalement que de décor aux événements.

1.2.3. Valeur patrimoniale

En conclusion des éléments vus précédemment, nous pouvons ressortir plusieurs caractéristiques qui font du bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux un bâti remarquable pour le patrimoine et donc marquant dans son contexte.

Tout d'abord, il fait partie d'un ensemble de bâtiments, planifiés selon une vision architecturale globale pour la ville. Il marque une trace de l'influence importante de George Hobé et de son lien à la nouvelle planification de Namur au début du XXe siècle. Ensuite, par sa position (au croisement de mobilités importantes et au sommet de la Citadelle), son ampleur, ses fonctions et l'utilisation de l'esplanade au cours du siècle, il garde une place importante la mémoire des gens. Cela en fait, dans l'esprit des namurois, un bâtiment patrimonial emblématique de la ville.

D'un point de vue architecture, le mélange de styles utilisés (Antique, Egyptien, Art Déco, Modernisme) et les différents éléments remarquables (l'utilisation du système de béton Hennebique et des briques de verre, la présence des tourniquets d'entrée, de bancs d'époque et d'urinoirs *Adamant*) en font un patrimoine qui vaut la peine d'être (re)valorisé.

¹³⁹ « AK_Utilisation Stade et Théâtre », (2023). Document partagé par Aude Kubjak suite à une visite du bâtiment le 10 novembre 2023.

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ Visite publique du bâtiment menée par Aude Kubjak, le 20 avril 2024.

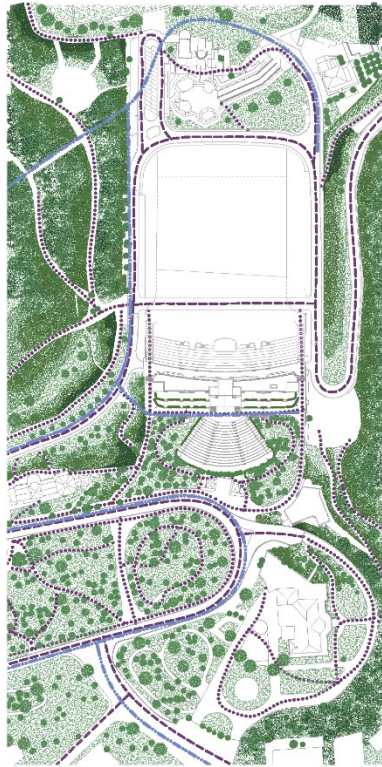


Fig. 81

Schéma de la biodiversité et des mobilités existantes

Source : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma de la biodiversité et des mobilités existantes*, 2024

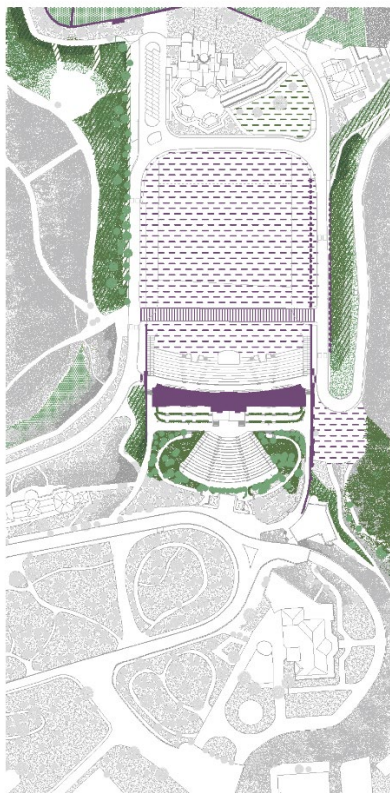


Fig. 82

Schéma des limites construites et naturelles

Source : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des limites construites et naturelles*, 2024

1.3. Le projet

1.3.1. Regard critique et enjeux actuels

Le site de l'esplanade de la Citadelle de Namur est, à l'heure actuelle, un large ensemble accessible depuis le centre de la ville par des bus et par le téléphérique. Si l'esplanade, par sa générosité et son emplacement idéal, occupe toujours fortement une place d'intérêt dans le cœur des namurois, le bâtiment en lui-même est, quant à lui, en mauvais état. Sa dégradation, visible de l'extérieur, nuit à l'image globale du lieu et le rend moins attractif aux yeux des habitants, commerçants et touristes. A cela s'ajoute une vision négative grandissante du bâtiment dans son contexte, agrémenté d'actes de vandalisme (tags, multiples brisures de vitres, dépôts de déchets, etc.) ainsi que d'occupations illégales.

De plus, au vu de son évolution et des nombreuses tentatives non fructueuses de revaloriser ce patrimoine par le passé, le bâtiment se positionne au centre d'une tension entre son identité initialement voulue – à travers les raisons de sa construction et sa fonction dédiée à l'événementiel – et l'histoire moins évidente qui a révélé des faiblesses au regard de cette même dynamique événementielle. En effet, son passé nous renseigne que le bâtiment, même s'il a été conçu pour être utilisé dans le cadre d'événements, n'a, jusqu'ici, pas réussi à perdurer de cette façon. Aussi, ce travail se positionne dans une démarche de proposition servant à explorer les éléments qui pourraient faire de ce bâtiment un patrimoine pérenne véritablement dédié à l'événementiel, et revalorisé au sein de la ville.

L'intérêt de l'occupation que nous détaillerons ici sera alors de permettre, à terme, une réanimation et une restauration du bâtiment pour le valoriser à nouveau, inciter le passage quotidien, et le faire vivre au sein de son environnement. L'objectif est de montrer que l'espace est désormais géré et qu'il ne s'agit plus seulement d'un lieu servant à accueillir occasionnellement des événements sporadiques.

Au niveau de la restauration, l'idée est de conserver, voire revaloriser, les éléments qui servent la valeur architecturale et patrimoniale du bâtiment et de l'ensemble du site :

- La visibilité, depuis l'extérieur, des différents styles architecturaux utilisés, à travers les inclinaisons de mur, les colonnes, la corniche, etc. ;
- L'inscription « Ludus Pro Patria », à l'avant de la façade côté Stade, en tant que rappel de la fonction initiale du lieu, symbole dans le cœur et la mémoire des namurois ;
- De la même façon, la visibilité, sur la façade côté théâtre, des masques de la Tragédie et de la Comédie ;
- Les passages par escaliers à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment, pensés consciencieusement pour servir directement la fonction du lieu ;
- Les importants murs de soutènement de part et d'autre du bâtiment, s'inscrivant dans une continuité des remparts de la Citadelle ;
- Le tunnel sous les tribunes, en tant que mémoire de l'ancien tram sur le site ;
- La fosse d'orchestre ainsi que la loge royale, dans l'alignement central du bâtiment ;
- Plus généralement, l'aspect parfaitement symétrique du bâtiment, qui en est une caractéristique architecturale majeure.
- Les tribunes côté stade et les gradins côté théâtre, en réponse directe aux façades et en qualité importante de passage pour les habitants ;
- L'ouverture sur l'esplanade, espace libre pour le public.

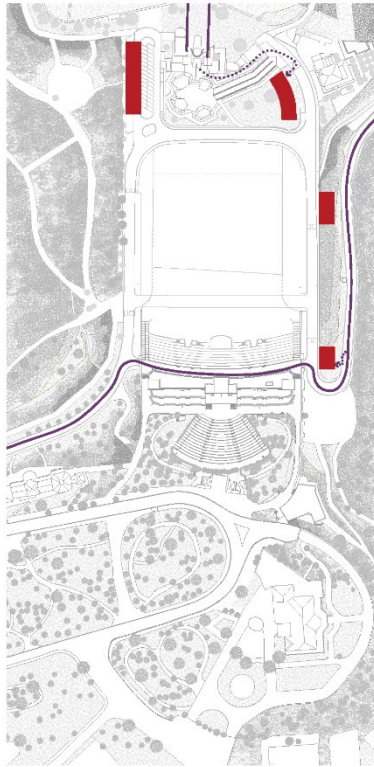


Fig. 84
Schéma des navettes et des éléments fixes des aménagements Caméléons
Source : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des navettes et des éléments fixes des aménagements Caméléons*, 2024.

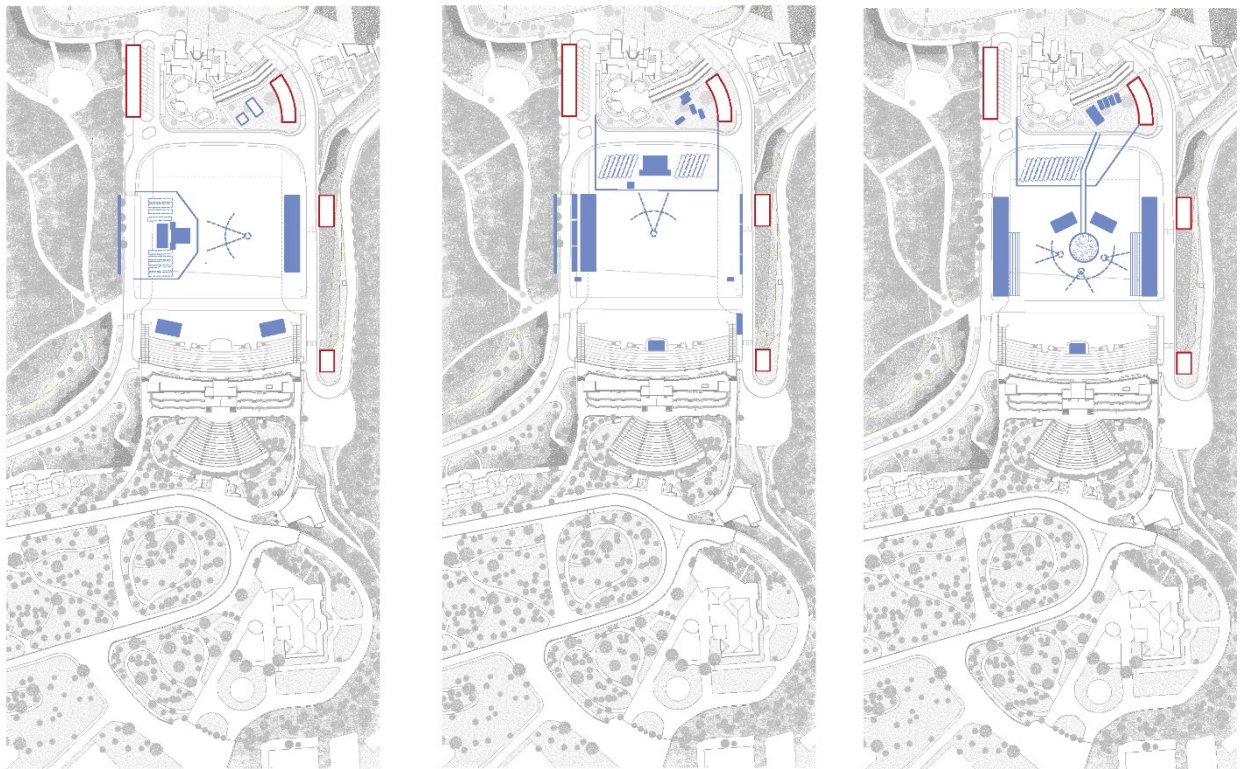


Fig. 83
Schéma des aménagements Caméléons
Source : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des aménagements Caméléons*, 2024

1.3.2. Programmation et occupation temporaire

Des aménagements Caméléons

L'aménagement fixe, en soutien aux structures éphémères (scènes démontées pour chaque événements, stands de vente, toilettes mobiles, etc.), n'est donc pas réinventé à chaque événement. Au contraire, il s'agit de l'implantation réfléchie des infrastructures nécessaires, par des structures ancrées et architecturées, qui font partie intégrante du site. Ainsi, les infrastructures fixes installées reprennent les besoins des organisateurs et acteurs des événements, et sont positionnées de manière cohérente selon les réseaux d'eau et d'électricité, les circulations et accès sur le site.

Des locaux techniques (support électrique) sont implantés en arrière de l'espace dédié à l'événement, dans une zone facilement fermée au public. Pour le confort des événements, les fonctions de *catering* et de stockage des équipements mobiles, apportés pour les événements, prennent place à l'arrière du pavillon d'exposition, avec une zone de déploiement sur l'extérieur. Un bâtiment dédié au repos des acteurs des événements se retrouve également hors d'accès du public, derrière un muret servant de limite à la circulation des festivaliers, et faisant face à la vallée.

Enfin, des espaces pour les billetteries se retrouvent aux endroits clé des arrivées des festivaliers :

- Une navette de bus s'arrête au niveau du lacet de la route merveilleuse et peut décharger le public à l'entrée du festival, avant de se détourner du lieu de l'événement en repartant par le tunnel.
- Le téléphérique fonctionne par horaires prédéfinies et décharge également le public qui se dirige vers la seconde billetterie, au niveau du second accès vers l'événement.

Des aménagements Cigales

Les aménagements Cigales sur le site, étant facilement démontables, s'implantent à différents endroits du site, choisis par les utilisateurs. Utilisés pour révéler des potentialités d'usage avant même la décision de tout travail d'intervention patrimoniale sur le bâtiment, ils se doivent d'être respectueux de l'endroit sur lequel ils s'implantent et s'installent, par conséquent, plus facilement dans des zones actuellement inutilisées.

Une structure Cigale implantée au niveau de la fosse d'orchestre permet de révéler l'intérêt d'ouvrir l'espace sous les tribunes vers l'extérieur, pour renforcer cet espace qui, aujourd'hui, n'est plus utilisé pour sa fonction première.

Les structures testées sur les tribunes du bâtiment, côté stade, montrent l'intérêt d'ajouts de structures pour les dimensions généreuses offertes au site, mais aussi car elles brisent l'aspect « rigide » du bâtiment en arrière plan. Elles incitent également au passage par les escaliers et par le promenoir à l'arrière du site.

Du côté théâtre, les ajouts de structures Cigales testent des passages à différents endroits, parmi une végétation importante. Ils montrent la possibilité de reconnecter le théâtre au bâtiment du Belvédère situé derrière, et du partage de fonctions lors d'événements communs.

En conclusion, les aménagements Cigales se positionnent là où il leur est physiquement possible, pour respecter le site et le bâtiment, et servent à interroger le fonctionnement actuel de certains espaces.

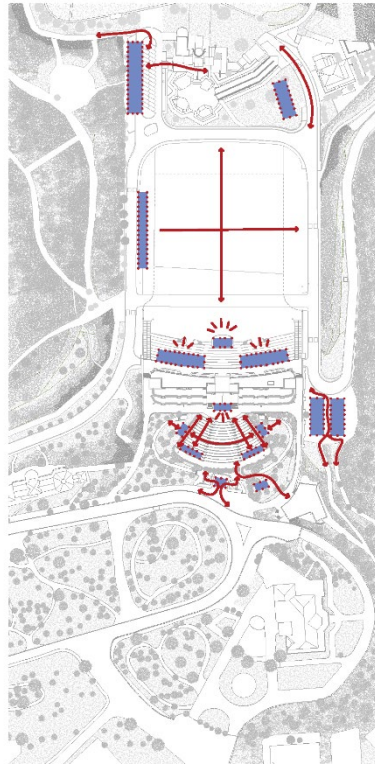


Fig. 86
Schéma des aménagements Cigales
Source : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des aménagements Cigales*, 2024.

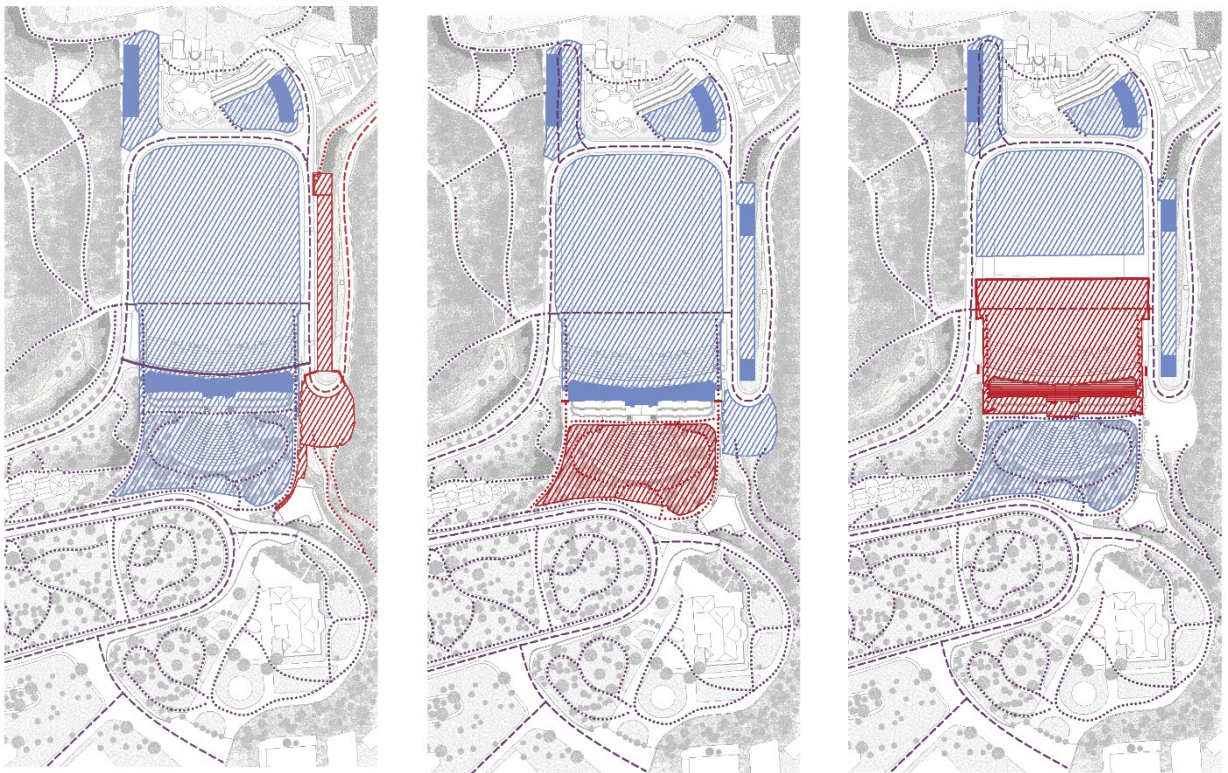


Fig. 85
Schémas des aménagements Papillons
Source : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des aménagements Papillons*, 2024.

Des aménagements Papillons

Ils dialoguent ainsi avec les circulations existantes sur le site, puisqu'ils s'installent selon les trajets implantés et forcent à repenser, dévier ou fermer temporairement des circulations existantes, le temps des travaux. Une fois les espaces clés identifiés, il est cependant montré comment le site peut continuer à vivre, en ayant un périmètre accessible au public et aux événements sur le site, tandis qu'une frange spécifique connaît des travaux d'aménagements.

De ce fait, lorsque la limite droite du site est interdite d'accès, la circulation routière reste permise grâce à la déviation d'un passage par le tunnel sous les tribunes du bâtiment, et les événements peuvent continuer à prendre place à la fois sur le stade et au niveau du théâtre.

Lorsque l'espace des gradins du théâtre est en travaux, une occupation temporaire peut malgré tout continuer à perdurer sur l'ensemble du stade, voire également dans le bâtiment.

Enfin, la situation la plus délicate étant certainement la période de travaux au niveau du bâtiment lui-même, il s'agit néanmoins de continuer à occuper temporairement le reste du site, par des interactions au niveau du théâtre, des franges et de l'arrière du site, autour du téléphérique.

Ces aménagements Papillons sont l'une des clés pour permettre de continuer à faire vivre et animer le site malgré des travaux d'aménagements qui s'étalent sur plusieurs années. Le financement nécessaire aux travaux d'aménagement du site et de restauration du bâtiment étant particulièrement important, c'est la continuité des événements malgré ces périodes autrement « creuses » qui permet de générer des rentrées pour les différentes phases de travaux.

Par ailleurs, le bâtiment et les espaces en travaux peuvent même servir de véritable décor aux événements qui s'installent sur le site, par le choix de matériaux spécifiques, par des interactions avec les passants, des prises de paroles, et des chantiers ouverts.

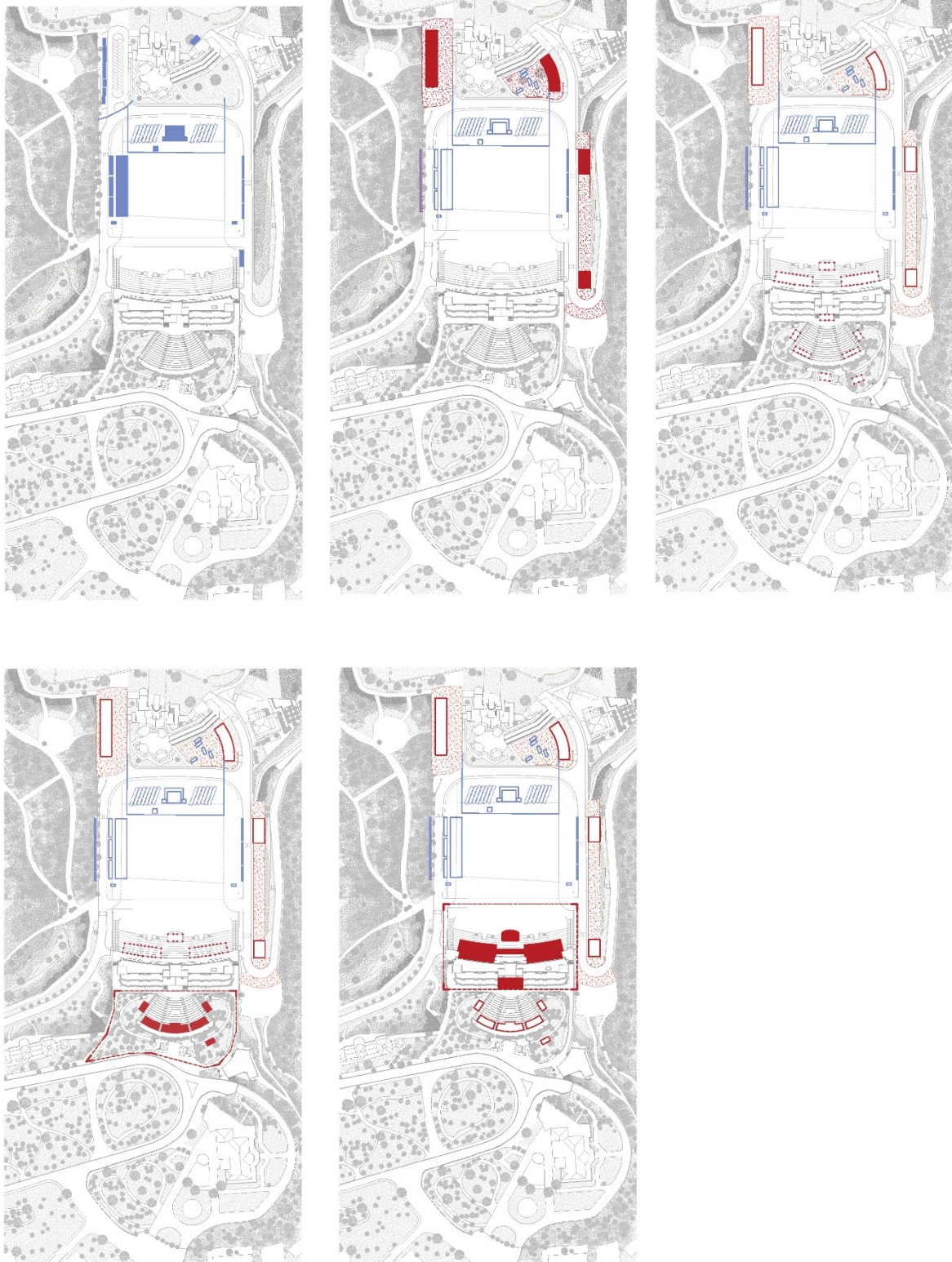


Fig. 87
Schéma du passage de projet
Source : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma du passage de projet*, 2024

1.3.3. Démarche conceptuelle de projet

La mise en place d'un phasage de projet

L'exploration des différents types d'implantation permises pour chaque mode d'aménagement (Caméléon, Cigale, Papillon) permet de poser des choix réfléchis, et d'organiser le projet par des phases temporelles et spatiales.

Phase 1. Des aménagements Caméléons éphémères au niveau de l'esplanade

Le manque d'infrastructures fixes sur le site bloque pour le moment la possibilité de créer des événements successifs. Les événements sont donc épisodiques, à l'image de ce qui se passe aujourd'hui sur le site.

Phase 2. Des aménagements Caméléons fixes au niveau de l'esplanade

A l'issue de cette seconde phase d'aménagements, l'esplanade attire déjà l'attention d'un public important. Par les événements successifs mis en place et permis grâce aux infrastructures fixes, une rentabilité financière commence à apparaître. Les billetteries implantées permettent de jauger les accès sur le site et sont la fabrique d'une première source de revenus. En complément, des partenariats avec des services de restauration et de vente de boissons apporte une seconde source de revenus lors des événements importants.

Phase 3. Des aménagements Cigales temporaires au niveau du théâtre et du bâtiment

Plus loin dans le temps, la troisième phase de projet est enclenchée. Les événements continuent de se développer sur l'esplanade et le public s'y intéresse de nouveau véritablement, mais le bâtiment et le partie théâtre ne sont pas encore utilisés. Ils servent toujours seulement de décor aux événements sur l'esplanade.

En réponse à ce constat, des structures facilement démontables sont installées à divers endroits au niveau du théâtre et du bâtiment. Elles servent de tests d'usages. Sans vocation à s'installer durablement, elle cherchent en revanche à révéler des opportunités.

C'est pas l'installation d'une structure démontable à l'arrière des gradins du théâtre, que les acteurs des événements de l'intérêt qu'il y aurait à créer, à cet endroit, des loges pour les artistes, avec vue directe sur la scène.

C'est également par des aménagements Cigales qu'une interaction est créée avec le bâtiment du Belvédère situé à l'arrière, et que l'on prend conscience de l'intérêt de disposer de sanitaires directement accessibles lors des représentations théâtrales.

Finalement, du côté stade, les aménagements Cigales révèlent deux potentialités : créer une extension à la fosse d'orchestre, qui est actuellement inutilisée, et placer des bâtiments au bâtiments des tribunes. A travers ces derniers bâtiments, on prend conscience de la surface importante générée, qui permet de créer des espaces libres à la privatisation.

L'ensemble de ces installations est mouvant, mais des usages sont testés, et des opportunités révélées. Le public peut redécouvrir le bâtiment et le théâtre sous un regard nouveau.

Phase 4. Des aménagements Papillons, à travers des travaux au niveau du théâtre, et la persistance des aménagements Cigales et Caméléons, et donc de l'offre en événements, du côté stade.

La troisième phase, grâce aux opportunités révélées par les aménagements Cigales, permet finalement d'enclencher un processus de projet pérenne, visant à une restauration et réaffectation du bâtiment patrimonial. Par conséquent, le projet se sert des aménagements Papillons pour maintenir une offre d'événements sur le site, malgré le commencement des travaux.

Un périmètre de travaux, au niveau du théâtre, est défini, tandis l'esplanade continue son activité événementielle.

Les travaux consistent en la pérennisation des aménagements cigales testés précédemment autour du théâtre, à savoir la matérialisation en dur de loges pour les artistes, d'espaces de vente de nourriture et de boissons en partage avec le bâtiment du Belvédère, d'espaces sanitaires pour le public, et d'espaces de rencontres travaillés par la matérialité du sol.

Phase 5. Des aménagements Papillons, à travers des travaux de restauration sur le bâtiment et de pérennisation des aménagements Cigales qui l'entourent, et la persistance de certains événements dans le fond du stade.

Une fois les travaux de restauration et de pérennisation finis au niveau du théâtre, le chantier se déplace au niveau du bâtiment. Il s'agit là de la dernière phase de projet.

Toujours en se servant des aménagements Papillons, des plus petits événements continuent à se produire dans le fond de l'esplanade, tandis que les travaux commencent sur le bâtiment. .

En parallèle, les locaux situés du côtés du théâtre, tout juste pérennisés, peuvent déjà être occupés durablement ; des artistes s'y installent lors de représentations. Les espaces vivent. C'est à partir de cet instant que les alentours du théâtre sont revalorisés, et qu'une véritable fréquentation arrive à ces endroits.

Sur le bâtiment, les travaux de restauration, et de pérennisation des éléments Cigales au niveau des tribunes, sont enclenchés.

Phase 6. Un projet (re)vivant et un bâtiment (re)valorisé grâce à des aménagements événementiels temporaires

Finalement, le projet se conclut, après une temporalité étalée sur plusieurs années d'aménagements temporaires, de tests et de réflexions.

A travers le phasage réfléchi et ordonné du projet, l'idée n'est pas seulement de créer de l'événementiel dans le patrimoine, car il s'agit là d'une occupation déjà souvent appliquée, mais de penser aussi à l'*après*. Par conséquent, via ce projet, l'objectif était surtout de démontrer *comment* l'événementiel peut s'inscrire dans le temps long, dans une trajectoire patrimoniale. Ainsi, l'articulation de cette inscription événementielle dans cette trajectoire patrimoniale trouve sa réponse dans ce qui est qualifié d'occupation temporaire.

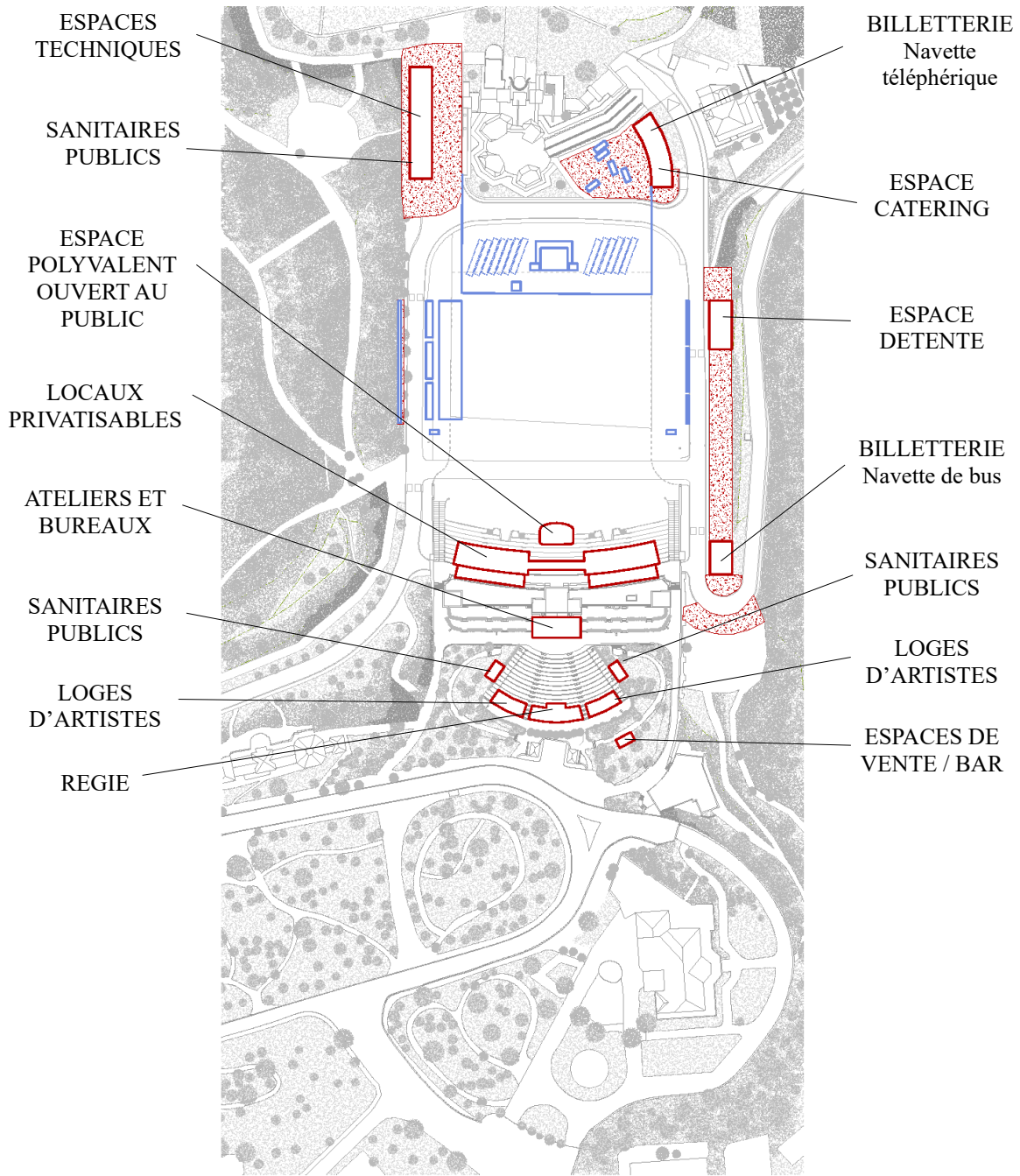


Fig. 88

Schéma conceptuel de la projection finale de projet

Source : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma conceptuel de la projection finale de projet*, 2024

Des événements de grande ampleur

Les événements importants, première source de rentabilité financière grâce à l'implantation des billetteries sur le site, se déploient sur l'esplanade. C'est en effet à cet endroit que la superficie est la plus généreuse et que le sol, résistant, permet d'accueillir des semi-remorques, des équipements lourds, et des structures temporaires telles que des scènes, des tribunes rétractables, etc.

Des espaces privatisables à la location

Si les travaux d'aménagements peuvent tout d'abord être financés en partie grâce aux rentrées permises par les événements sur l'esplanade, dans le temps long, comme nous l'avons vu dans la partie théorique, il convient de renforcer la stabilité financière de l'ensemble. C'est pourquoi, en complément de la fonction événementielle de grande ampleur, sont prévus des espaces libres à la location et à la privatisation, pour l'organisation de plus petits événements, publics ou privés.

Ces espaces, en tout temps, permettent de garantir une offre et une utilisation permanente sur le site. L'espace majeur y étant dédié se trouve au niveau du bâtiment ajouté sur les tribunes du côté stade, et les espaces intérieurs sont ainsi modulables pour répondre aux besoins des usagers.

En l'absence d'événements majeurs sur le site (festivals, festivités namuroises, etc.), les locaux spécifiques aux événements étant libérés (billetteries, espaces catering, espaces détente), ils sont, également, mis à disposition du quartier.

Des espaces fonctionnels et administratifs dans le bâtiment

Le bâtiment conserve sa fonction primaire en étant au service des événements alentours : ils contiennent des bureaux administratifs pour les organisateurs et le monde de l'événement, ainsi que des ateliers de travail pour les artistes.

1.3.4. Réaffectation du bâtiment du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux à Namur

Grâce à la mise en place d'un phasage temporel et spatial de différents aménagements temporaires, et à la réflexion portée sur le développement d'une qualité fonctionnelle et d'une valorisation par l'événementiel, le site du Théâtre de Verdure et du Stade des Jeux à Namur démontre sa capacité à accueillir un projet qui pourrait, dans le temps long, revaloriser le bâtiment et son contexte de manière pérenne, tout en respectant leur dimension patrimoniale. Le processus offre ainsi une alternative à la simple restauration du bâtiment, qui risquerait de le renvoyer dans ses travers identifiés par le passé (une boucle restauration-valorisation-abandon).

En conclusion, le site, par l'implantation d'aménagements temporaires réfléchis et organisés, et par un phasage structuré de ces aménagements, permet l'accueil d'événements qui accompagnent progressivement la mutation sur le long terme du site. Il s'agit donc d'un travail de l'événementiel de façon temporaire, pour accompagner la transition du patrimoine. Dès lors, la pérennité et la valorisation du bâtiment ainsi que de son contexte, sont assurés.

Bibliographie

Recherches théoriques

Bernard, N. (2018). « Les occupations précaires : Guide juridique et pratique ». *Perspective.brussels*. [En ligne]. URL : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/guide_pratique_occupation_temporaire.pdf

Boissières, M. (2022). *L'architecture peut-elle pérenniser les usages d'une occupation temporaire ?* Travail de fin d'études, Master en architecture, ingénierie architecturale, urbanisme. (Université catholique de Louvain).

Bouchain, P., Julienne, L., Taichman, A. (2012). *Histoire de construire*. Arles : Actes Sud.

Buratti, T. (2020). « L'urbanisme temporaire, enjeux et perspectives », *Pour la solidarité – PLS*. [En ligne]. URL : https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na_2020_ess_urbanisme_temporaire.pdf

Chabot, L. (2013). *Les aménagements papillons ; nouvel outil stratégique d'aménagement urbain ?*. Maîtrise universitaire en sciences et géographie, Faculté des géosciences et de l'environnement. (Université de Lausanne).

Decock, L. (2023). *L'urbanisme temporaire comme laboratoire d'expérimentation pour l'aménagement de l'espace public*. Travail de fin d'études, Master en architecture à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme, (Université de Liège).

Diguet, C. (2018). « L'urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ? », *IAU Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, Institut Paris Région* [En ligne]. URL : https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/UrbanismeTransitoire.pdf

Dubois, V. (2023). *Patrimoine enclavé : l'occupation temporaire comme levier de réaffectation*. Travail de fin d'études, Master en architecture, ingénierie architecturale, urbanisme. (Université catholique de Louvain).

Eechaudt, C. (2019). *Une politique publique intégrant l'urbanisme temporaire ? Analyse des atouts et des écueils à travers le projet de l'Allée du Kaai*. Travail de fin d'études, Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et d'urbanisme, (Université de Liège).

febul.be. *Agence Occupations Temporaires FÉBUL – BFUH*. [En ligne]. URL : <https://www.febul.be/innovations-sociales/agence-occupations-temporaires/>

Ginez, C. (2018). *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ? Au prisme des collectivités locales aménagement transitoire du square Augereau à Albi (81)*. Travail de fin d'études, Master en architecture en sciences du territoire et urbanisme, (Université Grenoble Alpes).

Ginez, C. (2017). « Prendre en compte le temps dans l'aménagement : Guide pratique ». *Tempo territorial*. [En ligne]. URL : <https://tempoterritorial.fr/le-guide-prendre-en-compte-le-temps-dans-lamenagement-est-en-ligne/>

Lamizet, B. (2009). « Sémiotique architecturale et urbaine de l'événement » dans *Cahiers thématiques N°8 – Architecture conception / territoire / histoire*, édité par Monnier, G., Klein, R., Monin, E. Lille : Editions de la Maison des sciences de l'homme : 111-116

Lamy, A., Mercenier, C., De Smet, F. (2015-2016). « Projets urbains : Etude de cas concrets, Parc Béco /// Allée du Kaai ». *Projet Urbain, Université de Liège* [En ligne]. URL : https://projeturbain.net/wp-content/uploads/2017/10/rapport_et_allleedukaai.pdf

Larousse. (s.d.). « Réversibilité ». *larousse.fr* [En ligne]. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/reversibilite/69118>

Larousse. (s.d.). « Réversible ». *larousse.fr* [En ligne]. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/reversible/69119>

Leirens, C. (2012). *Sport ou spectacle ? De la polyvalence des lieux qui les hébergent*. Travail de fin d'études, Faculté d'architecture, d'ingénierie architecture et d'urbanisme, (Université de Tournai).

Pinard, J. (2021). *L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs. Une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme. (Université Paris-Est).

Pradel, B. (2019). « L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair ». *Anthropocène 2050*. [En ligne]. URL : <https://medium.com/anthropocene2050/lurbanisme-temporaire-transitoire-%C3%A9ph%C3%A9m%C3%A8re-des-d%C3%A9finitions-pour-y-voir-plus-clair-4a94f7916dfb>

Pradel, B. (2010). *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*. Thèse de doctorat, Ecole doctorale, ville, transports et territoires, Sociologie, (Université Paris-Est).

Rouillard, D. (2021). *PUBLIC. Infrastructure, architecture, territoire public*. Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, Paris, Editions Beaux-Arts.

Rubio, J. « Organiser un événement artistique dans l'espace public, Guide des bons usages, Nouvelle édition ». *Artcena* [En ligne]. URL : <https://www.artcena.fr/sites/default/files/medias/pdf/jij/Organiser-un-evenement-artistique-espace-public-ARTCENA-2017-09.pdf>

Rudler, J. (2018). *L'urbanisme de l'entre-deux. Des pratiques de mobilité aux prises urbanistiques*. Thèse de doctorat en architecture et sciences de la ville. (Ecole Polytechnique de Lausanne).

Urban Systems and TransLink TravelSmart Team. (2020). « Tactical urbanism toolkit, A guide to demonstration and interim projects focused on active transportation and placemaking ». *translink.ca* [En ligne]. URL : <https://www.translink.ca/-/media/translink/documents/rider-guide/travelsmart/tactical-urbanism-toolkit.pdf>

Wanschoor, S. (2019). « Le déroulement d'une occupation – guide pratique ». *FeBUL*. [En ligne]. URL : https://www.febul.be/wp-content/uploads/2020/11/Guidepratiqueoccupants_partie2.pdf

Zwaspi Service Planification, (2018). « Prescriptions minimales de sécurité « incendie et panique » liées aux manifestations publiques » *police, zone de secours Wallonie picarde*. [En ligne] URL :

<https://www.police.be/5319/sites/5319/files/attachments/Prescriptions%20minimales%20de%20s%C3%A9curit%C3%A9%20li%C3%A9es%20aux%20manifestations%20publiques.pdf>

1.3.5. Projets d'occupation temporaire

Bati Recup. (s.d). « Hôtel Pasteur : Etude réemploi pour la collecte de matériaux ». *Bati Recup*. [En ligne]. URL : <https://batirecup.com/projets/hotel-pasteur/>

Belandscape. (2012). « Aménagement éphémère à Scuba Sallaz ». *belandscape.ch* [En ligne]. URL : <https://www.belandscape.ch/projets/amenagement-ephemere-scubba-sallaz/>

Belga. (2022). « Aux anciennes casernes d'Ixelles, les vieilles briques seront réemployées dans les futurs logements, kots et labos du projet Usquare (photos) ». *L'avenir* [En ligne]. URL : <https://www.lavenir.net/regions/bruxelles/ixelles/2022/05/11/aux-anciennes-casernes-dixelles-les-vieilles-briques-seront-reemployees-dans-les-futurs-logements-kots-et-labos-du-projet-usquare-photos-Q7TZJIVMZFLBQTDJAR5JIZBY/>

Bruxelles. (s.d.) « Réunion de quartier Rue de l'Aurore – Quartier scolaire ». *bruxelles.be* [En ligne]. URL : <https://www.bruxelles.be/reunion-de-quartier-rue-de-laurore-quartier-scolaire>

Bruxelles.be. (s.d.) « Quartiers scolaires apaisés ». *bruxelles.be* [En ligne]. URL : <https://www.bruxelles.be/rues-scolaires>

Buur, Idea Consult. (2020). « Usquare - Anciennes casernes d'Ixelles : Plan d'aménagement directeur : Volet informatif ». *perspective.brussels*. [En ligne]. URL : https://perspective.brussels/sites/default/files/poles/pad_usquare_info_fr.pdf

Catsaros, C. (2014). « Les théâtres en bois de Patrick Bouchain » *Espazium* [En ligne]. URL : <https://www.espazium.ch/fr/actualites/les-theatres-en-bois-de-patrick-bouchain#:~:text=On%20fait%20alors%20appel%20%C3%A0,la%20disposition%20de%20la%20construction.>

(2023). « Citadelle Miollis ». *Manifesto* [En ligne]. URL : <https://www.manifesto.fr/fr/projects/citadelle-miollis>

curry-vavart.com. *Curry Vavart*. URL : <https://curry-vavart.com/presentation.htm>

Delacôte, E. (2024). « Ces anciennes usines de Lyon qui ont accueilli les Nuits sonores ». *Rue 89 Lyon* [En ligne]. URL : <https://www.rue89lyon.fr/2024/05/07/ces-friches-de-la-metropole-qui-ont-accueilli-les-nuits-sonores/>

De Bue, V. (2022). « La Halle aux draps à Tournai bientôt entièrement restaurée » *Le site officiel de la Wallonie*. [En ligne]. URL : <https://debue.wallonie.be/home/presse--actualites/communiques-de-presse/presses/la-halle-aux-draps-a-tournai-bientot-entierement-restauree.html>

De Mil, C., Le Mouel, C. (2023). « L'hôtel Pasteur à Rennes. Une expérience d'urbanisme transitoire » *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*. [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/gradhiva/6929>

Doucet, C. (2012). *Dossier d'analyse d'un projet (existant ou non) relatif à un bâtiment existant. L.U. / Lieu Unique, Nantes, Patrick Bouchain, 1994-2000*. ENSAS. [En ligne]. URL : https://issuu.com/ensas_uem123/docs/doucet_cyrielle_-_lu

Joubard, N., Gallard, D. (s.d.) « Le Lieu Unique, L’histoire ». *le lieu unique* [En ligne]. URL : <https://www.concordet.fr/le-lieu-unique/>

Jouin-Trémeur, G. (2021) « La permanence architecturale : Cas de l’Hôtel Pasteur à Rennes » *Collectif Encore Heureux, besustainable.brussels*. [En ligne]. URL : https://besustainable.brussels/storage/uploads/13811435-a20c-4fcd-b50c-d90d2b545e44/1020-RENNES_PASTEUR-GJT2.pdf

lasemo.be. Un festival durable URL : <https://www.lasemo.be/fr/durable/>

lelieuunique.com. Le Lieu Unique. URL : <https://www.lelieuunique.com/>

lesgrandsvoisins.org. Les Grands Voisins. URL : <https://lesgrandsvoisins.org/>

Lhoir, M. (2015). « LaSemo, un festival aux notes durables ». *L’avenir*. [En ligne]. URL : <https://www.lavenir.net/regions/wallonie-picarde/enghien/2015/07/08/lasemo-un-festival-aux-notes-durables-VVOC6COZRVAYJJVX6B3BDOQIEE/>

montpellier.fr. Zones Artistiques Temporaires (ZAT). URL : <https://www.montpellier.fr/3423-les-zat.htm>

monument.heritage.brussels. (2016). « Ancienne brasserie ATLAS ». *Inventaire du patrimoine architectural*. [En ligne]. URL : https://monument.heritage.brussels/fr/Anderlecht/Rue_du_Libre_Examen/15/36334

Municipalité de Lausanne. (2013). « Réponse de la Municipalité : Aménagement de la plage éphémère à la Sallaz : des grains de sable susceptibles d’impacter les aménagements à venir » *Communication au conseil communal, Ville de Lausanne*. [En ligne]. URL : https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=22050

plateau-urbain.com. La Coopérative Plateau Urbain. URL : <https://www.plateau-urbain.com/la-cooperative-plateau-urbain/>

Schreiber, Z. (2018). « ‘La Poursuite Des Choses Evidentes’, Brasserie Atlas ». *Zigzags* [En ligne]. URL : <https://www.zigzags.be/blog/2018/10/30/la-poursuite-des-choses-videntes-brasserie-atlas>

soukmachines.com. Souk Machines - Bienvenue au Souk. URL : <https://www.soukmachines.com/a-propos-soukmachines>

Spor, M. (2022). « Faire de la citadelle d’Ajaccio un véritable quartier, l’objectif ambitieux » *Corse matin*. [En ligne]. URL : <https://www.corsematin.com/articles/faire-de-la-citadelle-dajaccio-un-veritable-quartier-lobjectif-ambitieux-125166>

Stéphanie. (2023). « Les événements durables de Pasto » *La friche : Nouveaux récits*. [En ligne]. URL : <https://www.lafriche.be/les-evenements-durables-de-pastoo/>

Tiberghien, B. (2019). « Artistes sans toits ? L’occupation temporaire de lieux patrimoniaux » *Bruxelles Patrimoines, N°031*. [En ligne]. URL : <https://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-31/article-31-6>

Toestand. (2020). « Toestand – Allée du kaai ». *degroteverbouwing.eu* [En ligne]. URL : <https://degroteverbouwing.eu/fr/blocs+de+construction/toestand+alle+du+kaai/>

Usquare.brussels – BPC Group. URL : <https://bpcgroup.be/realisation/usquare/>

yeswecamp.org. Créer des lieux pour créer du lien. URL : <https://yeswecamp.org/>

Cas d'étude

Barzin, A. (2023). « Restauration du Stade des Jeux et du Théâtre de Verdure, Conférence de presse du 27 juin 2023 ». *Namure.mr* [En ligne]. URL : <https://namur.mr.be/wp-content/uploads/2023/06/Dossier-de-presse-Stade-des-Jeux-et-Theatre-de-Verdure-CP-27.6.23.pdf>

Fivet, E., Fivet, J. (2007). « Les fortifications de la ville de Namur ». *canaris1790.be* [En ligne]. URL : <https://canaris1790.be/wp-content/uploads/2018/11/Les-fortifications-de-la-ville-de-Namur.-Jean-et-Emmanuel-Fivet.pdf>

Iconographie

Couverture : Photo prise par l'étudiante.

Fig.1 : Herrmann, Lou, *Sans titre*, Anthropocene 2050, 2020. Ecole Urbaine de Lyon. URL : <https://medium.com/anthropocene2050/se-nourrir-besoins-et-plaisir-74b84de583f1>

Fig.2 : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire : Finalité sociale – Un catalyseur de liens sociaux*, 2024.

Fig.3 : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire : Finalité fonctionnelle – Une alternative à la mono-fonctionnalité*, 2024.

Fig.4 : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire : Finalité écologique – Seconde vie offerte aux bâtiments*, 2024.

Fig.5 : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire Finalité économique – Création d'une économie locale*, 2024.

Fig. 6 : Mertens, Aurane, *Pourquoi faire de l'urbanisme temporaire : Finalité de pérennisation – Un test temporaire en préfiguration de l'avenir*, 2024.

Fig. 7 : Skyfarms. *Helene Maeck - Buvez moi ! - Clown, flair & beatbox*, 2019. Wonderlacht, Studio Citygate. URL : https://www.facebook.com/wonderlecht/photos/helene-maeck-buvez-moi-clown-flair-beatbox-skyfarms/350997605561184/?paipv=0&eav=Afa2UkplMKIZXABaoLCtdjMN-30STshOigh_MzO5gJD_qUBNQZnsURY9SbAq2bI8KFU&_rdr

Fig 8 : Mertens, Aurane, *Les acteurs de l'urbanisme temporaire*, 2024

Fig.9 : Mertens, Aurane, *Les acteurs de l'urbanisme temporaire*, 2024

Fig.10 : Mertens, Aurane, *L'échelle de l'urbanisme temporaire*, 2024.

Fig.11 : Mertens, Aurane, *Modes d'action de l'urbanisme temporaire : Aménagements Cigales*, 2024.

Fig.12 : pixandlove, *Port Marianne*, 2017, Montpellier. URL : <https://www.pixandlove.com/photos/zat-montpellier-montcalm>.

Fig.13 : pixandlove, *Parc Montcalm*, 2017, Montpellier. URL : <https://www.pixandlove.com/photos/zat-montpellier-montcalm>

Fig.14 : Photographie, *Personnel de l'Usine en 1907*, 1907, Nantes. URL : <https://www.lelieuunique.com/histoire>

Fig.15 : Brigret, Caroline. *Le grand atelier*, date inconnue, Nantes. URL : <https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/france-origine-lieu-unique-nantes-5332/>

Fig.16 : Nantes appart & Hôtel. *Lieu Unique*, date inconnue, Nantes. URL : <https://nantes-appart-hotel.com/le-lieu-unique-nantes/le-lieu-unique-2013-3/>

Fig.17 : Schreiber, Zoé. *La Brasserie Atlas.*, 2018. URL : <https://www.zigzags.be/blog/2018/10/30/la-poursuite-des-choses-videntes-brasserie-atlas>

Fig.18 : Zigzags.be *Régis Joncteur Monrozier*, 2018. URL : <https://www.zigzags.be/blog/2018/10/30/la-poursuite-des-choses-videntes-brasserie-atlas>

Fig. 19 : Mertens, Aurane, *Modes d'action de l'urbanisme temporaire : Aménagements « Caméléons »*, 2024

Fig.20 : Archicirc, *Théâtre Zingaro (scénographie pour « Darshan »)*, 2009, Aubervilliers. URL :

https://www.facebook.com/archicirc/photos/a.194149730605469/1036460563041044/?paipv=0&eav=AfYv1T_0gQ_j2FWojx2qpcaL59Cd4VLvbYVGWXXmxpEypu0MZ01Z5Z9HKzqdDooohM&_rdr

Fig. 21 : Boureau, David, Apur, *théâtre équestre Zingaro Aubervilliers équipements culturel vue matériels forain et tours quartier*, 2012. URL :

https://www.flickr.com/photos/apur_fnau2011/24027571539/in/album-72157661237168923/

Fig. 22 : Herminette Artisan Charpentier-Couvreur, *Construction d'une charpente au théâtre équestre Zingaro*, date inconnue, Aubervilliers. URL :

<https://herminette.fr/realisation/construction-d-une-charpente-au-theatre-equestre-zingaro/>

Fig.23 : Buchet, A., *Flâneur d'Or 2014. Zurich remporte le Premier prix grâce à la métamorphose d'un quartier et la nouvelle Bullingerplatz*, Immorama, 2015. URL :

<https://www.immorama.ch/articles/flaneurdorprixdesamenagementspietons/>

Fig. 24 : Ville de Bruxelles. *Rue de l'Aurore, Bruxelles*, date inconnue, bruxelles.be, Bruxelles. URL :

<https://www.bruxelles.be/rues-scolaires>

Fig.25 : EdA, *sans titre*, date inconnue. URL : <https://www.lavenir.net/regions/wallonie-picarde/2023/03/17/une-cathedrale-dacier-dans-la-halle-aux-draps-de-tournai-video-JC2LGVW6BBHWLEABVRT7AYC4AU/>

Fig.26 : EdA, *70294134266*, 2023. URL : <https://www.lavenir.net/regions/wallonie-picarde/tournai/2023/12/09/marche-de-noel-des-retrouvailles-prometteuses-dans-une-halle-aux-draps-sur-son-31-3J6BWLE6XNELDC3MVSJANWT3LU/>

Fig. 27 : Mertens, Aurane, *Modes d'aménagement de l'urbanisme temporaire : Aménagements Papillons*. 2024.

Fig. 28 : Belandscape SARL, *Aménagement éphémère à Scuba Sallaz*, 2012, Lausanne. URL : <https://www.belandscape.ch/projets/amenagement-ephemere-sclubba-sallaz/>

Fig. 29 : Belandscape SARL, *Aménagement éphémère à Scuba Sallaz*, 2012, Lausanne. URL : <https://www.belandscape.ch/projets/amenagement-ephemere-sclubba-sallaz/>

Fig.30 : Mutatis. *La citadelle Miollis d'Ajaccio : Calendrier opérationnel*. Dossier du conseil municipal, 2020. URL :

https://www.ametarra.fr/_files/ugd/451feb_380e603d8c7642308e517b3278447e2d.pdf

Fig.31 : GRU, *Aménagement Collectif GRU*, 2022, manifesto.fr. URL : <https://www.manifesto.fr/fr/projects/citadelle-miollis>

Fig.32 : Le site du Plan Canal et du territoire du canal, *Inauguration de l'Allée du Kaai*, 2014, Bruxelles. URL : <https://canal.brussels/fr/content/inauguration-de-lallee-du-kaai>

Fig.33 : Toestand, *L'Allée du Kaai en images*, 2020, Bruxelles. URL :

<https://degroteverbouwing.eu/fr/blocs+de+construction/toestand+alle+du+kaai>

Fig.34 : Mertens Aurane, *Modes d'aménagement de l'urbanisme temporaire : Aménagements Fourmis*, 2024

Fig.35 : Bessaik, Nais, *sans titre*, 2019, Paris. URL : <https://www.lebonbon.fr/paris/food-decouvertes/l-oratoire-restaurant-solidaire-grands-voisins/>

Fig. 36 : *Les Grands Voisins*, date inconnue, Paris. URL : <https://www.timeout.fr/paris/que-faire/les-grands-voisins-ferme-definitivement>

Fig.37 : Ricard, Sophie. *Faire du chantier un acte culturel, de valorisation des métiers, d'insertion et de transformation sociale*, 2019, Rennes. URL : <https://lecoleduterrain.fr/projet/au-vent-de-leventuel/>

Fig.38 : Souchave, Antoine. *Festival autres mesures dans le cadre des tombées de la nuit*, date inconnue, Rennes. URL : <https://fonda.asso.fr/ressources/projet-en-cooperation-lhotel-pasteur-un-espace-dexperimentation-pour-les-projets-au>

Fig.39 : L'avenir, *sans titre*, date inconnue, Bruxelles. URL : <https://www.lavenir.net/regions/bruxelles/ixelles/2024/02/15/ca-bouge-dans-les-anciennes-casernes-de-gendarmerie-dixelles-une-premiere-phase-des-travaux-usquare-sacheve-et-il-y-aura-du-neuf-cet-ete-CKKD75YYNFFRHG3XW2B2WQ77II/>

Fig.40 : L'avenir, *sans titre*, date inconnue, Bruxelles. URL : <https://www.lavenir.net/regions/bruxelles/ixelles/2024/02/15/ca-bouge-dans-les-anciennes-casernes-de-gendarmerie-dixelles-une-premiere-phase-des-travaux-usquare-sacheve-et-il-y-aura-du-neuf-cet-ete-CKKD75YYNFFRHG3XW2B2WQ77II/>

Fig.41 : Mertens, Aurane, *Modes d'aménagement de l'urbanisme temporaire : Synthèse*, 2024

Fig.42 : 24 heures Vaud & Régions, *Sans titre*, date inconnue, Lausanne. URL : <https://www.24heures.ch/300-tonnes-de-sable-pour-attirer-le-chaland-a-la-sallaz-729006714226>

Fig.43 : Bartabas, *Les travaux pour la création de Loungta*, date inconnue, Bruxelles. URL : <https://www.bartabas.fr/zingaro/le-theatre/>

Fig.44 : Toestand. *L'Allée du Kaai en images*, 2020, Bruxelles. URL : <https://degroteverbouwing.eu/fr/blocs+de+construction/toestand+alle+du+kaai>

Fig.45 : La Poudrière, *sans titre*, date inconnue, Bruxelles. URL : https://www.lapoudriere.be/Blog_.U/b9574a/Atlas_demenage

Fig.46 : Neither, Bruce & Barres, Mille, *Sans titre*, 2021, Bruxelles. URL : <https://kubaparis.com/archive/mouvement-de-masse>

Fig.47 : Ouest-France. *Pierre-Thomas Deillon a réalisé le lustre du patio*, 2021, Rennes. URL : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-leurs-lustres-illuminent-l-hotel-pasteur-ce5a0aac-cf68-11eb-a53e-cc3087557efe>

Fig.48 : Estève, Anne-Cécile, *Rénovation des paillasses encadrée par l'association Les Compagnons Bâtisseurs*, Fig. 9., 2020, Rennes. URL : <https://journals.openedition.org/gradhiva/6929>

Fig.49 : Baudry, François, *Chantier d'insertion pour l'aménagement intérieur du foyer, encadré par les organismes de formation l'AFPA et le GRETA*, Fig. 8., 2020, Rennes. URL : <https://journals.openedition.org/gradhiva/6929>

Fig.50 : Mertens, Aurane, *Etude des outils de l'urbanisme temporaire*, 2024.

Fig.51 : Mertens, Aurane, *Réactivation d'un patrimoine par une occupation temporaire – Le cas d'une occupation événementielle*, 2024.

Fig.52 : Mertens, Aurane, *Réactivation d'un patrimoine existant par une occupation temporaire – Le cas d'une occupation événementielle*, 2024.

Fig.53 : Mertens, Aurane, *Réactivation d'un patrimoine existant par une occupation temporaire – Le cas d'une occupation événementielle*, 2024.

Fig.54 : LaSemo, *Sans titre*, 2021. URL : <https://www.court-circuit.be/membre/lasemo/>

Fig.55 : Jeux de Nim, *Un labyrinthe en 3D fabriqué à l'aide de palettes en bois!*, 2014, Enghien. URL : <https://www.jeuxdenim.be/reportage-20140711>

Fig.56 : Barsby, Michel, *Un festivalier de LaSemo produit moins de déchets qu'à la maison*, 2023. URL : <https://www.lafriche.be/les-evenements-durables-de-pastoo/>

Fig.57 : Mertens, Aurane, *Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel : Des aménagements Caméléons pour permettre la succession d'événements sur le temps long*, 2024

Fig.58 : Mertens, Aurane, *Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel : Des aménagements Cigales pour révéler des usages, tester des potentiels et créer des espaces temporaires pour la location*, 2024

Fig.59 : Mertens, Aurane, *Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel : Des aménagements Papillons pour permettre la continuité de l'occupation des zones creuses et des temps creux par des structures événementielles*, 2024

Fig.60 : Mertens, Aurane, *Synthèse – Vers un patrimoine occupé de façon temporaire par de l'événementiel : Des aménagements Fourmis en tant que schéma organisationnel, pour cadrer le processus de revalorisation d'un patrimoine par l'événementiel*, 2024

Fig.61 : Citadelle de Namur, *La Citadelle en images*, date inconnue, Namur. URL : <https://citadelle.namur.be/fr>

Fig.62 : Mertens, Aurane, *Analyse historique et contextuelle : construction des forts en béton*, 2023.

Fig.63 : Belga, *Sans titre*, 2020, Namur. URL : <https://www.lavenir.net/regions/namur/namur/2020/06/22/la-renovation-du-theatre-de-verdure-et-du-stade-des-jeux-devrait-debuter-en-aout-2022-3I4ACUBMS5BKXJ4WZXSSCJSGD4/>

Fig.64 : Marchal, Jacky, *Le funiculaire*, date inconnue, Namur. URL : <https://citadelle.namur.be/fr/evenements/exposition-les-acces-mecaniques-la-citadelle-du-funiculaire-aux-telepheriques>

Fig.65 : Marchal, Jacky, *Sans titre*, date inconnue, Namur. URL : <https://citadelle.namur.be/fr/evenements/exposition-les-acces-mecaniques-la-citadelle-du-funiculaire-aux-telepheriques>

Fig.66 : Marchal, Jacky, *Sans titre*, date inconnue, Namur. URL : <https://info-etudes.unamur.be/ville-en-projets/telepherique>

Fig.67 : Marchal, Jacky, *Sans titre*, date inconnue, Namur URL : <https://citadelle.namur.be/fr/evenements/exposition-les-acces-mecaniques-la-citadelle-du-funiculaire-aux-telepheriques>

Fig.68 : Téléphérique Citadelle de Namur, *Sans titre*, date inconnue, Namur. URL : <https://www.telepheriquedenamur.be/fr/le-telepherique/notre-equipe/>

Fig.69 : Ballaud, Raymond, *Georges Hobé (1854-1936) Architecte décorateur*, date inconnue. URL : <http://www.georghobe.be/?p=144>

Fig.70 : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : L'intérieur du bâtiment se présentant comme un long couloir fonctionnel*, 2023, Namur

Fig.71 : Ville de Namur, *Stade des jeux – Le stade des jeux avant rénovation (prévue pour 2022)*, date inconnue, Namur. URL : <https://www.namur.be/fr/loisirs/tourisme/citadelle-de-namur/patrimoine/en-quelques-photos>

Fig.72 : Mertens, Aurane, *le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : La façade côté Théâtre*, 2024.

Fig.73 : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : L'un des deux pavillons d'entrée, au niveau de la rue Marie d'Artois, permettant la circulation du public depuis la rue jusqu'à leurs places dans les gradins du théâtre*, 2023, Namur

Fig.74 : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : Les escaliers intérieurs menant à la toiture-terrasse. Ils sont larges et bénéficient d'une belle luminosité grâce aux baies vitrées en briques de verres*, 2023, Namur

Fig.75 : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : Exemple de baie encore entièrement constituée de briques de verre*, 2023, Namur

Fig.76 : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : Tourniquet d'époque régulant le passage du public vers les tribunes du côté Stade*, 2023, Namur

Fig.77 : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : Urinoirs d'époque de la marque Adamant*, 2023, Namur

Fig.78 : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : Banc supposé d'époque*, 2024, Namur

Fig.79 : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : Porte principale située dans la loge royale*, 2024, Namur

Fig.80 : Mertens, Aurane, *Le bâtiment patrimonial et son évolution dans le temps : Traitement différencié, réalisé avec des mosaïques en granito, du sol de la loge royale*, 2024, Namur

Fig.81 : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma de la biodiversité et des mobilités existantes*, 2024

Fig.82 : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des limites construites et naturelles*, 2024

Fig.83 : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des navettes et des éléments fixes des aménagements Caméléons*, 2024.

Fig.84 : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des aménagements Caméléons*, 2024.

Fig.85 : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des aménagements Cigales*, 2024.

Fig.86 : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma des aménagements Papillons*, 2024.

Fig.87 : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma du phasage de projet*, 2024

Fig.88 : Mertens, Aurane, *Le projet : Schéma conceptuel de la projection finale de projet*, 2024

